



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgg.qc.ca

L'Ancêtre

**Alfred Turcotte :
fromager, beurrier, commerçant**

Genest et Labarre

Une lignée Sanschagrín



VOLUME 43, NUMÉRO 317, HIVER 2017 12,50 \$

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Savez-vous qu'il y a des francophones dans l'Ouest canadien depuis le 17^{ème} siècle ?

Découvrez leur histoire et explorez leur patrimoine dans le magazine *Revue historique* publié depuis 1989.



Abonnez-vous sur RevueHistorique.ca

Revue
HISTORIQUE
- Notre histoire à portée de main -

Publié par :



#histoireSK

Appuyé par :




Groupe etr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE



Tél. : **418 658-8122**
www.groupeetr.com

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**
DESIGN GRAPHIQUE





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2016

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016–2017

Président	Guy Parent (1255)
Vice-présidente	Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire	Louis Richer (4140)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Guy Auclair (4443) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Entraide généalogique	Alain Gariépy (4109)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Jeanne Maltais (6255)
Service à la clientèle	André G. Bélanger (5136)
Directeur adjoint	Guy Auclair (4443)
Service de recherche	Louis Richer (4140)
Site web	Michel Lortie (0957)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada

Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2016–2017

Directrice	Jeanne Maltais (6255)
Rédacteurs	France DesRoches (5595) Michel Keable (7085)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jacques Olivier (4046) Brigitte Poincier (7228)

Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
Françoise Dorais (4412)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Réнал Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2016 SGQ

Sommaire

Projet Déploiements canadiens-français en Amérique du Nord	76
Mères de la nation	77
Vœux des Fêtes	80
Activités de la SGQ	81
<i>In Memoriam</i> , René Bureau	82
Alfred Turcotte : fromager, beurrier, commerçant	83
Formation, hiver 2017	96
Delamarre-Lamarre, discussion sur le patronyme du premier arrivant	97
L'histoire d'une lignée d'une famille Sanschagrin	105
Commémoration 400 ^e anniversaire Louis Hébert - Marie Rollet	114
La tempérance et la prohibition à Québec et à Lévis, 1840–1933	115
Lieux de souche — MONTRELAIS (Bouin dit Dufresne)	118
L'héraldique à Québec — Sir Hector-Louis Langevin	124
<i>Ad Lib</i> — Genest et Labarre	128
À livres ouverts	133
Au fil des recherches	134
Paléographie	136
Le généalogiste juriste	138
Les Archives vous parlent des ...	142
Service d'entraide	145

Page couverture :

Pain de sucre, Chute Montmorency, Québec. Courtoisie : Omnigraphe

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

Un nouveau projet de partenariat institutionnel et communautaire est lancé!

Né d'un partenariat entre les milieux universitaire, muséal et patrimonial, le projet **Déploiements canadiens-français en Amérique du Nord (1760-1914)** vise à étudier dans une perspective continentale l'occupation de l'Amérique du Nord par les populations canadiennes-françaises. Ce projet jette un nouvel éclairage sur la genèse et l'évolution des communautés francophones d'Amérique en montrant comment les caractéristiques des migrants ont influé sur les processus d'établissement, le développement social et l'identité collective.

L'étude des relations unissant le Québec et trois aires géographiques qui servent d'échantillon des principaux lieux d'établissement des Canadiens français est au cœur du programme de recherche. Les recherches sont orientées vers le Manitoba pour le Canada à l'ouest du Québec, le Minnesota et le Dakota du Nord pour le Midwest américain, et le New Hampshire pour le nord-est des États-Unis.

L'équipe de recherche est dirigée par Yves Frenette, spécialiste de la présence canadienne-française en Amérique, professeur d'histoire à l'Université de Saint-Boniface. Elle est composée de plus de quinze chercheurs, dont plusieurs sont membres du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), qui proviennent d'universités canadiennes et américaines, d'un musée et d'organismes patrimoniaux et généalogiques. La mise en commun d'importantes bases de données et de nombreux fonds d'archives, et leur exploitation concertée en font un projet de grande envergure. La collaboration de partenaires institutionnels et communautaires permet au projet de rayonner à l'échelle nationale et internationale, tout en ayant un impact mobilisateur auprès des communautés francophones nord-américaines.

La Société de généalogie de Québec participe au projet comme partenaire, avec d'autres associations se consacrant à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine archivistique et muséal francophone, et dont la liste complète figure ci-après.

Au cours des prochaines semaines, vous serez invité à contribuer à ce projet de différentes façons à partir de votre expérience personnelle de recherche de vos ancêtres ou de votre parenté qui ont quitté le Québec pour s'établir à l'ouest ou au sud du continent.

Pour de plus amples informations: <http://ustboniface.ca/crc-mtcf>



Société de
généalogie
de Québec



MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE
CANADIAN MUSEUM OF HISTORY



Université de
Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi





Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

Catherine Granger

Catherine GRANGER, baptisée le 30 septembre 1656, était la fille de feu Pierre et Marguerite LEFRANÇOIS, de la paroisse de Saint-Julien de Vendrest, archevêché et évêché de Meaux, en Brie (Seine-et-Marne). Elle arrive à Québec en 1673, apportant des biens estimés à 200 livres. Elle épouse, le 11 septembre 1673 à Québec (contrat devant le notaire royal Romain BECQUET le 8 septembre 1673), Jean LESPINAY ou LESPINAIS, écuyer, habitant, fils de Mathieu (seigneur) et Françoise PINSON, né le 6 août 1647 et baptisé le surlendemain à Bouguenais (Saint-Pierre), évêché de Nantes, en Bretagne (arr. de Nantes, Loire-Atlantique). Lieutenant de la compagnie de Rougemont dans le régiment de Carignan-Salières, Jean est arrivé le 12 septembre 1665 sur le navire *Saint-Sébastien*. Le ménage s'établit à Beauport. De leur union naissent onze enfants. Jean est décédé le 10 janvier 1727 et a été inhumé le lendemain à Beauport, âgé de 79 ans et cinq mois. Il savait signer. Catherine est décédée le 25 juillet 1731 et a été inhumée le lendemain à Beauport. Elle ne savait pas signer.

Enfants du couple GRANGER - LESPINAY (LESPINAIS)

- 1 **Philippe**: né et baptisé le 7 septembre 1674 à Beauport.
- 2 **Marie Madeleine**: née vers 1676 au Québec. Elle épouse, le 22 février 1694 à Beauport, Pierre MORIN, fils de Pierre et Marguerite LAURENT, né vers 1669 à Plaine-Haute (Côtes-d'Armor), évêché de Saint-Brieuc, en Bretagne. Le couple aura 17 enfants. Pierre est décédé et a été inhumé le 28 octobre 1722 à Beauport. Marie Madeleine épouse en secondes nocces, le 30 juillet 1724 à Beauport, Guillaume DUBOCT dit GODARD, fils d'André Alexandre et Madeleine CRETEL. Le couple n'aura pas d'enfant. Guillaume a été inhumé le 21 avril 1743 à L'Assomption. Marie Madeleine est décédée le 28 novembre 1752 et a été inhumée le jour suivant à Beauport.
- 3 **Marie Catherine**: née vers 1678 au Québec. Elle épouse, le 27 février 1696 à Beauport, Michel TARDIF, fils de Jacques et Barbe DORANGE dit BOURGUIGNON, né le 17 juillet 1671 et baptisé le surlendemain à Québec. Le couple aura huit enfants. Marie Catherine est décédée le 13 décembre 1709 et a été inhumée le lendemain à Beauport. Michel est décédé le 29 novembre 1730 et a été inhumé le jour suivant à Beauport.
- 4 **Geneviève**: née le 14 février 1681 et baptisée le 16 à Beauport. Elle épouse, le 26 novembre 1703 à Beauport,



Église Saint-Julien-et-Saint-Jean-Baptiste, son clocher-porche carré (x^e siècle)–(xviii^e siècle), la place principale du village et sa fontaine.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Vendrest>.

- Jacques LEPIRE dit HENEY, fils de Martin et Françoise DUFAY, né et baptisé le 14 juillet 1680 à Charlesbourg. Le couple aura huit enfants. Geneviève est décédée le 8 avril 1715 et a été inhumée le lendemain à Charlesbourg. Jacques est décédé et a été inhumé le 12 juillet 1736 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 5 **Marie Catherine**: née et baptisée le 4 juillet 1683 à Beauport, elle est décédée le 31 juillet de la même année et a été inhumée le 1er août.
- 6 **Jean Baptiste**: né le 24 octobre 1684 et baptisé le jour suivant à Beauport. Il épouse, le 4 février 1709 à Beauport, Marie Françoise VACHON, fille de Paul et Marguerite LANGLOIS, née vers 1676 au Québec. Le couple aura sept enfants. Jean Baptiste est décédé le 12 février 1731 et a été inhumé le lendemain à Beauport. Marie Françoise est décédée le 12 mai 1740 et a été inhumée le jour suivant à Beauport.
- 7 **Jacques**: né le 18 mars 1687 et baptisé le lendemain à Beauport.
- 8 **Ignace**: né le 18 janvier 1690 et baptisé le surlendemain à Beauport. Il épouse, le 11 novembre 1715 à Beauport, Élisabeth DAUPHIN, fille de René et Marie Suzanne GUIGNARD. Le couple aura huit enfants. Ignace est

décédé le 24 octobre 1756 et a été inhumé le surlendemain à Beauport. Élisabeth est décédée le 18 août 1758 et a été inhumée le jour suivant à Beauport.

9 Louise Agnès: née le 1^{er} janvier 1692 et baptisée le lendemain à Beauport, elle est décédée le 6 novembre de la même année et a été inhumée le jour suivant au même endroit.

10 Marie Anne: née le 29 juin 1694 et baptisée le lendemain à Beauport. Elle épouse, le 9 novembre 1722 à Beauport, François BRUNEAU, fils de François et Marie PRÉVOST, né le 21 juin 1675 et baptisé le jour suivant à L'Ange-Gardien. Le couple aura cinq enfants. François est décédé le 23 juillet 1731 et a été inhumé le lendemain à Beauport. Marie Anne épouse en secondes nocces, le 19 avril 1735 à Beauport, Guy GOUASIN, fils de Mansuet et Marie LESAGE, né vers 1687 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), en Bretagne. Le couple aura un enfant. Guy est décédé le 6 décembre 1754 et a été inhumé le jour suivant à Beauport. Marie Anne est décédée le 7 février 1759 et a été inhumée le lendemain à Beauport.

11 Marie Josephe: née le 15 février 1697 et baptisée deux jours plus tard à Beauport. Elle épouse, le 19 août 1715 à

Beauport, Jean Baptiste VERRET dit LAVERDURE, fils de Michel et Marie GALARNEAU, né le 28 décembre 1691 et baptisé le lendemain à Charlesbourg. Le couple aura deux enfants. Marie Josephe est décédée le 11 janvier 1760 et a été inhumée le lendemain à Charlesbourg.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2001–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 66, III.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/recherche?numero=242512.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, p. 718.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 120.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2000, p. 272.

Mathurine GRATON

Mathurine GRATON, née vers 1648, était la fille de feu Pierre, notaire royal, et feu Marie BOUCHER, d'Aubigny, évêché de Luçon, au Poitou. Elle arrive en 1670 avec son frère Claude, sa belle-sœur Marguerite MONCION et ses nièces Hélène et Renée GRATON. Elle épouse, le 30 septembre 1670 à Beauport, acte enregistré à Québec (contrat devant le notaire Vachon le 3 septembre 1670), Pierre TOUPIN dit LAPIERRE, habitant et farinier, fils de Guillaume et Jeanne ARNAUD, né le 18 (mention du mois omis dans l'acte) 1630 à Rouffiac, évêché d'Angoulême, en Charente. Soldat de la compagnie de La Brisardière au régiment d'Orléans, il est arrivé le 30 juin 1665 sur le navire *Le Brézé*. Le ménage s'établit à Beauport. De leur union naissent sept enfants. Pierre est décédé le 28 janvier 1703 à Beauport. Il ne savait pas signer. Mathurine épouse en secondes nocces, le 22 juillet 1710 à Beauport (contrat devant le notaire royal Louis Chambalon le 22 juin 1710), Vincent BRUNET, habitant, fils de Toussaint et Marie CAILHAUT, né vers 1643 à Notre-Dame de Maillé, évêché de Poitiers, en Poitou (arr. Poitiers, Vienne). Le couple n'aura pas d'enfant. Mathurine est décédée le 5 février 1728 et a été inhumée le lendemain à Beauport. Elle ne savait pas signer. Vincent est décédé et a été inhumé le 31 octobre 1736 à Beauport. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple GRATON - TOUPIN dit LAPIERRE

1 Marie Thérèse: née le 21 septembre 1671 et baptisée le surlendemain à Beauport. Elle épouse, le 26 avril 1689 à Beauport, Jean CRAPONE, fils de Laurent et Jeanne

BASTIDE, né à Lyon (Rhône). Le couple n'aura pas d'enfant. Marie Thérèse est décédée le 8 mai 1760 et a été inhumée le lendemain à Beauport.

2 Pierre: né le 19 décembre 1673 et baptisé le 24 à Beauport.

3 René: né vers 1676 au Québec. Il épouse, le 14 février 1708 à Beauport, Geneviève LANGLOIS dit TRAVERSY, fille de Noël et Geneviève PARENT, née le 30 juillet 1690 et baptisée le jour suivant à Beauport. Le couple aura quatorze enfants. Geneviève est décédée le 3 novembre 1748 et a été inhumée le lendemain à Beauport. René est décédé le 14 novembre 1758 et a été inhumé le jour suivant à Beauport.

4 Louise Renée: née le 29 janvier 1680 et baptisée le 1^{er} février à Beauport. Elle épouse, le 5 novembre 1698 à Beauport, Jacques BARBEL, fils de Charles et Catherine PROVOST, né vers 1673 à Notre-Dame-de-Grâce, archevêché de Rouen, en Normandie. Le couple aura trois enfants. Louise Renée a été inhumée le 27 janvier 1703 à Québec. Jacques est décédé le 29 juillet 1740 et a été inhumé le 30 à Québec.

5 Ignace: né le 15 mars 1684 et baptisé trois jours plus tard à Beauport. Il épouse, le 25 novembre 1709 à Beauport, Élisabeth Marie Isabelle DUPRAS, fille de Jean Robert et Marguerite VACHON, née et baptisée le 21 février 1691 à Beauport. Le couple aura onze enfants. Élisabeth Marie (Isabelle) aura un enfant né hors mariage. Ignace est décédé le 14 octobre 1748 et a été inhumé le lendemain à

Beauport. Élisabeth Marie est décédée le 20 février 1755 et a été inhumée le jour suivant à Beauport.

6 Marie Anne Aimée : née le 28 mars 1686 et baptisée le lendemain à Beauport ; elle est décédée et a été inhumée le 29 mai de la même année à Beauport.

7 Jean Baptiste : né le 19 octobre 1688 et baptisé le jour suivant à Beauport. Il épouse, le 2 avril 1719 à Champlain, Marie Thérèse CARON, fille de Jean Baptiste et Marie Thérèse BILLY, née et baptisée le 21 avril 1702 à Champlain. Le couple aura quatre enfants. Jean-Baptiste est décédé le 20 septembre 1763 et a été inhumé le 22 à Cap-de-la-Madeleine. On ne connaît pas la date et le lieu de décès de Marie Thérèse Billy.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2001-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 79, 121.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, p. 1085.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 120-121.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, t. 4, Sillery, Les éditions du Mitan, 2001, p. 410.

Élisabeth ROY

Élisabeth ROY, née vers 1641, était la fille de feu Antoine et feu Simone GAUTHIER de la ville et évêché de Senlis, Île-de-France (Oise). Elle est arrivée en 1665. Elle épouse, le 12 octobre 1665 au Québec (contrat de mariage devant le notaire royal Pierre Duquet, le 12 octobre 1665, à l'île d'Orléans), Pierre PAILLÉREAU (PALLÉREAU), veuf, habitant, fils de Pierre et Françoise MICOU, né vers 1626 à Saint-Martin de Villedoux, évêché de La Rochelle, en Aunis. Le couple s'établit à l'île d'Orléans et aura deux enfants. Pierre a été inhumé le 23 novembre 1669 à Sainte-Famille, Î.O. Il ne savait pas signer. Élisabeth épouse en deuxièmes nocés, le 26 janvier 1670 à Sainte-Famille (contrat de mariage devant le notaire seigneurial Paul VACHON, le 20 janvier 1670), Antoine LEBLANC dit JOLICOEUR, habitant, fils de Martin et Marie FLANIAU, né vers 1649 à Noyon, Notre-Dame, arr. Compiègne, Oise, en Picardie. Soldat de la compagnie de Maximy au régiment de Carignan-Salières, il est arrivé le 19 août 1665 sur le navire *La Paix*. Le couple s'établit à Saint-Jean, Î.O. et aura cinq enfants. Antoine est décédé le 18 décembre 1687 et a été inhumé deux jours plus tard à Saint-Jean. Il savait signer. Élisabeth se marie en troisièmes nocés, le 16 mai 1688 à Saint-Jean (contrat de mariage devant le notaire royal Claude Aubert, le 25 avril 1688), avec Charles PLIBOT, FRIBAUT ou PHILIBOT, habitant, fils de Jean Jacques et Françoise BENDEAU, né et baptisé le 16 septembre 1644 à Saint-Lambert-du-Lattay, en Maine-et-Loire. Le ménage s'établit à Saint-Jean et n'aura aucun enfant. Charles est décédé et a été inhumé le 18 avril 1730 à l'Hôpital général de Québec. Il ne savait pas signer.

Enfants du couple ROY - PAILLÉREAU

1 Marie Marthe : née le 10 octobre 1667 et baptisée le 14 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 9 février 1687 à Saint-Jean, Thomas PLANTE, fils de Jean et Françoise Marie BOUCHER, né le 17 janvier 1664 et baptisé le 3 février à Château-Richer. Le couple aura onze enfants. Thomas a

été inhumé le 20 août 1730 à Saint-Jean. Marie Marthe a été inhumée le 11 septembre 1747 à Saint-Vallier.

2 Anne : née et baptisée le 7 décembre 1669 à Sainte-Famille.

Enfants du couple ROY - LEBLANC dit JOLICŒUR

1 Marie Marguerite : née le 2 juillet 1671 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 30 avril 1691 à Saint-Jean, Nicolas SUSTIER ou SOULIÈRE dit TRANCHE-MONTAGNE, fils de Vincent SUSTIER et Marie NAVENCE, né vers 1665 à ville et évêché de Quimper, en Bretagne. Le couple aura neuf enfants. Marie Marguerite a été inhumée le 31 juillet 1723 à Montréal. Nicolas a été inhumé le 14 novembre 1740 à Saint-Sulpice.

2 Joseph : né et baptisé le 15 août 1673 à Sainte-Famille. Il épouse en 1697 Marie PHILIBOT, fille de Charles et Marguerite ROUSSELOT, née le 28 juin et baptisée le 18 juillet 1677 à Sainte-Famille. Le couple aura neuf enfants. Marie a été inhumée le 9 février 1736 à Saint-Jean. Joseph a été inhumé le 28 novembre 1741 à Saint-Jean.



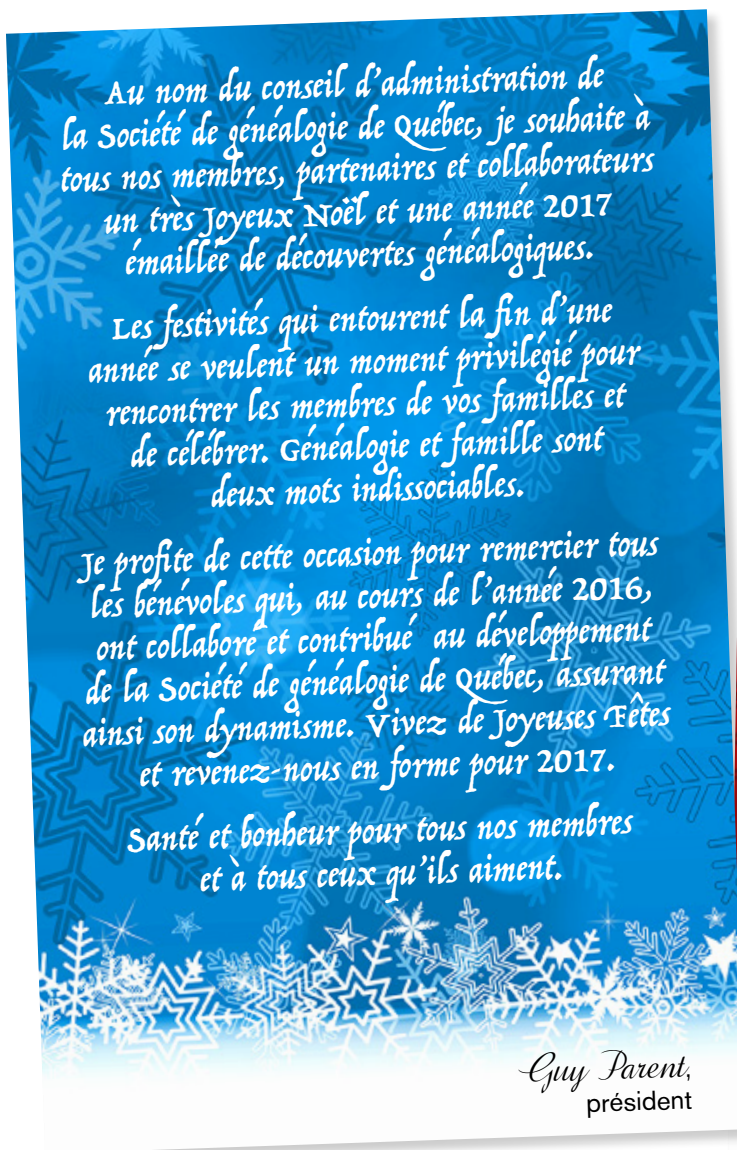
Vue générale du centre-ville de Senlis.
Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Senlis_\(Oise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Senlis_(Oise)).

- 3 Pierre:** né le 23 et baptisé le 29 décembre 1675 à Sainte-Famille. Il a été inhumé le 5 janvier 1682 à Saint-Jean.
- 4 Antoine:** né le 25 octobre 1678 et baptisé le 29 à Sainte-Famille. Il a été inhumé le 5 janvier 1682 à Saint-Jean.
- 5 Marie:** née le 19 août 1683 et baptisée le 22 à Saint-Jean. Elle épouse, le 11 janvier 1709 au Québec, Jean BISSONNETTE, fils de Pierre et Marie DALONE, né et baptisé le 24 juillet 1669 à Québec. Le couple aura quatre enfants. Jean est décédé et a été inhumé le 15 mai 1715 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marie épouse en secondes noces, le 20 avril 1716 à La Durantaye, Jean-Baptiste COULOMBE, fils de Louis et Jeanne BOUCAULT, né le 10 mars 1675 et baptisé le 17 à Sainte-Famille. Le couple aura trois enfants. Jean Baptiste est décédé le 9 septembre 1746 et a été inhumé le lendemain à Berthier-en-Bas, aujourd'hui Berthier-sur-Mer. Marie a été inhumée le 18 mars 1750, également à Berthier-en-Bas.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2001–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel, et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62, 110.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, p. 672.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 209.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2000, p. 161.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
doraisfrse@videotron.ca





Activités de la SGQ

Guy Parent (1255)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Visiteurs

Le 3 août dernier, pour une treizième année, nous avons reçu la visite d'une douzaine de généalogistes de la Société de généalogie canadienne-française du Connecticut (*French-Canadian Genealogical Society of Connecticut*), sous la direction de M^{me} Bobbie (Barbara) Paradis. Ce groupe a été accueilli par le directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et le directeur adjoint de ce service, Guy Auclair, qui a été leur hôte tout au long de cette journée. Cette visite de généalogistes états-uniens illustre bien le rôle que doit jouer une société de généalogie du Québec auprès d'Américains ayant une ascendance canadienne-française.



Fêtes de la Nouvelle-France

Du 4 au 8 août, dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, la SGQ a animé un stand à l'atelier d'obus des fortifications du parc de L'Artillerie. Félicitations au directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et à son équipe de bénévoles qui ont contribué au succès de notre présence lors de cette grande fête. Au cours de ces quatre jours, une foule nombreuse de visiteurs s'est arrêtée à notre stand où les bénévoles les ont accueillis et leur ont donné de l'information.

Signalons l'animation demandant la participation des familles,



lancée par Marc Beaudoin du comité héraldique. L'atelier héraldique a permis à 134 visiteurs, dont 93 enfants, de créer leurs armoiries personnelles et originales. Plusieurs parents ont profité de cette occasion pour amorcer leur recherche généalogique pendant que leur progéniture concevait des armoiries pleines d'imagination. Chaque participant repartait avec ses armoiries dûment blasonnées par Marc Beaudoin.



Festival celtique

Les 20 et 21 août 2016, la SGQ était présente lors de la fin de semaine du 11^e Festival celtique de Québec. Des bénévoles y ont contribué à la promotion de la Société de généalogie de Québec. Le stand de la SGQ était situé dans la poudrière du parc de l'Esplanade.



Alain Gariépy et Hélène Routhier au stand de la SGQ.

Photos : André G. Bélanger.



Photos : André G. Bélanger

Musée des Ursulines

Les 14, 15 et 17 septembre, près de 100 généalogistes ont eu la possibilité de profiter d'une visite guidée de l'ensemble du Musée des Ursulines, incluant la chapelle, le tombeau de sainte Marie de l'Incarnation et les parties accessibles de l'extérieur du monastère des Ursulines: aile Saint-Augustin, école des Ursulines, anciennes écuries, aile des parloirs, etc. La visite d'une durée de deux heures incluait des informations de l'archiviste sur le contenu des archives du monastère et sur les possibilités d'y effectuer des recherches généalogiques et historiques.



Au Musée des Ursulines, statue de Mère Marie de l'Incarnation.
Photos : Michelle Desrosiers.

Congrès de généalogie 2016

Au mois d'octobre 2016, la SGQ a eu 55 ans. Pour marquer cet anniversaire, elle a organisé le congrès biennal de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui s'est déroulé à Québec du 30 septembre au 2 octobre, sous la présidence d'honneur de M^{me} Christiane Barbe, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Près de 150 généalogistes ont assisté aux conférences qui traitaient du grand thème du congrès *Mouvements collectifs, destinées familiales: Migrations canadiennes-françaises au Canada 1830-1930*. Cette fin de semaine a constitué un merveilleux rendez-vous pour tous les généalogistes du Québec et d'ailleurs.



Photos : André G. Bélanger.

In memoriam – René Bureau



René Bureau, octobre 2015.
Photo fournie par André G. Bélanger.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de René Bureau, le président fondateur de la Société de généalogie de Québec (SGQ), le 10 septembre 2016. Il avait 101 ans.

On pourrait épiloguer longuement sur les réalisations de M. Bureau dans le monde de la généalogie, et sur cette passion qui l'a mené à fonder, avec ses collaborateurs, une société de généalogie à Québec en 1961. Notre reconnaissance s'est traduite, il y a moins d'un an, le 23 octobre 2015, par une cérémonie dont la SGQ était l'hôte, et au cours de laquelle M. Bureau recevait des mains du député de Jean-Talou, M. Sébastien Proulx, la Médaille de l'Assemblée nationale. Cette distinction lui avait été décernée pour son importante contribution au monde de la généalogie. La SGQ a pérennisé son nom, car le catalogue de sa bibliothèque porte le nom Catalogue René-Bureau.

M. Bureau s'est aussi distingué dans sa carrière en géologie. Il est l'instigateur du projet Miguasha, site fossilifère de la Gaspésie, qui est devenu Parc national du Québec en 1978 ; en 1999, le parc Miguasha a été déclaré site du patrimoine mondial par l'UNESCO. En 2000, l'Université Laval a nommé le Musée de géologie, situé au 4^e étage du pavillon Adrien-Pouliot, le Musée de géologie René-Bureau.

René Bureau laisse de merveilleux souvenirs à ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. La SGQ offre ses plus sincères condoléances à son fils Claude et à tous les membres de sa famille.

Guy Parent
Président



Alfred Turcotte : fromager, beurrier, commerçant

Claude Girard (4743)

Détenteur d'une maîtrise ès arts en linguistique de l'Université Laval, l'auteur a fait carrière dans l'enseignement des langues secondes. Il a été enseignant, conseiller pédagogique, administrateur scolaire et directeur adjoint d'école. Il a siégé à plusieurs comités ministériels, a travaillé pendant quelques années au ministère de l'Éducation. Il a été président de la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais au Québec (SPEAQ) et a siégé à la Commission de l'enseignement secondaire ainsi qu'au Comité du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation. Il est retraité depuis juillet 2008.

Résumé

Alfred Turcotte, issu d'une famille modeste du Bas-Saint-Laurent, a réussi à s'établir comme fromager, beurrier et commerçant dans le village de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Toutefois, la naissance du mouvement coopératif chez les propriétaires de vaches laitières l'a contraint à quitter ce village. Il a profité de ce « divorce forcé » pour faire l'acquisition d'un commerce à Beaumont où il a exploité une épicerie et un magasin général pendant plus de vingt ans. Ce texte relate le parcours de vie de cet entrepreneur de chez nous.

Les premières années : L'Isle-Verte et Saint-Hubert

Alfred Turcotte fait partie de la huitième génération des Turcotte établis en Amérique du Nord¹. Le premier, Abel Turcault, s'est marié à Château-Richer en 1662², mais dès le début de 1666, il est établi comme meunier à l'île d'Orléans, dans la paroisse de Sainte-Famille. Le fils d'Abel, Louis, ainsi que le fils de ce dernier, Amador, se sont également établis à Sainte-Famille³. Dès la deuxième génération, le nom s'écrit *Turcot* dans le registre des mariages.

À la quatrième génération, on retrouve un fils d'Amador, Pierre, à L'Isle-Verte, à 25 kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup, où il s'est marié en 1805⁴. La paroisse n'était pas encore fondée et était desservie par des missionnaires. Le fils de Pierre, Ignace Turcot, un représentant



Alfred Turcotte vers 1960.
Photo tirée de l'album de famille de Thérèse Turcotte.

de la cinquième génération, demeura également à L'Isle-Verte⁵. Isidore, le fils d'Ignace, et donc un enfant de la sixième génération, s'est marié à Saint-Éloi, non loin de L'Isle-Verte. Dans le registre des mariages, on retrouve, pour la première fois, le patronyme écrit *Turcotte*⁶.

Eugène, le fils d'Isidore et père d'Alfred, s'est marié dans la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix en 1889. Toutefois, son épouse et lui ont commencé leur vie commune dans la municipalité de Saint-Clément. Ils y ont eu un enfant l'année suivante. Deux autres enfants sont nés en un lieu indéterminé, sans doute dans le comté de Témiscouata, avant que le couple ne déménage dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte. C'est là

qu'est né **Joseph Alphonse Alfred** le 22 octobre 1895. Son père, Eugène, est dit *cultivateur*⁷ au moment de son mariage, mais

1. Le lecteur trouvera des titres d'ascendance à la fin de cette monographie.

2. *Généalogie Québec: le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, ©2015, www.genealogiequebec.com/.

3. *Ibid.*

4. L'acte de mariage n'a pas été trouvé dans le Fonds Drouin numérisé. Toutefois, l'information figure dans le *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), dans *BMS2000* ainsi que dans le *Répertoire des mariages de L'Isle-Verte 1766-1978*.

5. *Généalogie Québec. Op. cit.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

l'acte de baptême d'Alfred désigne Eugène comme *journalier*, ce qui signifie peut-être qu'il n'était pas propriétaire d'une terre, mais travaillait pour quelqu'un d'autre. Le père d'Alfred était suffisamment lettré pour signer son nom dans le registre du baptême, ce qui est l'exception plutôt que la règle à cette époque. Un autre enfant, Camille, est né et a été baptisé dans la même paroisse l'année suivante. On ne retrouve ensuite la trace de la famille qu'en 1900 lorsque Joseph Wilfrid est né et a été baptisé au mois de mai dans la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges à Trois-Pistoles. Au recensement de 1901, on retrouve le nom d'Alfred et ceux de ses frères, sa sœur et ses parents dans la municipalité de Saint-Hubert⁸ qui en est à ses tout débuts. En effet, ce n'est qu'en 1895 que la municipalité de paroisse est officiellement établie⁹. Il est possible que ce soit dans cette municipalité qu'Alfred ait fait ses études primaires, mais aucun document ne permet de le confirmer. Il est également possible que sa scolarisation se soit déroulée à Trois-Pistoles. Peu importe où Alfred a fait ses études primaires, selon les témoignages de sa fille aînée de même que de certains de ses fils, le parcours scolaire d'Alfred a été bref.

Émigration aux États-Unis

Alfred n'avait que 9 ans lorsque son père, Eugène, aurait décidé de quitter le Québec avec sa famille pour trouver du travail aux États-Unis¹⁰. Vers le milieu du XIX^e siècle, toutes les terres arables de la région étaient occupées et il devenait donc de plus en plus difficile de devenir propriétaire d'une terre. À la même époque, on ouvrait des filatures de coton en Nouvelle-Angleterre, et les propriétaires de ces filatures faisaient de grandes campagnes de recrutement. Eugène a dû croire qu'il pourrait se trouver un travail lucratif en passant de l'autre côté de la frontière.

Lors du recensement fédéral américain de 1910, Alfred demeurait au 64, Cedar Street, Lewiston, Maine, avec toute sa famille à l'exception de Paul¹¹. Eugène, le père, était engagé comme maçon dans des endroits où on travaillait la pierre. Trois de ses enfants travaillaient dans une filature de coton : Isidore, le plus vieux, était tisserand ; Camille, fileur ; et finalement, Alfred, qui n'avait alors que 15 ans, était balayeur¹².



Photo de la famille d'Eugène Turcotte et de Marie Dubé vers 1920. Alfred y apparaît dans le coin supérieur gauche.
Photo tirée de l'album de famille de Thérèse Turcotte.

Retour au Canada : Saint-Arsène

Pour une majorité de Canadiens français partis en Nouvelle-Angleterre, le séjour à l'extérieur du Canada ne devait être que pour une durée limitée, le temps de se mettre suffisamment d'argent de côté pour revenir au pays et acheter une terre ou payer ses dettes. Mais cette intention disparaissait avec le temps, les familles s'enracinant tranquillement dans leur nouvel environnement.

Pourtant, les parents d'Alfred ont décidé de revenir dans la province de Québec. L'année de leur retour au Québec peut être établie comme étant 1912. Les informations sur le passage frontalier entre les États-Unis et le Canada permettent de savoir que, le 14 mai 1912, Marie Turcotte, l'épouse d'Eugène, est revenue au Canada par le port d'entrée de Coaticook avec trois de ses enfants : Émilie, Alfred et Camille¹³. Eugène et Isidore ne les accompagnaient pas, peut-être parce qu'ils étaient déjà rentrés au Canada et qu'ils préparaient l'arrivée du reste de la famille. On sait toutefois qu'Eugène est devenu propriétaire de deux terrains dans la municipalité de Saint-Arsène, comté de Témiscouata, en 1912 ; ceux-ci appartenaient à un dénommé Pierre Beaulieu qui n'en était le propriétaire que depuis un an. Les deux terres se situaient dans le 4^e rang de la municipalité¹⁴.

8. Pourtant, le 22 septembre 1901, une fille du couple, Marie-Yvonne, est née à Trois-Pistoles. Elle y est décédée le même jour.

9. Commission de toponymie, *Noms et Lieux du Québec — Dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1994, p. 674.

10. Selon le recensement fédéral de 1910 des États-Unis (État du Maine, comté Androscoggin, district 1, sous-district 26, ward 5), la famille aurait émigré aux États-Unis en 1905.

11. Paul avait probablement suivi sa famille en 1905, mais il pouvait l'avoir déjà quittée, car il était âgé d'environ 18 ou 19 ans. Il a fait sa vie à Philadelphie, en Pennsylvanie, selon nos souvenirs et ceux de quelques enfants d'Alfred. Selon Bertrand Turcotte, il aurait travaillé comme plombier, possiblement pour l'équipe de baseball des Phillies.

12. Recensement fédéral de 1910 des États-Unis (État du Maine, comté Androscoggin, district 1, sous-district 26, ward 5).

13. Report of Admissions at the Port of Coaticook for the Month of May 1912.

14. DIONNE, André. *Saint-Arsène — Les occupants des terres 1791-1986*, [s. l.], [s. é.], 1987, p. 92-94.

Il est donc probable qu'Eugène, avec l'aide de ses garçons, avait réussi à mettre de côté suffisamment d'argent pour pouvoir faire un retour à la terre comme cultivateur et surtout comme propriétaire.

La municipalité de Saint-Arsène, située à environ 15 km de Rivière-du-Loup, est la première formée à l'intérieur des terres dans le diocèse de Rimouski. On se doute bien qu'on y vivait essentiellement d'agriculture à l'époque. Pourtant, il ne semble pas que ce soit ce type de travail qui convenait à Alfred puisqu'il est probable que, dans les années qui ont suivi le retour de sa famille au Canada, Alfred ait appris à fabriquer du fromage. Cet apprentissage a pu se faire en travaillant avec un fabricant de fromage de la municipalité. Il n'est pas impossible non plus qu'Alfred ait pu fréquenter pendant un certain temps l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, car celle-ci, la seule au Québec, avait été fondée en 1892¹⁵. De plus,

*depuis 1912, les fabricants de beurre et de fromage qui ne sont pas porteurs d'un diplôme ou d'un certificat de l'école de laiterie doivent avoir à leur emploi un diplômé de cette institution*¹⁶.

Il y avait donc un incitatif à obtenir un tel diplôme ou certificat, surtout si on avait l'intention d'avoir sa propre fromagerie un jour. Les recherches pour trouver une trace de cette reconnaissance officielle se sont avérées infructueuses.

Clara Deschamps

C'est au cours de cette période durant laquelle la famille d'Alfred vivait à Saint-Arsène que les destinées d'Alfred Turcotte et de Clara Deschamps se sont unies. La famille Deschamps était établie dans la municipalité de Saint-Arsène depuis de nombreuses années. En 1893, le père de Clara, Joseph, a fait l'acquisition ou a hérité d'une terre de son père François; cette terre était située dans le 5^e rang¹⁷. En 1902, il acquiert de Georges Deschamps, probablement son frère, deux autres terres dans le même rang¹⁸. Bien que les terres de Joseph Deschamps ne soient pas dans le même rang que celles d'Eugène Turcotte, deux de ces terres sont contiguës, les lots 374 et 272, comme on peut le voir dans l'extrait du plan des occupants des terres dans la paroisse de Saint-Arsène pour la période qui nous concerne.

Il est donc certain que cette proximité pouvait favoriser les échanges entre les enfants des propriétaires de ces deux terres.

Clara était la douzième enfant de Joseph Deschamps et Philomène Roy¹⁹. Née le 11 février 1898, elle a sans doute fréquenté, à partir de l'âge de 6 ans, l'école primaire dans la paroisse de Saint-Arsène. L'école de rang était située dans le 4^e rang, très loin à l'est de la terre de ses parents. Après sa septième année, qu'elle termina autour de 1911, elle a certainement continué d'étudier, mais on ne sait pas où. Toutefois, dans l'*Annuaire n° 1 de l'École Normale de Rimouski*, on retrouve son nom dans la liste des élèves inscrits au cours élémentaire, 2^e degré pour l'année 1914-1915²⁰.

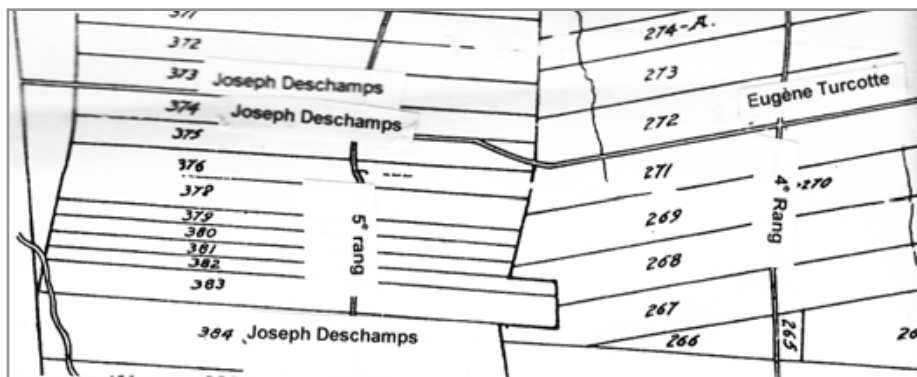
On peut certes présumer qu'elle avait fait les études requises pour être admise à suivre ce cours.

— 45 —

COURS ÉLÉMENTAIRE, 2^eme degré

Ahier, Elizabeth	William	Anse-aux-Gascons
Caze, Homérine (1913-14)		
Chamberland, Bernadette	Aurèle	Bic
Chouinard, Délina	John	Cap-d'Espoir
Côté, Adélaïde	Ernest	Capucins
Côté, Eva	Ernest	Capucins
Couture, Aglaé	Joseph	Causapsal
D'Auray, Berthe	Albert	Trois-Pistoles
Deschamps, Clara	Joseph	St-Arsène

Dès l'année suivante, avant même d'avoir terminé ses études à l'École normale ou d'avoir obtenu son diplôme d'institutrice, Clara a été recrutée par la Commission scolaire de Saint-Arsène pour prendre en charge une école primaire. Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, M. Roy, a adressé une lettre au surintendant de l'Instruction publique, lui faisant part des besoins de la Commission scolaire.



Extrait du plan officiel des terres de Saint-Arsène - 1919.

15. Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe. *Saint-Hyacinthe, 1748-1998 — Les fêtes du 250^e de Saint-Hyacinthe*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, 407 p.

16. AUDET, Louis-Philippe. *Le Système scolaire de la Province de Québec*, T. 1 — Aperçu général, 2^e éd., Québec, Les Éditions de l'Érable, 1951, p. 192.

17. DIONNE, André. *Op. cit.*, p. 141.

18. *Ibid.* p. 136.

19. Le couple aura eu 18 enfants entre 1884 et 1907. Voir GIRARD, Louis-Aimé. *Généalogie des familles Turcotte et Deschamps*, Québec, [s. é.], [s. d.].

20. *École Normale de Rimouski, Annuaire n° 1, Les onze premières années 1906 à 1917*, Québec, Imp. Charrier & Dugal, 1917, p. 45.

Monsieur,

N'ayant pas réussi à trouver des institutrices munies de diplômes pour enseigner dans tous [sic] les écoles de la municipalité scolaire de St-Arsène, Messieurs les Commissaires vous prient de vouloir bien autoriser l'engagement des deux institutrices non diplômées à savoir,

*M^{lle} Claire Deschamps pour l'école N° 3
[...]*

Une lettre de l'inspecteur d'école H. Nansot, datée du 15 octobre 1915, confirme le besoin de la Commission scolaire et appuie la demande faite au surintendant.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de recommander la demande que vous adresse la Commission scolaire de St-Arsène, Témiscouata, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'engager deux institutrices non diplômées savoir:

*D^{lle} Clara Deschamps pour l'école n° 3
" Stella Dumont " " n° 6*

Je crois que ces deux demoiselles sont capables de diriger une école élémentaire et mm. les commissaires se sont trouvés obligés de les engager, n'ayant pas réussi dans leurs démarches pour trouver des institutrices munies d'un diplôme. [...]

À ces lettres est joint un mot de Clara Deschamps, probablement rédigé à la demande de l'inspecteur d'école.

Je soussignée Clara Deschamps promets de me présenter au bureau des examinateurs à la fin de l'année scolaire 1915-16 pour obtenir mon diplôme si possible.

St-Arsène, 15 Oct. 1915

Clara Deschamps

Clara montrait donc sa volonté d'obtenir son diplôme d'enseignement le plus tôt possible.

À cette époque, il fallait s'assurer que la personne qui aurait la charge d'une école était une personne de *bonnes mœurs*. Le 19 octobre suivant, dans une réponse à la demande d'engager Clara Deschamps, le surintendant acquiesce à la demande *sur réception d'un certificat de moralité... signé par le curé...*²¹ L'abbé Elzéar Roy a écrit une note le 31 octobre 1915 attestant que *Madame Clara Deschamps de ma paroisse est une bonne enfant*²². Cette note a été transmise par le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire le 2 novembre suivant; Clara a donc pu occuper le poste d'enseignante pendant cette année²³.

Les recherches pour trouver une trace attestant que Clara Deschamps s'était présentée au bureau des examinateurs, comme elle en avait manifesté l'intention, se sont avérées infructueuses. Son nom ne figure pas dans la liste des

candidates et candidats admis aux examens de juin 1916 du bureau des examinateurs. Toutefois, on sait que, l'année suivante, Clara Deschamps est retournée à l'École normale pour suivre le « Cours modèle », car son nom fait partie de la liste de noms apparaissant dans l'*Annuaire n° 1 de l'École Normale de Rimouski*²⁴.

En 1917-1918, Clara retourne à l'enseignement, non pas dans la municipalité de Saint-Arsène, mais dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna. Pourquoi a-t-elle changé de lieu de travail? Peut-être n'y avait-il pas de postes ouverts dans la paroisse de ses parents. On n'en sait rien. Toutefois, pour l'année 1917-1918, dans le *Journal des cotisations des enseignantes et enseignants au Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire*, on voit qu'elle avait cotisé pour 3,75 \$ à son fonds de pension, soit 2 % de son salaire annuel.

La carrière d'enseignante de Clara Deschamps s'est probablement arrêtée en juin 1918, car aucune trace de contrat d'engagement ou de cotisations à un régime de retraite n'a pu être retrouvée après cette date.

Fréquentations et mariage

C'est probablement au cours de l'année 1918 qu'Alfred Turcotte a fait la connaissance de sa future épouse. Clara Deschamps a déjà raconté à l'auteur de ces lignes qu'elle avait vu, un jour, Alfred Turcotte passer dans la rue et qu'elle s'était dit que ce serait lui qu'elle épouserait. Le détail des fréquentations n'a pu être documenté. On ne connaît pas la date des fiançailles, mais on sait que celle du mariage a été fixée au 22 avril 1919.

Pour la suite du récit, il faut faire un bref rappel historique. La Première Guerre mondiale faisait rage en Europe depuis 1914. Le Canada devait participer à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne en fournissant des troupes. Pendant les premières années du conflit, on recrutait des militaires de carrière ou des volontaires. Toutefois, on se rendit compte que le nombre de soldats volontaires était insuffisant. De plus, relativement peu de Québécois se portaient volontaires, car pour plusieurs, incluant l'élite au Québec, cette guerre était vue comme servant surtout les intérêts impérialistes des Britanniques. En 1917, le premier ministre canadien, sir Robert Laird Borden, a eu recours à la conscription et fait adopter en juillet la *Loi du service militaire* qui lui permettait de conscrire des hommes en cas de besoin. Cette loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1918, obligeait les hommes à s'enregistrer pour un éventuel appel à porter les armes.

Alfred s'est donc inscrit et, le 26 juin 1918, il a passé son examen médical en vertu du *Military Service Act*. Le document permet de voir quels éléments d'information y ont alors été recueillis.

21. BAnQ Québec. Cote E13, localisation 2 D 023 02-03-001A-01, contenant 1960-01-032 | 1018. Il s'agit du dossier *Correspondance générale pour l'année 1915*.

22. *Ibid.*, note manuscrite.

23. On peut supposer que Clara Deschamps avait déjà commencé à occuper le poste d'institutrice dès le début de l'année scolaire, mais que cette nomination n'a pu être officialisée qu'après les démarches formelles décrites ci-dessus.

24. *École Normale de Rimouski, Annuaire n° 1, Les onze premières années 1906 à 1917, op.cit.*, p. 48.

On remarque d'abord un changement au prénom d'Alfred. Selon son acte de baptême, ses prénoms sont Joseph Alphonse Alfred; or ici, il signe *Ernest Alfred*. Est-ce une erreur qui s'est perpétuée dans le temps et qu'il n'a pas pris la peine de corriger? Tous les autres renseignements semblent exacts. On note également que son père Eugène demeurait à ce moment-là non plus à Saint-Arsène, mais à Clair, Madawaska, au Nouveau-Brunswick, le village d'où venait son épouse, Marie Dubé. Enfin, la description d'Alfred nous donne un renseignement très précis sur sa grandeur: il mesurait 5 pieds et 8 pouces à l'âge adulte. Selon divers témoignages verbaux de ses enfants, Alfred a reçu un appel à se présenter pour son service militaire. La date exacte de cet appel demeure obscure, mais il se peut que ce soit autour du 3 mars 1919, date inscrite sur le timbre dans le coin supérieur droit du document *Particulars of Recruit*. Or, la guerre était terminée depuis le 15 novembre 1918. Alfred aurait alors conclu qu'il n'avait pas à donner suite à cet appel et laissa tomber, d'autant plus que son mariage avec Clara Deschamps était déjà planifié. Le mariage d'Alfred Turcotte et de Clara Deschamps a bel et bien eu lieu le 22 avril 1919. Il y avait eu publication d'un ban dans les semaines précédant l'union, la dispense des deux autres ayant été accordée par le vicaire capitulaire, M^{gr} François-Xavier Ross²⁵. L'acte de mariage nous dit qu'au moment du mariage, Alfred Turcotte est fromager à Saint-Arsène et que son épouse Clara est institutrice²⁶. Les témoins sont Joseph Roy, un ami d'Alfred, et Henri Brillan, un oncle de Clara²⁷. Un fait intéressant à noter: le célébrant écrit le nom de famille *Turcot* dans le registre, tandis qu'Alfred signe *Turcotte*.

Selon quelques témoignages des enfants d'Alfred et de Clara²⁸, le voyage de noces devait se faire à Sainte-Anne-de-Beaupré. Cependant, le soir même de leur mariage, lors de leur arrivée à Québec, la police militaire les attendait et Alfred a été arrêté pour désertion. Il semblerait que les choses ont pu être clarifiées, d'autant plus que deux jours plus tard, le bataillon auquel devait se joindre Alfred a été démobilisé²⁹. On n'en sait pas plus sur la suite du voyage de noces.

À quel endroit demeuraient les nouveaux époux après le mariage? On sait qu'ils étaient à Saint-Arsène, mais pas davantage. Il est possible qu'ils se soient d'abord établis chez les parents de Clara, ou encore qu'ils aient utilisé la demeure du père d'Alfred qui était parti pour le Nouveau-Brunswick.

C'est à Saint-Arsène qu'est née, le 20 mai 1920, leur première enfant, une fille prénommée Thérèse, la seule de leurs enfants à naître à Saint-Arsène.

5th M. DISTRICT Depot Battalion SECOND QUEBEC Regiment
Regt. No. 286548

PARTICULARS OF RECRUIT
REGISTRY OFFICE
DRAFTED UNDER MILITARY SERVICE ACT/QUÉBEC REGT.
(Class ONE) MAR 9 1919

1. Surname **TURCOTTE**
2. Christian name **ERNEST ALFRED**
3. Present address **St Arsene, Temiscouata, Co, P.Q., Canada**
4. Military Service Act letter and number **220755 B.O.**
5. Date of birth **23rd October 1895**
6. Place of birth **Ile Verte, Temiscouata, Co, P.Q., Canada**
7. Married, widower or single **Single**
8. Religion **Roman Catholic**
9. Trade or calling **Cheese-Maker**
10. Name of next-of-kin **Eugene Turcotte**
11. Relationship of next-of-kin **Father**
12. Address of next-of-kin **Clair, Madawaska, New-Brunswick Canada**
13. Whether at present a member of the Active Militia **No.**
14. Particulars of previous military or naval service, if any **No.**
15. Medical Examination under Military Service Act —
(a) Place **Quebec** (b) Date **26-6-18** (c) Category **A 2**

DECLARATION OF RECRUIT
I, **ERNEST ALFRED TURCOTTE**, do solemnly declare that the above particulars refer to me, and are true.
Ernest Alfred Turcotte (Signature of Recruit)

DESCRIPTION ON CALLING UP

Apparent age	22	yrs.	8	mths.	Distinctive marks, and marks indicating congenital peculiarities or previous disease.
Height	5	ft.	34	ins.	
Chest measurement	fully expanded		34	ins.	
	range of expansion		3	ins.	
Complexion					Medium
Eyes					Blue
Hair					Brown

Saint-André et Saint-Joseph-de-Kamouraska

Le séjour de la famille d'Alfred Turcotte dans la paroisse de Saint-Arsène fut bref. En effet, Alfred voulait devenir propriétaire de sa propre fromagerie. Il a appris qu'un dénommé Adélarde Pelletier de la paroisse de Saint-André de Kamouraska voulait vendre sa fabrique située dans le 5^e rang de la municipalité, à 1 mille du village, sur un terrain de 1 arpent de largeur sur 1 arpent de profondeur. Le 26 février 1921, Alfred et Adélarde Pelletier se sont présentés au bureau du notaire Charles Philippe Beaulieu de la municipalité de Saint-Alexandre pour signer un acte de vente. L'acheteur acquerrait une *bâtisse servant de fromagerie, avec aussi tous les accessoires servant à ladite fromagerie... et dépendances*³⁰.

La fromagerie était à trois bâtisses d'une route nord-sud qui allait du centre du village de Saint-André jusqu'à la frontière

25. BILLY, André. *Introïbo*, Paris, Flammarion, 1939, p. 60: *Vicaire capitulaire... lorsqu'un siège épiscopal est vacant, le chapitre cathédral se rassemble et nomme un vicaire capitulaire à qui sont dévolus tous les pouvoirs de juridiction, mais non d'ordre, jusqu'à la nomination du nouvel évêque.* Cité dans www.cnrtl.fr/lexicographie/. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

26. On n'a pu trouver de trace de l'endroit où enseignait Clara, l'année de son mariage.

27. *Généalogie Québec*. Registre de la paroisse de Saint-Arsène, mariage n° 1 de l'année 1919.

28. Ces éléments d'information furent transmis en tout ou en partie par Thérèse, Bertrand et Patrice Turcotte.

29. Wikipédia, [https://en.wikipedia.org/wiki/2nd_Battalion_\(Eastern_Ontario_Regiment\),_CEF](https://en.wikipedia.org/wiki/2nd_Battalion_(Eastern_Ontario_Regiment),_CEF).

30. BAnQ Québec. Minutier de Charles Philippe Beaulieu, n° 7072, le 26 février 1921.



Fromagerie lors de la fondation de la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Source : Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska. *Saint-Joseph-de-Kamouraska, 75 ans 1922-1997, Au fil des ans, Saint-Joseph de Kamouraska, imp. Mot à Mot, 1997, p. 132.*

américaine. Le prix de vente était de 2150 \$, dont 800 \$ comptant, le reste devant être remis à raison de 200 \$ par année. Quelques semaines plus tard³¹, la famille s'installe à l'étage supérieur de la fromagerie³².

C'est là qu'est né le deuxième enfant du couple; il est donc officiellement né dans la paroisse de Saint-André, là où se trouve la copie de son acte de baptême.

Le développement des nouvelles municipalités suivait l'évolution des terres et donc l'augmentation de la population. On ressentit ainsi le besoin d'ouvrir une nouvelle paroisse précisément là où se trouvait la fromagerie de la famille Turcotte. Le 3 mai 1922, la municipalité a officiellement été créée par l'érection canonique de la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Les registres paroissiaux s'ouvrent l'année suivante, en 1923, et c'est le troisième enfant du couple, le premier garçon, qui est le premier enfant à naître officiellement à Saint-Joseph-de-Kamouraska³³. On peut dire que la famille Turcotte, bien que ne s'étant établie dans le 5^e rang de Saint-André qu'en 1921, est une des familles fondatrices de la nouvelle paroisse. Il est à noter également que l'église a été construite au carrefour du 5^e rang et de la route allant de Saint-André à la frontière. La fromagerie se trouvait ainsi au cœur de la municipalité naissante.

Au total, douze enfants de la famille Deschamps - Turcotte sont nés à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Pendant les quelque vingt ans où il a vécu à Saint-Joseph-de-Kamouraska, Alfred s'est impliqué dans cette nouvelle communauté. Il y a exercé la fonction de secrétaire-trésorier au conseil municipal de 1929 à 1931³⁴, et a été *auditeur* pour la vérification des états financiers de la Commission scolaire en 1925³⁵. On se doute bien que son degré d'implication n'était pas totalement désintéressé car, dans le domaine des affaires, une participation à la vie communautaire offre une belle visibilité et une certaine reconnaissance sociale.

En 1926, une nouvelle occasion d'affaires se présente. Le propriétaire du magasin général, François Soucy, décide de se départir de son commerce. Alfred Turcotte saisit l'occasion et en fait l'achat. Le magasin se trouvait en face de l'église, à la croisée des rues principales de la municipalité. La famille déménage au deuxième étage de cette maison, mais Alfred conserve la fromagerie et continue d'y travailler tout en exploitant le magasin général³⁶. Le fait de demeurer en face de l'église a permis, entre autres, à plusieurs garçons de la famille Turcotte d'y servir la messe et à la fille aînée d'y jouer de l'orgue et d'y diriger le chant³⁷.

Pendant plusieurs années, Alfred Turcotte a aussi tenu une succursale de la Banque Provinciale dans son magasin³⁸. De plus en plus, Alfred était reconnu comme marchand, comme en fait foi le registre paroissial lors du baptême de leur neuvième enfant: on donne comme profession du père: *marchand et fromager*.



Alfred Turcotte (à gauche) et son employé devant la fromagerie en 1922.

Source : *Ibid.*

31. *J'étais âgée de 10 mois*. Thérèse Turcotte dans un texte sur son père Alfred paru dans *Saint-Joseph-de-Kamouraska, 75 ans, 1992-1997, Au fil des ans, op. cit.*, p. 397.

32. *Ibid.*

33. *Généalogie Québec. Op. cit.* À noter que l'enfant est né le 5 mars et qu'il a été baptisé le 22, un délai inhabituel souvent dû à des circonstances particulières.

34. Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska. *Op. cit.*, p. 51.

35. *Ibid.*, p. 82.

36. *Ibid.*, p. 155. Voir aussi le texte de TURCOTTE Thérèse. *Op.cit.*, p. 397, dans lequel elle confirme les faits. Toutefois, il n'a pas été possible d'obtenir une copie de l'acte de vente de la propriété.

37. GIRARD, Louis-Aimé. *Généalogie des familles Turcotte et Deschamps, op. cit.*, p. 226. Voir aussi Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska. *Op. cit.*, p. 31. On y apprend que Thérèse fut organiste de 1938 jusqu'au déménagement de la famille en 1941.

38. *Ibid.*, p. 155.

Il ne faudrait pas penser que le fait d'exploiter un magasin général allait signifier un ralentissement dans sa sphère d'activité initiale, la transformation des produits laitiers. Alfred décide de convertir sa fromagerie en beurrerie. Dans *Saint-Joseph-de-Kamouraska — 75 ans*, on situe ce changement en 1930³⁹. Cependant, à ce moment, Alfred ne détenait pas encore le diplôme requis pour pouvoir occuper ce métier. Or, depuis 1912, les fabricants de beurre ou de fromage qui n'étaient pas diplômés de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe devaient engager un détenteur d'un tel diplôme⁴⁰, comme on l'a indiqué plus haut.

Il est possible qu'Alfred ait embauché un travailleur dûment qualifié. On sait, cependant, qu'Alfred est bel et bien retourné à l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe pour y obtenir un diplôme de fabricant de beurre. L'École laitière de Saint-Hyacinthe a conservé une copie de ce diplôme dans ses archives.

On peut dire qu'Alfred Turcotte était, à l'âge de 37 ans, un homme d'affaires accompli. Ses parents ainsi que la mère et une des sœurs de Clara prénommée Irène étaient venus rejoindre le couple dès les premières années de son installation dans la municipalité de Saint-Joseph; ainsi, il y avait là une cellule familiale multigénérationnelle offrant à l'un et à l'autre du soutien en cas de besoin. *Que de beaux souvenirs nous conservons de Saint-Joseph*⁴¹, écrit la fille aînée du couple!

La fin de leur séjour à Saint-Joseph-de-Kamouraska a été une période moins heureuse. Le 29 décembre 1922, la *Loi de la Coop fédérée* a reçu la sanction royale et a consacré la création de la Fédération des coopératives agricoles du Québec. Dans les années subséquentes, le gouvernement provincial a mis sur pied une équipe de propagandistes pour parcourir la province afin de mieux faire connaître les principes de fonctionnement en coopérative⁴². Dans ses mémoires, Louis-Aimé Girard raconte comment cela s'est passé dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska:

Aux environs de 1938, les coopératives agricoles sont devenues populaires, tout comme elles le furent aux États-Unis. Le gouvernement encourageait les petites entreprises faites par des groupes de gens. Au lieu d'avoir une [sic] seul propriétaire recueillir tous les profits, tous les participants auraient leur part. Ainsi, comme il fallait s'y attendre, un fonctionnaire arriva à St-Joseph, organisa une grosse assemblée et expliqua aux gens les principes des coopératives. Comme tous les cultivateurs avaient du lait à vendre, pourquoi ne seraient-ils pas tous propriétaires de la beurrerie et n'en recueilleraient-ils pas les profits? L'idée était



Magasin général appartenant à Alfred Turcotte
— Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Source : Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska.
Op. cit., p. 155.

*bonne en soi et même le curé trouvait que cela avait du bon sens. Cependant, ils n'ont pas attendu que Monsieur Turcotte soit prêt à se départir de son entreprise, ils l'ont pratiquement forcé à vendre*⁴³.

Dans sa monographie sur sa mère Clara, Sœur Marie-Céline confirme les propos de Louis-Aimé Girard en relatant de façon détaillée la façon dont les gens s'y sont pris pour amener Alfred Turcotte à vendre son entreprise de fabrication de beurre⁴⁴.

En s'installant à Saint-Joseph, paroisse naissante et sans facilité pour les études supérieures, papa avait dit: «Je vais faire mon argent ici et quand les enfants seront grands, nous irons dans un plus grand centre.» Les affaires étaient tellement florissantes que notre père ne pensait plus à quitter ces lieux aimés. Un dimanche soir d'hiver, nous étions tous à lire quand entra un personnage bien connu lequel demanda un entretien secret avec papa. C'était pour une proposition d'achat de sa beurrerie. Papa lui répondit que pour rien au monde il n'avait l'intention de vendre.

Au cours de la semaine, une autre délégation vint pour acheter de force, en vue d'instaurer une coopérative. Dans le but de vaincre les résistances du propriétaire, les clients de la beurrerie soulevés par les promoteurs du projet commencèrent à tenir des réunions publiques auxquelles notre cher père était convoqué. Ce manège dura des mois et quoique papa n'ait jamais fait de discours politique, il possédait un don oratoire qui se révéla alors à notre admiration. Finalement, il décida de tout vendre. «Habitué de tout gérer, je ne pourrai supporter d'en voir d'autres à ma place. Je préfère partir,» déclara-t-il, d'un ton décidé.

39. Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska. *Op. cit.*, p. 132.

40. AUDET, Louis-Philippe. *Op. cit.*, p. 192.

41. *Ibid.*, p. 397.

42. La Coop fédérée — historique: www.90.lacoop.coop/entreprise-reseau/entreprise/historique.

43. GIRARD, Louis-Aimé. *Mes Mémoires*, 2^e éd., Québec, [s. é.], décembre 1999, p. 227. Voir particulièrement le chapitre 8, p. 225–274.

44. Sœur Marie-Céline, *Clara*, Lévis, [s. é.], juin 1978, p. 27.



Famille d'Alfred Turcotte et de Clara Deschamps prise avant le déménagement à Beaumont.
Photo de l'album de famille.

Alfred vend donc son entreprise à la coopérative agricole en 1941⁴⁵. Il lui restait le magasin général, mais celui-ci ne suffisait pas à faire vivre sa famille nombreuse. Il résolut alors de vendre aussi le magasin général s'il réussissait à trouver une autre occasion d'affaires. Celle-ci s'est présentée au cours de la même période. Alfred a fait part de ses intentions à un voyageur de commerce qui s'était arrêté au magasin.

Justement, je connais un endroit idéal pour vous et pour votre famille⁴⁶. Le voyageur lui annonça que le propriétaire du magasin général de Beaumont, à cause de son âge, voulait se départir de son entreprise. Il lui expliqua que Beaumont se trouvait près de Lévis et de Québec. Monsieur Turcotte engagea un taxi pour aller visiter la place. Elle se trouvait élevée au bord du

fleuve avec une magnifique vue sur l'île d'Orléans. Monsieur Turcotte tomba tout de suite en amour avec l'endroit et l'acheta immédiatement. Le magasin avait l'électricité et un puits artésien arrivant en plein milieu de la cave. Une occasion qu'il ne fallait pas manquer. Près de la ville, ce serait plus facile pour l'éducation de ses enfants et pour leur trouver un emploi⁴⁷.

Alfred Turcotte vend alors son magasin général à un dénommé François Chénard⁴⁸. La fin de cette période de vie à Saint-Joseph-de-Kamouraska était scellée. Alfred Turcotte a annoncé aux paroissiens qu'il partait avec sa famille pour Beaumont, laissant derrière lui de la parenté, de nombreux amis et de nombreux souvenirs. Il était âgé alors de 46 ans.

45. L'acte notarié pour cette vente n'a pu être consulté.

46. Sœur Marie-Céline. *Op. cit.*, p. 28.

47. GIRARD, Louis-Aimé. *Mes Mémoires, op. cit.*, p. 228.

48. Comité des Fêtes du 75^e anniversaire de Saint-Joseph-de-Kamouraska. *Op. cit.*, p. 155. L'acte notarié de cette vente n'est pas disponible.



Magasin et maison d'Alfred Turcotte à Beaumont.
Photo tirée de l'album de famille de Thérèse Turcotte.



Alfred, sa fille et ses parents devant le magasin d'Alfred Turcotte à Beaumont.
Photo tirée de l'album de famille de Thérèse Turcotte.

Beaumont

Le magasin général de Beaumont appartenant à Fortunat Blais était situé sur le lot 95, un peu à l'est de l'église de Beaumont. M. Blais, qui y exploitait son magasin depuis 1908, a donc accepté de vendre son commerce à Alfred Turcotte. Selon le texte paru dans *Au fil des ans*⁴⁹, c'est en 1941 que la transaction s'est effectuée. La maison de trois étages à toit mansardé permettait à la famille Turcotte d'habiter l'étage supérieur et à Alfred de poursuivre l'activité du magasin général et d'une épicerie.

Sœur Marie-Céline décrit ainsi les premiers mois de résidence des nouveaux propriétaires⁵⁰:

Notre arrivée causa un peu d'émoi dans ce paisible village de rentiers. La maison et le magasin prirent bientôt un tout autre aspect par les aménagements plus modernes effectués. La curiosité s'en mêlant, la clientèle afflua et les ventes doublèrent, puis triplèrent. De plus, comme c'était au début de la guerre 1939-1945, tout devint rare sur le marché, mais monsieur Blais s'était approvisionné comme un marchand de gros. Les prix haussèrent et papa eut la chance d'écouler une marchandise de haute valeur qui dormait depuis des années aux étages supérieurs. Eh quoi! vous en avez! devint l'amusant refrain des gens étonnés de trouver chez-nous, une marchandise épuisée partout ailleurs. Ce rajeunissement plut aux touristes de l'été. Nous étions parfois jusqu'à huit enfants à aider notre père; service fort apprécié de la clientèle.

Selon Louis-Aimé Girard, Clara avait la responsabilité de la tenue de livres du magasin.

Quelque temps après l'arrivée de la famille Turcotte à Beaumont, les parents d'Alfred, Eugène et Marie Dubé, sont venus retrouver leur fils et ont pris un logement non loin du magasin, dans le cœur du village.

L'année 1942 a marqué la fin des naissances dans la famille Deschamps - Turcotte avec la venue au monde d'un quinzième enfant, un garçon. Les plus vieux de la famille ont commencé à se trouver du travail ou alors ont poursuivi des études, pour certains à l'université. L'une des filles a fait part à ses parents de son intention de devenir sœur cloîtrée: elle est entrée au monastère de la Visitation en 1946, devenant ainsi la première enfant, selon elle, à partir définitivement de la maison⁵¹. Les années 1950 furent celles de la consolidation de l'entreprise familiale, mais aussi celles des mariages de plusieurs enfants d'Alfred et Clara.

Le magasin général d'Alfred Turcotte était situé à un endroit stratégique dans le village de Beaumont, près de l'église, du bureau de poste, etc. Le dimanche matin, bien que le magasin soit fermé, les cultivateurs venant des rangs autour du village s'y amenaient très souvent avec leurs chevaux et y laissaient leurs bêtes, le temps d'aller à la messe. De temps en temps, il fallait bien rendre service à un client en fournissant tantôt une pinte de lait, tantôt une livre de beurre. Les dépanneurs, à cette époque, n'existaient pas. Au milieu des années 1950, Alfred a acheté un *snowmobile* de Bombardier, ce qui permettait à ses garçons de faire la livraison de la marchandise en hiver sans se soucier des conditions météorologiques.

49. *Au fil des ans, Spécial Beaumont*, vol. 21, n° 2, printemps 2009, 77^e parution, p. 35. L'acte notarié de l'achat du magasin n'est pas disponible. L'année 1941 est confirmée dans les textes du 75^e anniversaire de *Saint-Joseph-de-Kamouraska*, mais il faudrait avoir accès à l'acte de vente pour en avoir la certitude puisqu'Adrienne Turcotte situe plutôt le déménagement en 1940.

50. Sœur Marie-Céline. *Op. cit.*, p. 31.

51. *Ibid.*, p. 33.

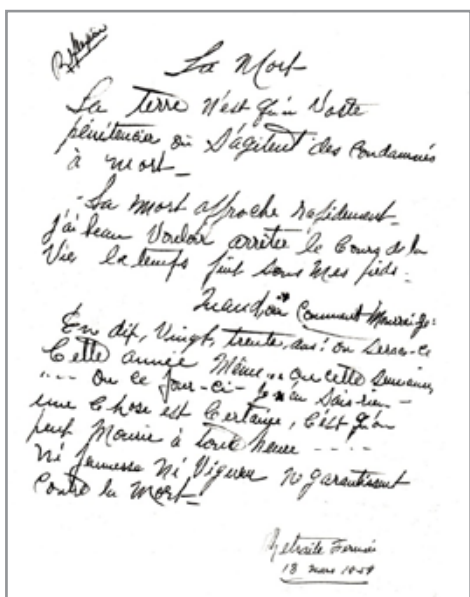


Alfred Turcotte et son snowmobile – 1961.
Photo tirée de l'album de famille de Thérèse Turcotte.

Il faut se souvenir aussi qu'à cette époque, le gros du travail de déneigement autour du magasin devait se faire à la pelle ou encore à l'aide d'un cheval. Cela demandait beaucoup de temps et d'énergie.

Plusieurs enfants d'Alfred, nous l'avons dit, ont travaillé au magasin. Deux d'entre eux ont acheté le commerce de leur père en 1959⁵². Selon l'entente, Alfred conservait toutefois le logement aux étages supérieurs, qu'il partageait avec son épouse et deux de ses enfants.

Alfred Turcotte voyait-il la fin de sa vie approcher lorsqu'il a vendu son commerce? Sœur Marie-Céline, la fille d'Alfred, a publié une réflexion sur la mort qu'Alfred avait écrite lors d'un séjour en retraite fermée le 13 mars 1959, soit deux ans avant son décès⁵³.



Réflexion sur la mort par Alfred Turcotte.

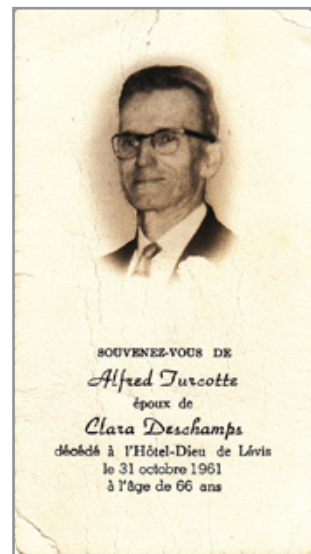
Plusieurs enfants d'Alfred étaient présents au moment de sa mort. On raconte que quelques heures avant qu'il ne décède, un des enfants lui a offert à boire. Alfred a fait un geste comme s'il voulait qu'on y ajoute du sel. Il était connu comme un

52. *Au fil des ans*, op. cit., 77^e parution, p. 35.

53. Sœur Marie-Céline. *Op.cit.*, p. 19.

grand amateur de sel! Alfred Turcotte a été inhumé quelques jours plus tard à Beaumont dans le cimetière paroissial. Alfred avait déjà choisi son lot. Il le voulait le plus près possible du bord de la falaise, là où, disait-il, il aurait une belle vue du fleuve. C'est là qu'il repose avec son épouse Clara.

Lorsque mon grand-père est mort, il avait à peu près l'âge que j'ai maintenant. Comment a-t-il évalué son parcours de vie dans les derniers mois avant son décès? Il a certes eu sa part de succès, mais également son lot de déceptions. Il faut reconnaître, il me semble, que cet homme peu scolarisé a tout de même réussi à créer des entreprises qui lui ont permis, avec son épouse Clara, de pourvoir de belle façon aux besoins de ses quinze enfants. Pour ceux et celles qui sont ses petits-enfants, il y a là un bel exemple d'un entrepreneur responsable, engagé dans sa communauté, mais qui accordait également beaucoup d'importance à sa famille. J'espère que les pages ci-dessus ont pu éclairer quelque peu son cheminement.



Titres d'ascendance

Trois titres d'ascendance sont présentés dans les pages suivantes.

1. Le premier est le plus fréquemment utilisé: l'ascendance patrilinéaire du côté paternel. On trouvera tous les ancêtres d'Alfred Turcotte en remontant, de génération en génération, par le nom de famille du père d'Alfred, donc TURCOTTE.
2. Le deuxième, l'ascendance patrilinéaire du côté maternel, remonte de génération en génération par le nom de famille de la mère d'Alfred, donc DUBÉ.
3. Le troisième, l'ascendance matrilinéaire, remonte de génération en génération par le nom de la mère (de mère en mère). La mère d'Alfred Turcotte était une DUBÉ; sa grand-mère était une BOIS, et ainsi de suite.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608–1700*, Sillery, Maison des Ancêtres et Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Édition du Miton, 1998–2001, 4 vol.
- MAGNAN, Hormisdas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.
- Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures de L'Isle-Verte 1766–1978.
- VACHON, Séraphin. *Fêtes du centenaire de Rimouski, 1829–1929 – Album souvenir*, Rimouski, Éd. S. Vachon, 1929, 117 p.

TITRE D'ASCENDANCE D'ALFRED TURCOTTE

Côté paternel, lignée patrilinéaire

Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) Date et lieu du mariage
Première génération		
Abel TURCAULT	27 novembre 1662 Église La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer, comté de Montmorency	Marie GIRAUD
Deuxième génération		
Louis TURCOT	20 janvier 1721 Sainte-Famille, île d'Orléans	Marie-Angélique PLANTE (Claude et Marie PATERNOSTRE) 7 novembre 1678 Sainte-Famille, île d'Orléans
Troisième génération		
Amador TURCOT	28 janvier 1771 Sainte-Famille, île d'Orléans	Marguerite CANAC-MARQUIS (Joseph et Marie-Magdelaine DROUIN) 13 février 1730 Sainte-Famille, île d'Orléans
Quatrième génération		
Pierre TURCOT	20 février 1805 Saint-Jean-Baptiste L'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup	Soulange LEPAGE (Jean-Frs. Régis et Joseph METAYER) Avant le 10 mai 1783, lieu inconnu
Cinquième génération		
Ignace TURCOT	11 janvier 1841 Saint-Jean-Baptiste L'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup	Monique CÔTÉ (Paul et Suzanne DION) 18 octobre 1819 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte
Sixième génération		
Isidore TURCOTTE	16 février 1863 Saint-Éloi, comté de Rivière-du-Loup	Philomène VEILLEUX (Isaac et Marie-Angèle THÉRIAULT) 10 novembre 1828 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte
Septième génération		
Eugène TURCOTTE	26 février 1889 Saint-Paul-de-la-Croix, comté de Rivière-du-Loup	Marie DUBÉ (Jean-Baptiste et Adèle BOIS) 8 janvier 1867 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte
Huitième génération		
Alfred TURCOTTE	22 avril 1919 Saint-Arsène, comté de Rivière-du-Loup	Clara DESCHAMPS (Joseph et Philomène ROY) 7 février 1882, Saint-Épiphanie

TITRE D'ASCENDANCE D'ALFRED TURCOTTE

Côté maternel, lignée patrilinéaire

Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) Date et lieu du mariage
DUBÉ, Jean	Avant le 31 décembre 1631	SUZANNE, Renée
Première génération		
DUBÉ, Mathurin	3 septembre 1670 ⁵⁴ Sainte-Famille, île d'Orléans	CAMPION, Marie (Pierre et Marguerite HÉNAULT) Mariage avant le 31 décembre 1654 Lieu inconnu — Hors population
Deuxième génération		
DUBÉ, Mathurin	13 mai 1691 Notre-Dame de Liesse Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska	MIVILLE (MAINVILLE), Anne (François et Marie LANGLOIS) 10 août 1660, Québec
Troisième génération		
DUBÉ, Augustin	7 janvier 1721 Sainte-Anne-de-La-Pocatière La Pocatière, comté de Kamouraska	SOUCY, Anne-Marie (Pierre et Isabelle-Ursule Foucrau ⁵⁵) 13 janvier 1699, Rivière-Ouelle
Quatrième génération		
DUBÉ, Zacharie	21 novembre 1768 L'Assomption, Rivière-Ouelle	LÉVESQUE, Marie Catherine (Jean-Baptiste et Geneviève CÔTÉ) 13 février 1736, Saint-Germain, Rimouski
Cinquième génération		
DUBÉ, Jean-Baptiste	28 octobre 1799 Saint-Louis Kamouraska, comté de Kamouraska	ROY-DESJARDINS ⁵⁶ , Marie-Anne (Joseph et Marie-Anne MICHAUD) 26 octobre 1778, Saint-Louis, Kamouraska
Sixième génération		
DUBÉ, Pascal	10 septembre 1832 Saint-Jean-Baptiste L'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup	McEACHEARN, Livinia (Peter et Marguerite HAMILTON) Date inconnue Mac Raymur, comté Dary, Irlande ⁵⁷
Septième génération		
DUBÉ, Jean-Baptiste	8 janvier 1867 Saint-Jean-Baptiste L'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup	BOIS, Adèle (Jérôme et Marie-Liza OUELLET) 15 août 1843, Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte
Huitième génération		
TURCOTTE, Eugène (Isidore et Philomène VEILLEUX)	26 février 1889 Saint-Paul-de-la-Croix, comté de Rivière-du-Loup	DUBÉ, Marie

TURCOTTE, Alfred

54. Il existe aussi un contrat notarié daté du 24 août 1670. Notaire Romain Becquet, comté de Montmorency.

55. On retrouve aussi le nom de famille écrit *Fouquereau*.

56. Roi dit Déjardin.

57. Ainsi écrit dans l'acte de mariage. Possiblement Derry, un comté au nord de l'Irlande du Sud.

TITRE D'ASCENDANCE D'ALFRED TURCOTTE

Côté maternel, lignée matrilineaire

Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
Hors population		
DEFOY, Pierre	Avant le 31 décembre 1638	BLANCHARD, Catherine
Première génération		
DUMAS, François (François et Anne ROLLIN)	5 juillet 1667 Lieu indéterminé	DEFOY ⁵⁸ , Marguerite (Pierre et Marguerite HÉNAULT)
Deuxième génération		
AUDET-LAPOINTE, Pierre (Nicolas et Madeleine DESPRÉS)	3 février 1698 Saint-Jean, île d'Orléans	DUMAS, Marie
Troisième génération		
THERRIEN, Pierre (Pierre et Jeanne Ducheron-Deslauriers)	11 février 1726 Saint-Jean, île d'Orléans	AUDET-LAPOINTE, Marie-Madeleine
Quatrième génération		
DANGEUGER LECHASSEUR, Jean-Baptiste (Jean et Marie-Ang. ROULOIS)	14 novembre 1763 Saint-Jean, île d'Orléans	THERRIEN, Marie-Thérèse
Cinquième génération		
PETIT LEVANT, Antoine (Jean et Marie CARESSE)	22 janvier 1788 Beaumont, comté de Bellechasse	DANGEUGER ⁵⁹ , Geneviève
Sixième génération		
OUELLET, François	23 septembre 1819 Saint-Georges Cacouna, comté de Rivière-du-Loup	BOOZE dit PETIT, Marie-Luce (Peter et Angélique PETIT)
Septième génération		
BOIS, Jérôme (Joseph et Marie-Angélique MADORE)	15 août 1843 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte	OUELLET, Marie-Lisa
Huitième génération		
DUBÉ, Jean-Baptiste (Pascal et Lavinia McEACHEARN)	8 janvier 1867 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte	BOIS, Marie-Adèle
Neuvième génération		
TURCOTTE, Eugène	26 février 1889 Saint-Paul-de-la-Croix, comté de Rivière-du-Loup	DUBÉ, Marie
Dixième génération		
TURCOTTE, Alfred		

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

girardcj@videotron.ca



58. Née vers 1638 en France. Décédée le 12 janvier 1719 à Saint-Jean, île d'Orléans.

59. Le nom pourrait être écrit *Chasseur* dans le registre officiel, mais l'écriture est illisible. On retrouve aussi l'écriture *Chalou* ou *Chasson* dans certains ouvrages. Cette femme est décédée *subitement* le 26 avril 1799 et a été inhumée le 28 avril à L'Isle-Verte.



Activités de formation (hiver 2017)

Société de généalogie de Québec

Formation de base	Local	Dates	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	14 janvier	9 à 12	3	Gratuit
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	28 janvier	9 à 11	2	10 \$
Commencer sa recherche	3212	4, 11 et 18 février	9 à 12	9	40 \$
Le Fonds Drouin numérisé	SGQ	4 février	9 à 12	3	15 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	25 février	9 à 12	3	Gratuit
Entraide généalogique	3224	4 mars	9 à 12	3	Gratuit
Premiers contacts avec la généalogie	3212	18 mars	9 à 12	3	Gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3212	1 ^{er} avril	13 à 16	3	15 \$
Formations intermédiaires					
Recherche généalogique en France	3212	14 janvier	13 à 16	3	15 \$
<i>Parchemin</i>	3212	19 janvier	13 à 16	3	5 \$
Choix de sites Internet	3212	21 janvier	9 à 12	3	15 \$
Les archives privées	3212	25 janvier	13 à 16	3	5 \$
<i>Généalogie Québec (Le Lafrance)</i>	3212	28 janvier	9 à 11	2	10 \$
Le registre foncier	3212	28 janvier	13 à 16	3	15 \$
<i>Brother's Keeper</i> (entraide)	3212	4 février	13 à 16	3	Gratuit
Le portail de BAnQ	3212	9 février	13 à 16	3	5 \$
<i>Heredis</i> (entraide)	3212	11 février	13 à 16	3	Gratuit
Commencer sa recherche (supplément)	3212	25 février	9 à 12	3	15 \$
Les archives photographiques	3212	25 février	13 à 16	3	5 \$
Initiation à l'héraldique	3212	4 mars	13 à 16	3	25 \$
Posséder une terre dans les cantons	3212	6 mars	13 à 16	3	5 \$
La base de données <i>Ancestry</i>	3212	11 mars	9 à 11	2	10 \$
BAnQ de l'enfance au trépas	3212	11 mars	13 à 16	3	5 \$
Ressources numériques de la SGQ	3212	18 mars	9 à 11	2	10 \$
Le Régime français	3212	18 et 25 mars	13 à 16	6	25 \$
Les Filles du roi	3212	25 mars	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	8 avril	13 à 16	3	15 \$
Lecture et illustration des armoiries	3212	8 avril	13 à 16	3	15 \$
Recensements du Canada et des États-Unis	3212	29 avril	9 à 12	3	15 \$
Ateliers spécialisés					
Attestation de compétence en généalogie	3212	21 janvier	13 à 16	3	15 \$
De la recherche à l'écriture	3212	8 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

418 651-9127 durant les heures d'ouverture.

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non-membres.

Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

www.sgq.qc.ca



Delamarre-Lamarre

Discussion sur le patronyme du premier arrivant et autres pionniers qui n'ont pas fait souche ou qui sont arrivés plus tard

Yves Delamarre (5666)

L'auteur a eu une carrière comme professionnel des relations du travail au gouvernement du Québec. Retraité en 2003, il s'intéresse à la généalogie depuis plus de 25 ans. Après un premier livre numérique sur son premier ancêtre maternel, *Louis Bolduc... notre ancêtre malgré tout*, il a collaboré à un autre livre, non édité, *De la dynastie des Boulduc, aux Bolduc du Nouveau Monde via Louis Boulduc (Bosleduc), notre ancêtre*. Il a également créé un site Internet sur la paroisse de Saint-Zéphirin de Stadacona à Québec, là où il y a toujours eu des Delamarre, et ce depuis bien avant la fondation.

Résumé

À l'aide de copies des actes originaux obtenus sur Ancestry, l'article veut démontrer que le véritable patronyme du premier arrivant au Québec était Delamarre et non Lamarre, tel que rapporté dans plusieurs articles et arbres généalogiques qui circulent sur Internet. De plus, il établit que ce premier arrivant n'est pas l'ancêtre de tous les Delamarre ou Lamarre, puisque d'autres immigrants arrivés aux XVII^e et XVIII^e siècles ont aussi laissé une descendance.

En étudiant les nombreux arbres généalogiques concernant le patronyme en titre et auxquels nous avons eu accès, surtout par Internet, nous avons pu constater que des descendants du premier arrivant, qui portent aujourd'hui le nom de Lamarre, font référence à Louis Lamarre comme premier arrivant et ancêtre de tous les Lamarre et Delamarre. Nous ne contestons pas que Louis soit l'ancêtre de plusieurs lignées de descendants portant l'un ou l'autre de ces deux patronymes, loin de là, puisque cela coïncide avec nos preuves. Ce que nous contestons, c'est l'orthographe de son nom de famille. Nous croyons pouvoir établir qu'il se nommait Louis Delamarre.

Précisons qu'au XVII^e siècle les deux patronymes existaient en France. Toutefois, nos recherches nous ont fait constater qu'alors que les deux patronymes se trouvaient dans plusieurs départements français, certains départements employaient plutôt l'un que l'autre. D'après le site Internet *Bigenet*¹ qui recense les actes BMS (baptême, mariage, sépulture) de la France entre les années 1600 et 2000, il y a eu dans l'Eure, département où se trouvent Les Andelys, lieu d'origine de Louis Delamarre, des Delamarre et des Lamarre, quoique ces derniers semblent avoir été moins nombreux. Entre 1600 et 1700, période contemporaine de la vie d'Adrien, père de Louis, nous comptons neuf mariages de Delamarre, hommes ou femmes, et trois mariages de Lamarre, hommes ou femmes. On ne peut donc en tirer une conclusion permettant d'affirmer que Louis devait forcément porter l'un des patronymes plutôt que l'autre. C'est pourtant ce que semblent avoir conclu

certaines généalogistes en éliminant systématiquement le « De » devant Lamarre ou en l'ajoutant après le nom, entre parenthèses, pour ne retenir finalement que le patronyme Lamarre, comme si le patronyme Delamarre ne pouvait pas être retenu.

Nous nous devons d'ajouter aussi que Louis Delamarre n'est pas l'ancêtre de tous les Lamarre et Delamarre du Québec puisque d'autres pionniers, arrivés plus tard, ont aussi laissé une descendance, comme nous le verrons plus loin.

En Nouvelle-France, la première source pour déterminer le patronyme de Louis est l'acte qu'il a passé devant le notaire public Guillaume Audouart dit Saint-Germain pour l'achat d'un habit le 7 juillet 1658 à Québec. Bien évidemment, cet acte n'est pas facile à déchiffrer, mais plusieurs spécialistes de la paléographie ont pu le consulter et nous ont laissé le résultat de leur décriptage.

Pour notre part, aussi néophyte que nous soyons en paléographie, nous lisons bien *Louis delaMarre* sur la copie de l'original de ce document notarié. Dans cet acte, obtenu à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), le notaire écrit *delaMarre* en un mot, tel qu'en témoignent les fac-similés 1 et 2².

Dans l'acte de mariage, le R. P. Claude D'Abblon qui officie, le 21 avril 1659, au mariage religieux de Louis Delamarre et Jeanne Gresnier, désigne Louis par *Louys de la mare* (fac-similés 3 et 4); de plus, il orthographie le nom de Louis en marge de l'acte comme *Louys delamare* (fac-similé 5).

1. www.bigenet.org/, (consulté le 26 novembre 2009).

2. Les fac-similés se trouvent à la fin du présent texte.

D'autres actes et certificats originaux permettent aussi de constater l'orthographe du nom. Dans le contrat de mariage de Louis et de Jeanne Garnier (Gresnier) du 20 avril 1659 passé devant le notaire Guillaume Audouart, nous trouvons la même orthographe en deux ou trois mots (fac-similés 6, 7 et 8).

Nous voyons toutefois qu'à la ligne 20, l'orthographe diffère (fac-similé 9).

L'acte de baptême de Pierre, premier fils de Louis, l'ancêtre de notre lignée, reprend l'orthographe en un mot du patronyme sous la signature de Jean Torcapel, curé de Notre-Dame-de-Québec, le 25 janvier 1660 (fac-similés 10 et 11).

Dans le contrat de mariage de ce même Pierre Delamarre et de Marie Pollet (Paulet), le 29 janvier 1684, le notaire seigneurial Paul Vachon écrit le patronyme de Pierre, de son père ou de son frère à onze reprises. Il utilise la majuscule une seule fois sur la page qui résume l'acte en désignant Pierre une fois sous le patronyme *delamare*, et sept autres fois, sous le nom *lamare*. Le père de Pierre, Louis, est identifié comme *delamare* et son frère, Louis (junior) comme *lamare*. Pas une seule fois il ne double le « r ». L'acte concerne Pierre *Lamare* qui pouvait aussi être désigné comme Pierre *Delamare*, dont le père se nommait Louis *Delamare* et le frère Louis *Lamare*. Cet acte démontre que les notaires n'avaient pas un grand souci de l'uniformité des patronymes et que la standardisation n'était pas à l'ordre du jour.

Nous avons par ailleurs consulté l'acte passé le 1^{er} mars 1682 devant le notaire royal Gilles Rageot, aux termes duquel Guillaume Hébert vend une habitation à Louis *Delamarre*, fils. Le nom *Delamarre* apparaît clairement sur cet acte comme on peut le voir dans les fac-similés 12 et 13.

Dans cet acte, Louis, le fils, a signé ainsi clairement (fac-similé 14).

Ce que nous retenons, c'est la constance avec laquelle les sources désignent le premier arrivant et père de Pierre sous le nom *Delamare*, qu'il soit écrit en un, deux ou trois mots, qui a été standardisé plus tard, à *Delamarre*. Notons que ni Louis, le père, ni son fils Pierre ne savaient écrire ou signer, comme en témoignent les actes que nous avons cités, et ne pouvaient donc pas vérifier l'orthographe de leurs noms.

Des experts ont fait ces mêmes lectures bien avant nous. L'abbé Cyprien Tanguay³, surnommé *le père de la généalogie*

canadienne-française, le désigne ainsi : *De LA Mare, Louis*. À la même page, il désigne de la même façon son fils cadet Louis, alors qu'il écrit plus fidèlement le nom de son aîné, Pierre, en y ajoutant un « r » comme suit : *De LA Marre*. Toutefois, en écrivant le nom en trois mots, il interprète ce qui n'avait pas à être interprété. Plus tard, René Jetté⁴ désigne Louis de la façon suivante : *LAMARRE (de)*. Il déplace la particule « de », mais il ne l'enlève pas, sans doute dans un but de standardisation pour faciliter la lecture ou les recherches généalogiques. Quant au *PRDH*⁵, qui corrige et le Tanguay et le Jetté, il laisse tomber la particule pour ne retenir que le patronyme *LAMARRE*. Dans ce dernier cas, nous croyons qu'il s'agit d'une interprétation outrancière du nom, qui n'est pas conforme à l'acte notarié, ni à Tanguay, ni à Jetté. D'ailleurs, nous ne pouvons reconnaître une règle de standardisation de la part du *PRDH*, concernant ce patronyme, car il n'est pas constant, utilisant tantôt le nom *Lamarre* et tantôt *Delamarre* sans que ce soit toujours fidèle aux actes originaux⁶.

Dans la fiche de mariage de Pierre, fils de Louis et ancêtre de la lignée à laquelle nous nous intéressons, René Jetté⁷ le désigne sous le patronyme *LAMARRE (de)*, Cyprien Tanguay⁸ comme *DE LA MARRE*, et selon le *PRDH*⁹, il a été baptisé sous le nom *DELMARRE*. Par ailleurs, dans les actes de confirmation, acte et contrat de mariage, et acte de sépulture, le *PRDH* le désigne sous le nom *LAMARRE*, de même que dans les recensements que nous citons plus loin. Quant à son frère Louis, sa fiche de mariage du 16 janvier 1686 avec Anne Quentin, telle que rapportée par le *PRDH*¹⁰, le désigne sous le nom Louis *DELMARRE*.

Au recensement de 1666, Louis et son frère Pierre sont désignés sous le nom *Delamare*¹¹, mais au recensement de 1667 et à celui de 1681, on les nomme *Lamare*¹².

À notre avis, la standardisation et l'uniformisation des patronymes, utilisées dans certaines bases de données, tout en facilitant les recherches dans une certaine mesure, ne reproduisent pas toujours fidèlement le contenu des actes.

Aujourd'hui, le nom de baptême ou le nom enregistré officiellement à la naissance désigne une personne pour toute sa vie dans tous les registres, sauf si la personne le fait modifier pour des raisons sérieuses reconnues légalement en s'adressant au Directeur de l'État civil du Québec ou au tribunal. Il semble bien que, si elles existaient, les lois ou leur application n'étaient

3. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Eusèbe Sénécal et Fils, vol. 1, 1608–1700, p. 168.

4. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 636.

5. *PRDH*, *Programme de recherches en démographie historique*, Université de Montréal, ©1999–2015, www.genealogie.umontreal.ca/fr.

6. Cette remarque de notre part ne doit pas être considérée comme une critique négative générale sur l'œuvre immense et essentielle qu'est le *PRDH* qui nous sert toujours de base pour la période qu'il couvre.

7. JETTÉ, René. *Op. cit.*, p. 636.

8. TANGUAY, Cyprien. *Op. cit.*, vol. 5, p. 168.

9. *PRDH*. *Op. cit.*, fiche 57770.

10. *Ibid.*, fiche 34301.

11. *Ibid.*, fiche 95469.

12. *Ibid.*, recensement 1667, fiche 96358; recensement 1681, fiche 97737.

pas si rigoureuses au XVII^e siècle. Les nombreux actes que nous avons analysés ne démontrent pas une telle rigueur : les individus concernés étant le plus souvent illettrés, les notaires, les avocats, les prêtres ou autres personnes autorisées à rédiger des actes écrivaient les noms au gré de leurs connaissances et parfois de leurs fantaisies ; le nom pouvait ainsi être modifié avec l'usage. Nous croyons que c'est de cette façon que la particule « de » a pu disparaître du patronyme *Delamarre*, sans exclure, cependant, que cela ait pu être un choix de certains ancêtres concernés. En outre, à l'instar de paléographes réputés, nous avons observé qu'à cette époque, l'usage de la majuscule, particulièrement chez les notaires et avocats, était singulièrement fantaisiste. Les noms propres ne débutaient pas obligatoirement par une majuscule et des noms communs pouvaient sans raison débiter par une majuscule. Plus étonnant, nous pouvions trouver des majuscules à n'importe quelle position des noms et autres mots. Il faut dire aussi que les majuscules n'étaient pas toujours faciles à isoler, plusieurs y allaient de traits ressemblant à des hiéroglyphes au hasard dans les textes. De plus, des mots étaient unis ou entrecoupés sans raison sauf, il nous semble, de ne pas vouloir lever la plume ou de devoir la tremper dans l'encrier. La dextérité nécessaire à l'utilisation de la plume d'oie n'était pas l'apanage de tous. Pour bien illustrer les difficultés du déchiffrement des actes officiels anciens, particulièrement des actes notariés, nous citons M^{me} Diane Maheu-Jacques qui donne des sessions de formation en paléographie à la Société de généalogie de Québec :

*L'orthographe. Plusieurs notaires écrivent au «son», sans aucune règle d'orthographe. Alors, toutes les fautes sont possibles. Un mot peut être écrit plusieurs fois dans un texte et de plusieurs façons différentes, surtout, les noms propres. Certains notaires ne respectent aucune règle de grammaire pour les majuscules et minuscules, le singulier et le pluriel, les accents et la ponctuation*¹³.

Ajoutons que les scribes étaient confrontés à divers accents, puisqu'au début de la colonie les pionniers étaient issus de plusieurs régions de France, chacune ayant son accent ou sa prononciation.

En ce qui regarde notre lignée ancestrale¹⁴, nous constatons, en résumé, qu'au fil des générations, le patronyme *Delamarre* a glissé vers *Lamarre*, puis est revenu à l'orthographe d'origine que nous utilisons encore aujourd'hui. Le premier ancêtre de notre lignée, né en Nouvelle-France, baptisé et ondoyé sous le nom Pierre *Delamare*, et désigné comme tel au recensement de 1666, a été inscrit, par la suite, sous le patronyme *Lamarre*, comme nous l'avons vu plus haut. En suivant sa descendance, en lignée agnatique, son fils Joseph, notre ancêtre, a été baptisé sous le nom *Lamarre*, s'est marié sous

celui de *Lamare* et sa sépulture indique aussi le nom *Lamare*. À la troisième génération née en Nouvelle-France, notre ancêtre Antoine a été baptisé sous le nom *Lamarre*, s'est marié sous le nom *Lamars*¹⁵ et est décédé sous le nom *Lamard*. Son fils à la quatrième génération, Joseph, a été baptisé et s'est marié sous le nom *Lamars*, et a été inhumé comme *Lamare*. Pour Joseph de la cinquième génération, nous ne possédons que l'acte de mariage sous le nom *Lamarre*. Il en est de même pour Jean-Baptiste de la sixième génération. Cependant, au recensement de 1851, il est inscrit et a signé sous le patronyme Baptiste *Lamard* et, à celui de 1871, on l'inscrit comme *Lamarre*. C'est toutefois ce dernier qui a repris le patronyme *Delamarre* à partir de 1872, ce que prouvent les bottins et annuaires d'adresses de la ville de Québec, tous analysés depuis 1826 jusqu'à 1970. À la septième génération, l'ancêtre se prénomme aussi Jean-Baptiste (junior). Il est connu comme *Lamard* au recensement de 1852, *Lamarre* à celui de 1871, se marie sous le nom *Lamarre*, mais en 1872, d'après les annuaires d'adresses de Québec, il se nomme *Delamarre* et est recensé comme tel en 1901¹⁶. Il ne délaissera plus ce patronyme, ses descendants non plus.

À notre connaissance, les descendants de Louis, l'autre fils du premier arrivant, n'ont pas dérogé au patronyme *Lamare* ou *Lamarre*, jusqu'à nos jours. Toutefois, pour l'affirmer, nous nous basons sur plusieurs arbres généalogiques déjà publiés que nous avons consultés sur Internet, car nous n'avons pas fait de recherche sur cette lignée.

En résumé, le premier arrivant de notre généalogie en Nouvelle-France, que ce soit pour celle des *Lamarre* ou des *Delamarre*, se nommait Louis *Delamarre*. À partir de son fils Pierre, cinq générations de descendants directs ont adopté le patronyme *Lamarre*, mais depuis 1872, les ancêtres de notre lignée jusqu'à nous se sont tous appelés *Delamarre*.

Variantes du patronyme et surnoms ou noms dits

En plus des variantes orthographiques vues jusqu'ici, nous pouvons ajouter *Lamore*, nom sous lequel Jean-Baptiste, ancêtre de la 6^e génération née au Québec, était inscrit au bottin de la ville de Québec en 1857. Toutes ces variantes, indépendamment des textes originaux, ont été standardisées dans les diverses bases de données pour devenir les noms *Delamarre* et *Lamarre* que nous connaissons aujourd'hui.

Le premier surnom ou nom dit rencontré est celui rattaché à Louis *Delamarre*, le premier ancêtre : Gassion. Il appert que ce surnom n'a pas survécu puisqu'on ne le retrouve nulle part ailleurs que dans les premiers actes notariés concernant Louis ou ses descendants immédiats.

13. Notes de cours en feuilles détachées.

14. Il s'agit de la lignée de Pierre, fils de Louis ; Pierre fut le premier *Delamarre* ou *Lamarre* né au Québec. Sa descendance conduit en droite ligne jusqu'à Yves *Delamarre*, auteur de ce texte.

15. Notons ici que l'orthographe *Lamars* est exclusivement utilisée lorsque l'abbé Chrétien Lechasseur est l'officiant.

16. Les données des recensements sont celles de la ville de Québec et sont puisées dans le cédérom *Recensements 1851-1871-1901 Ville de Québec* produit par la Société de généalogie de Québec conjointement avec le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) de l'Université Laval.

L'abbé Cyprien Tanguay, sous la rubrique *DeLAMARRE*, fait le lien avec les noms dits : Belle-Isle, De La Mare, Gamache et Lamarche. Il donne les *variations*¹⁷ et surnoms suivants au nom *DeLAMARRE*: Varin et Lamarre¹⁸. Pour *LAMARRE*, il donne aussi les variations et surnoms suivants : De La Mare, De Lamarre, Lamarche, Lamare, Lamarque, Aymart, Belisle et Belle-Isle, Chabot, Gamache, Jabot, L'Éveillé, Roullé, Sirende et St-André. On trouve aussi Lamarre dit Sanssoucy¹⁹. Cependant, dans toutes nos recherches et vérifications, sauf pour les variantes orthographiques des Delamarre et Lamarre, nous n'avons trouvé aucun de ces autres noms, surnoms et noms dits appliqués à nos ancêtres directs ou indirects. Toutefois, nous n'avons pas poursuivi nos recherches sur ces autres noms et surnoms.

Standardisation des patronymes

Les principales sources généalogiques reconnues recourent souvent à la standardisation des patronymes en utilisant l'orthographe moderne et uniformisée pour faciliter la classification et les recherches. Ainsi, *Delamare* devient *Delamarre* et *La Mare* devient *Lamarre*. Les variantes ne sont donc pas habituellement retenues.

Pour notre part, nous avons adopté une règle absolue qui nous oblige, après avoir consulté le relevé, à toujours référer à la copie disponible de l'original pour tous les actes qui concernent nos ancêtres directs. De cette façon, nous pouvons toujours indiquer l'orthographe originale sans tenir compte de toute uniformisation ou standardisation.

D'autres immigrants dont certains ont fait souche

Les résultats de recherches qui suivent débordent de la stricte généalogie des ancêtres de notre lignée. Nous désirons ici approfondir toutes les questions relatives à notre patronyme et bien identifier les différentes souches, pour ainsi établir clairement les différences entre celles-ci et notre lignée. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur toutes les sources reconnues que nous avons trouvées pour n'omettre aucun autre arrivant. Cependant, nous nous sommes limités aux xvii^e et xviii^e siècles. Nous avons tenté d'être très exhaustifs, mais il est probable que certains noms nous soient inconnus.

Nos recherches le démontrent : Louis Delamarre est le premier arrivant portant ce patronyme, qui a fait souche en Nouvelle-France et y a laissé une descendance. Cependant,

même s'il a devancé ses homonymes de plusieurs décennies, il ne fut pas le seul Delamarre ou Lamarre à immigrer au Québec. Nous retenons autant les Lamarre que les Delamarre, car certains sont identifiés, selon les actes, tantôt par un patronyme, tantôt par l'autre. De plus, quelques descendants de ces arrivants ont changé de nom au fil des ans.

Voyons d'abord les femmes qui sont arrivées à la même époque que Louis. Les noms en gras sont inscrits tels qu'ils apparaissent au *PRDH*.

Les femmes

- **Françoise Delamarre** est la première femme de ce nom dont la présence est connue en Nouvelle-France. Elle était originaire de La Rochelle, en France, et avait épousé Michel Désorcy, natif de Sceaux, en Île-de-France, avant le 27 novembre 1656 en un lieu de France non précisé. On suppose qu'il en fut ainsi puisque cette année-là est celle de la naissance de Michel, leur fils aîné, à Neuville au Québec. Elle a donc devancé Louis Delamarre. Nous savons que son époux était à bord du navire *Le Taureau* arrivé à Québec le 21 juin 1657, et on présume qu'après être retourné en France, il est revenu à Québec en 1659 sur le *Saint-André* avec son épouse et son fils Michel. Le nom de Françoise n'apparaît toutefois pas sur la liste des passagers de ces deux bateaux²⁰. Nous avons, cependant une certitude au sujet de Françoise : elle était présente au baptême de Pierre Delamare, premier de notre lignée à être né à Québec, dont elle était la marraine, le 25 janvier 1660²¹. Dans la copie de l'original de l'acte d'ondolement et de baptême de Pierre, Françoise est désignée sous le patronyme *delamarre*. La descendance de Françoise porte évidemment le nom Désorcy. Ils ont eu un seul fils. Nous ne connaissons pas les parents de Françoise. Elle était décédée en 1662, lorsque Michel Désorcy s'est remarié²².
- **Anne Lamare**, fille d'Adrien *Lamarre*, originaire de Saint-Sulpice, faubourg de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, en Île-de-France, a épousé Pierre Duquet Delachensay à Québec le 25 août 1666²³. Dans l'acte de mariage, son nom et celui de son père sont écrits *la Mare*. Cette présence à Québec démontre qu'il y avait aussi des *Lamarre* à l'époque de l'arrivée de notre ancêtre Louis Delamarre. Le père d'Anne n'avait probablement aucun lien avec le père de Louis, malgré la ressemblance des noms, car ils demeuraient dans des régions de France différentes. Incidemment, Pierre Duquet remplacera, en 1681, Louis Bolduc, notre ancêtre maternel,

17. Le mot variation n'est pas approprié dans ce cas, le mot variante aurait été tout indiqué.

18. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Eusèbe Sénécal et Fils, 1871-1890, vol. 1, p. 841, et vol. 3, p. 202.

19. *Ibid.*, vol. 5, p. 106.

20. CAMPEAU, Charles Vianney. *Navires venus en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers : des origines à 1699*. <http://naviresnouvellefrance.com>, (consulté 17 août 2015).

21. *PRDH*. Fiche 57770.

22. Selon Marcel Trudel dans son *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Coll. Cahiers du Québec : Histoire, Hurtubise HMH, Michel Désorcy avait 31 ans en 1657 ; il serait donc né vers 1626. Il épouse, en secondes noces, Françoise Huboust le 17 octobre 1662. On le dit marchand.

23. *PRDH*. Fiche 66708.

comme procureur du roi à la Prévôté de Québec, et prendra sa succession lorsque Bolduc sera déchu en 1682²⁴.

- **Marie Delamare**, Fille du roi, se marie à Québec le 27 novembre 1668 avec Guillaume Renaud²⁵. Ils laissent une nombreuse descendance. Dans l'acte de mariage, on lit que *Marie de la Mare* fille de David *de la Mare* a épousé Guillaume *Regnault*.
- **Catherine Delamare**. Au baptême de François Debilly, le 17 octobre 1679, Catherine est désignée comme sa mère et l'épouse de son père Jean François²⁶. Toutefois, au *PRDH*, dans ses fiches *Individu*, *Famille et Union*²⁷, elle est identifiée sous le nom Catherine *Lamarche Lamarre*. L'acte de mariage indique le patronyme *de la Mare* pour Catherine et son père, et *de billy* pour son époux.

Les hommes

- En mai 1659, lors de la cérémonie de confirmation de 84 personnes, pêcheurs ou membres d'équipages, qui eut lieu à Percé, un certain **Jacques Delamare**, originaire de l'archevêché de Rouen, a été confirmé. Aucune information sur son âge, ses parents ou ce qu'il est devenu n'est disponible. Toutefois, il ne fait pas partie des six personnes qui manifestent ensuite leur présence *dans le St-Laurent*, autrement dit à Québec²⁸.
- **Robert Delamarre** apparaît au recensement de 1666. On le dit *Travaillant volontaire, demeurant à Québec*, il a alors 50 ans. Au *PRDH*, sur sa fiche *Individu*, il est inscrit comme Robert *Lamarre*. Il est né le 10 janvier 1607 à Bois-Guillaume, Rouen, en France. Son père se nomme Jacques *Lamarre* et sa mère Catherine Huchet. Il s'engage par contrat de mariage, le 16 octobre 1667, avec la veuve Françoise Charon en un lieu indéterminé au Québec, devant le notaire royal Romain Becquet. Son épouse est originaire de la paroisse de Moisse, à Brouage, évêché de Saintes, en France. Le couple ne laisse pas de descendants. Françoise n'en avait pas non plus de son mariage précédent avec Jean Zacharie Maheu²⁹.
- Le 7 mars 1685, le nom de **Jacques Delamare** apparaît sur une liste de migrants. À son sujet, la note suivante est ajoutée: *Jacques Delamare est engagé pour M. De Cheury et autres intéressés en la compagnie d'Acadie* et partira sur le *Saint-Long*. Jacques Delamare est engagé pour trois

ans moyennant l'aller et le retour et 110 livres par an dont 30 d'avance. Jacques est originaire de Sables et est marinier. *Sables* est sûrement une localité de France, mais elle n'est pas précisée dans la fiche. Ce Delamare n'est donc pas resté à Québec et n'a pas laissé de descendance ici³⁰.

- **André Delamarre** et Angélique Chapacou ont signé leur contrat de mariage le 8 juin 1700 chez le notaire royal Pierre Raimbault selon ce qu'il appert dans une fiche du *PRDH*³¹. André est le fils de Robert et Marguerite Dannel. C'est sans doute dû à la standardisation des noms qu'il est appelé *Delamarre* dans cet acte, puisque dans sa fiche *Individu*, le *PRDH* le nomme André St-André *Lamarre* et son père Robert *Lamarre*. Il est aussi désigné comme André St-André *Lamarre* dans les fiches *Union et Famille*; son fils André (junior) qui a épousé Marie Lanctot est désigné sous le même nom dans sa fiche *Famille*. Dans la copie de son acte de décès survenu le 11 juillet 1756, on le désigne sous le nom d'*andre lamare dit St-André*. Sa descendance est maintenant connue sous le nom de *Lamarre*, et plusieurs habitent Longueuil au Québec. Une maison historique porte le nom d'André Lamarre à Longueuil.
- **Michel Lamarre**, domestique engagé de 27 ans, apparaît au recensement de 1666 sur la liste des personnes résidant chez un dénommé Darpentigny (Le Gardeur sieur de Repentigny) et sa conjointe Marie Fabry (Favery) de Québec. Aucun autre détail n'est ajouté permettant d'établir s'il a laissé une descendance³². Selon René Jetté³³, il était le domestique d'Ignace Le Gardeur demeurant au même endroit. Il est probable qu'il soit retourné en France après son engagement de trois ans, comme plusieurs l'ont fait à cause de la vie difficile, leur lot en Nouvelle-France.
- Le 30 mai 1690, eut lieu à Québec la sépulture de **Pierre Lamare**, 19 ans, fils de Jacques et Marguerite Pinelle, tous deux d'origine et de résidence non déterminées³⁴. L'original de son acte de sépulture le désigne bien sous le nom *Lamare*.
- **Henri Lamare Belisle** se marie à Québec le 26 juin 1690. Son père se nommait *Belisle Lamare* et, au *PRDH*, la fiche *Individu* de son fils le désigne comme *Belisle*³⁵. Nous notons cependant que dans l'original de l'acte de mariage, nous lisons plutôt le nom *henry lamard dit belle isle*. Cette famille

24. DELAMARRE, Yves. *Louis Bolduc, notre ancêtre malgré tout...* Disponible à la SGQ.

25. *PRDH*. Fiche 66828.

26. *PRDH*. Fiche 6262.

27. *Ibid.*, fiches 16797, 484 et 3853.

28. *Ibid.*, fiche 40527 et TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Coll. Cahiers du Québec: Histoire, Hurtubise, HMM, 1983, p. 413.

29. *PRDH*. Fiches 95963, 13959, 94306, 14489, 2666, 13576 et 1834.

30. *PRDH*. Fiche 403214.

31. *Ibid.*, fiches 94997, 19374, 19372, 8599 et 17781.

32. *Ibid.*, fiche 95879.

33. JETTÉ, René. *Op. cit.*, p. 636.

34. *PRDH*. Fiches 69721, 47327 et 47328.

35. *Ibid.*, fiches 67409, 6315, 6316, 6317, 6322 et 6594.

semble avoir définitivement abandonné le nom *Lamare* pour celui de *Belisle*.

- **Claude Lamard** s'est marié le 8 septembre 1749 à Québec avec Geneviève Tardif. Il était originaire de l'évêché de Beauvais, en Île-de-France. Sa fiche *Individu* le nomme *Lamarre Léveillé*³⁶. Sa descendance aurait changé de nom au fil des générations, puisque le père Lebel³⁷ affirme qu'il est l'ancêtre de **Victor Delamarre**, l'homme qui se prétendait le plus fort au monde et dont plusieurs exploits de force physique ont été homologués. On peut retrouver son histoire sur plusieurs sites Internet et dans quelques livres et revues. Quant à nous, la preuve est faite que nous n'avons pas le même ancêtre québécois, ni aucun lien de parenté avec cette célébrité, à moins de remonter, en France, antérieurement à 1658.
- Selon M^{gr} Tanguay, un certain **Pierre Lamarre** originaire de Hautménil, diocèse de Coutances, en Normandie, et baptisé là en 1714, a été inhumé le 22 février 1744 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière³⁸. Le *PRDH* fournit une fiche de *Sépulture* et une d'*Individu* à son nom³⁹ orthographié *Lamare*, mais aucune information n'est disponible sur son ascendance ou sa descendance.
- **Jacques Sireu de Bienaimé Lamarre**, soldat originaire de France, s'est marié le 4 avril 1758 à Saint-Vincent-de-Paul avec Geneviève Proulx, d'après le DGFC⁴⁰. Le *PRDH* le connaît sous le nom *Sireude* et ne lui attribue que deux enfants nés avant 1800 et décédés en bas âge⁴¹. Sur l'original de son acte de mariage, nous lisons *Sireude*, mais nous ne pouvons trouver les noms *Bienaimé* et *Lamarre*.
- **Pierre Lamarre**, originaire de Saint-François-du-Havre-de-Grâce, évêché de Rouen, en Normandie, né vers 1734, il s'est marié à La Pocatière le 23 juin 1761 avec Marie Madeleine Boucher. Son père, Pierre, et sa mère, Madeleine Dafeler, se sont mariés en un lieu indéterminé (hors population) en France. Deux des fils de Pierre, nés à Rivière-du-Loup au Québec, ont porté le patronyme *Lamarre* et ont possiblement eu une descendance que nous n'avons pas tenté de retracer⁴². Sur l'original de son acte de mariage, nous lisons Pierre *Lamare* fils de Pierre *Lamare*.
- Finalement, pour terminer nos recherches d'immigrés venant de France et portant le nom *Delamarre* ou *Lamarre* aux XVII^e et XVIII^e siècles, nous trouvons **Antoine Delamar**, originaire de Saint-Michel, diocèse de Rouen en Normandie, qui s'est marié une première fois, à Montréal le 21 juillet 1783, avec Marguerite Barbier et, en secondes noces, avec

Anne McDirmud. On ne trouve aucun descendant de ses deux unions⁴³.

En résumé, parmi les pionniers, nous avons pu retrouver trois femmes immigrées dont le nom était *Delamarre* et une autre dont le nom était *Lamarre*. Toutes les quatre ont laissé une descendance, évidemment, sous le patronyme de leur époux. Parmi les douze hommes immigrés sous le nom *Delamarre* ou *Lamarre*, aucun de ceux portant le nom *Delamarre*, d'après nos sources, n'a eu de descendance. Quant à ceux qui, à l'origine, portaient le nom *Lamarre*, André *Lamare dit St-André* a fait souche et sa descendance, nombreuse semble-t-il, porte le nom *Lamarre*. Claude *Lamarre dit L'Éveillé* a aussi laissé une descendance sous le nom *Lamarre* qui a changé pour *Delamarre* au cours des générations, mais nous n'avons pas établi à quelle génération ce changement s'est produit. Il y a eu aussi un *Lamarre dit Belisle* dont les descendants sont devenus des *Belisle*. Enfin, Pierre *Lamarre* époux de Marie Madeleine Boucher a laissé des descendants sous le patronyme *Lamarre*, du moins pour les premiers. Quant aux autres *Lamarre*, soit ils ont quitté Québec, soit ils n'ont pas eu de descendants.

En résumé, **Louis Delamarre** est donc le premier *Delamarre* à laisser une descendance sous ce patronyme ou sous celui de *Lamarre* en Nouvelle-France, mais il n'est pas l'ancêtre de tous les *Delamarre* et *Lamarre*, puisque plusieurs, arrivés bien après lui et portant l'un de ces patronymes, ont aussi laissé une descendance.

Nous n'avons pas jugé utile de poursuivre notre recherche dans un passé plus récent que 1800, soit plus d'un siècle après l'arrivée de *Louis*.

Le surnom Gassion

Nous avons trouvé sur Internet, entre autres sur le site *Genea Star — Un service Geneanet*⁴⁴, que le nom véritable d'Édith Piaf était Édith Gassion; nous avons tenté sans succès de faire des rapprochements avec le surnom de notre ancêtre Louis *Delamarre dit Gasion* ou *Gassion*. Édith Giovanna Gassion est née le 19 décembre 1915 de l'union de Louis-Alphonse Gassion et d'Annetta Maillard. Nous avons examiné la généalogie de son père, sur le site précité, jusqu'au début du XVII^e siècle, et nous n'avons trouvé aucun indice de personnes qui auraient émigré en Nouvelle-France.

Selon les données de la base Bigenot.org (www.bigenet.org/) qui contient 32,4 millions de noms de Français ayant vécu entre 1600 et 2000, on ne trouve que 76 Gassion (incluant

36. *Ibid.*, fiches 170953 et 140876.

37. LEBEL, Gérard, C. SS. R. *Nos ancêtres*, Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1986, vol. 12, p. 78.

38. TANGUAY, Cyprien. *Op. cit.*, vol. 5, p. 108.

39. *PRDH*. Fiches 121675 et 63933.

40. DGFC. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. 7, p. 196.

41. *PRDH*. Fiche 290254.

42. *PRDH*. Fiches 204000, 161675, 161677, 75360, 38148 et 161678.

43. *PRDH*. Fiche 213889; DGFC; Fichier *Origine*.

44. www.geneastar.org/, fiche d'Édith Piaf.

les homonymes) pour toute cette période, dont seulement deux dans l'Eure, département qui comprend la Normandie d'où est originaire Louis Delamarre. Ces deux personnes, un homme et une femme, portaient le nom *Gasyon*. Le nom de l'homme prénommé Jean-Baptiste apparaît dans son acte de mariage en 1783, soit 125 ans après l'arrivée de notre ancêtre.

Par ailleurs, nous avons effectué des recherches sur les patronymes *Gasyon* et *Gassion* dans le *PRDH* (1621–1799) et la

seule personne portant le surnom *Gasion* que nous avons trouvée au Québec est notre ancêtre Louis qui apparaît sous ce seul nom, sans son prénom, dans le relevé du mariage de sa veuve désignée comme étant Jeanne Guernier.

Ces informations nous suffisent pour conclure que notre ancêtre n'était pas un descendant de *Gassion* et qu'il n'y a pas de *Gassion* ayant fait souche au Québec.

Fac-similé 1 : Louis delaMarre : ligne 4.

Fac-similé 8 : Ledit dela Marre : lignes 21 et 22.

Fac-similé 2 : delamarre : ligne 8.

Fac-similé 9 : Louis La Marre : ligne 20.

Fac-similé 3 : Louys de la mare : ligne 5.

Fac-similé 10 : nom du père, Louys delamarre : ligne 2.

Fac-similé 4 : fils d'adrien dela mare : lignes 5 et 6.

Fac-similé 11 : en marge, le nom de l'enfant baptisé : Pierre Delamare.

Fac-similé 5 : Louys delamare.

Fac-similé 12 : Louis delaMarre : ligne 9.

Fac-similé 6 : Louys de La Marre : ligne 8.

Fac-similé 13 : mot raturé : deLamarre : ligne 13.

Fac-similé 7 : Adrien de La Marre : ligne 10.

Fac-similé 14 : Louis de la mare.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
yvesdel@videotron.ca

Les églises pas chauffées

Je viens de dire que, sous le régime français, les fidèles étaient obligés d'entendre au moins quatre-vingts messes par année. Ils avaient d'autant plus de mérite à se rendre aux offices religieux qu'à cette époque les églises n'étaient pas chauffées en hiver.

Oui, mesdames, qui êtes frileuses, songez que vos aïeules avaient le courage d'assister à une grand' messe suivie d'un sermon parfois assez long, et aux vêpres, en hiver, dans une église pas chauffée! En effet, ce n'est que vers 1800 qu'on a commencé à installer des poêles dans nos églises de campagne.

Quand la température était trop froide, on mettait un réchaud sur l'autel pour permettre au prêtre célébrant d'accomplir ses augustes fonctions.

Le Journal des Jésuites parle à plusieurs reprises de ces réchauds. Il nous mentionne aussi des espèces de chaudières fumantes qu'on installait, à Québec, près du banc du gouverneur. Le vieux récit des Ursulines nous fait part d'une cérémonie de profession religieuse qui eut lieu dans leur chapelle en hiver. On avait installé quatre ou cinq de ces chaudières primitives dans le temple, mais elles fumaient tellement que l'officiant, les prêtres dans le chœur, les religieuses et toute la bonne société qui était là éternuaient et pleuraient à qui mieux mieux. Tour à tour, le célébrant, les membres du clergé, etc., furent obligés de sortir de la chapelle pour prendre l'air. Il n'y eut que la bonne religieuse qui faisait profession qui resta à son poste jusqu'à la fin, et elle reçut les félicitations de tous les assistants, après la cérémonie, pour son courage.

Dans les campagnes, on était plus dur au froid et seul l'autel avait son réchaud. Les hommes, pendant la messe, ôtaient leurs casques ou leurs tuques et les remplaçaient par des espèces de calottes un peu semblables à celles que portent aujourd'hui nos évêques. Ceux qui avaient perdu leurs cheveux se protégeaient ainsi contre les piquûres du froid. Quant aux dames, elles avaient sur la tête de vastes capelines qu'elles remplissaient avec des coiffes en laine. Ne rions pas des modes de nos aïeules. Elles étaient plus pratiques que nous. Je voudrais bien voir les belles demoiselles d'aujourd'hui rester deux ou trois heures dans une église pas chauffée, en hiver, avec leurs menus chapeaux modernes et leurs bas de soie si légers, si vaporeux qu'il faut presque des lunettes pour les voir.

Feu Gustave Ouimet racontait une assez singulière histoire qu'il tenait de son père, l'honorable Gédéon Ouimet, qui fut premier ministre de la province de Québec. Alors que M. Ouimet exerçait sa profession d'avocat à Vaudreuil, le curé de la paroisse était M. Roux. L'église de Vaudreuil n'avait pas encore de poêle. Un dimanche d'hiver, par un froid à fendre les pierres, le curé, M. Roux, après avoir entonné le Credo au lieu de se rendre de l'autel à son siège comme le veut la rubrique, fila à la sacristie et ne revînt qu'à la fin de ce chant. Les paroissiens crurent que leur curé avait été indisposé et, après la messe, quelques-uns d'entre eux allèrent le trouver au presbytère.

— Avez-vous été malade, M. Roux, que vous êtes sorti pendant le Credo!

— Pas du tout, répond le curé, mais j'étais transi de froid. J'ai taillé de la besogne aux chantres et je suis allé me chauffer à la sacristie, voilà!



L'histoire d'une lignée d'une famille Sanschagrin

Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 *Pierre Parent, le pionnier*. Il est président de la Société de généalogie de Québec et président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Résumé

Un nombre important de nos ancêtres sont venus au Canada au XVII^e siècle. Ils n'étaient pas tous paysans, commerçants ou artisans. Plusieurs ont traversé l'océan comme militaires membres de la Compagnie franche de la Marine. Mais d'autres militaires sont aussi venus combattre pour la France en Amérique pendant la guerre de Sept Ans, comme l'a si bien écrit Marcel Fournier dans le titre de son ouvrage publié en 2009. De ce nombre, plusieurs ont décidé de rester sur le continent américain et d'y refaire leur vie, comme Simon Roux dit Sanschagrin, mon ancêtre maternel.

Introduction

Nul ne peut s'estimer malheureux de porter un nom comme Sanschagrin, mais ce patronyme n'est pas très répandu au Québec ; il ne figure pas dans les 1000 patronymes les plus fréquents¹. Ce petit nombre a quand même des origines diverses. On connaît des Roux qui sont devenus des Sanschagrin, mais aussi des Roby, des Lasalle et des Renaud qui ont adopté le surnom Sanschagrin et qui sont finalement devenus des Sanschagrin. Le présent article présente la brève histoire d'une lignée ascendante de Sanschagrin, c'est-à-dire une lignée qui, comme dans toute recherche généalogique, commence par nos parents et se termine par le premier arrivant au Canada et, dans ce cas-ci, un soldat venu combattre en Amérique pendant la guerre de Sept Ans : Simon Roux dit Sanschagrin.

Gisèle Sanschagrin (1918–1967)

À la fin du mois de décembre 1952, par un matin de ce début d'hiver où il fait un froid à pierre fendre, dans la maison de ferme du rang La Grande Ligne de la paroisse de Saint-Narcisse², Gisèle Sanschagrin donne naissance à son quatrième enfant. Emmaillotté, il est porté le jour même sur les fonts baptismaux de l'église paroissiale où le curé Méthot le baptise des prénoms de Joseph Réal Guy Paul.

Gisèle fait partie de la sixième génération de la lignée de cette famille Sanschagrin. Elle est la fille aînée d'Arthur et Jeanne Bordeleau. Née le 14 juillet 1918 et baptisée le lendemain à l'église de Saint-Stanislas³, Gisèle Sanschagrin a épousé Donat Parent le 3 mai 1946, à Saint-Séverin⁴. Décédée le 11 janvier 1967, son service funèbre a été célébré trois jours plus tard, à Saint-Narcisse.

Arthur Sanschagrin (1891–1979)

Arthur Sanschagrin, représentant de la cinquième génération de cette lignée, voit le jour le 11 août 1891 à Saint-Stanislas, et est baptisé le jour même à l'église de la paroisse. Ses parents sont Victor et Éveline Marchand. Arthur est l'aîné de la famille. Il épouse Jeanne Bordeleau, fille de Théophile et Honora Mongrain, le 10 juillet 1917 à Saint-Stanislas. Jeanne est alors âgée de 22 ans. Elle donnera naissance à dix enfants entre 1918 et 1936.

En septembre 1917, deux mois après son mariage, Arthur accepte de son père Victor la donation d'une terre dans le rang de la Côte-Saint-Paul à Saint-Séverin, sur laquelle une maison est déjà construite⁵. C'est là que ses enfants naîtront et grandiront. Âgé de 70 ans, Arthur vend sa propriété à son voisin François Jacob, au début de 1962⁶.

1. Institut de la statistique du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques (consulté le 11 juillet 2015).

2. Dans ce texte, il s'agit de la paroisse de Saint-Narcisse, MRC Les Chenaux.

3. Dans ce texte, il s'agit de la paroisse de Saint-Stanislas, MRC Les Chenaux.

4. Dans ce texte, il s'agit de la paroisse de Saint-Séverin, MRC Mékinac.

5. Bureau de la publicité des droits, registre foncier du Québec, comté de Champlain, acte n° 65166.

6. Bureau de la publicité des droits, registre foncier du Québec, comté de Champlain, acte n° 186364.

Arthur participe activement dans la vie communautaire de Saint-Séverin. Il est commissaire d'école et président de la commission scolaire de 1923 à 1925. Par la suite, il sera élu conseiller municipal, poste qu'il occupera de 1926 à 1928 et de 1932 à 1934.

Jeanne Bordeleau rend l'âme le 11 janvier 1968 à Québec, et est inhumée à Saint-Narcisse deux jours plus tard. Son époux décède le 19 avril 1979 à Saint-Narcisse.

Victor Sanschagrin (1857–1944)

Le 4 janvier 1857, Jean-Baptiste Roux dit Sanschagrin porte son enfant, né la veille, à l'église de Saint-Stanislas pour qu'il soit baptisé sous le prénom de Victor. Victor est le sixième enfant de la famille de Jean-Baptiste et Olive Lebleu. Victor unit sa destinée à celle d'Éveline Marchand, fille de Norbert et Émilie Déry, le 7 octobre 1890 à Saint-Stanislas. Victor a 33 ans et Éveline 27. Le couple aura dix enfants nés entre 1891 et 1908.

Victor est le seul descendant mâle du couple Sanschagrin-Lebleu à atteindre l'âge adulte. Il va de soi qu'il prend en mains les affaires de la famille. Le 27 février 1878, le notaire

Antoine Lacoursière rédige le testament de Jean-Baptiste Roux dit Sanschagrin dans lequel il institue pour son héritier et légataire universel son fils Victor pour

jouir, faire et disposer de tous les dits biens en pleine propriété en vertu du présent testament à la condition et charge par le dit Victor Roux dit Sanschagrin de garder avec lui et donner résidence à la maison à Demoiselles Marie, Aglaé, Virginie et Oliva Roux dit Sanschagrin ses sœurs⁷.

Dans ce contrat, c'est la dernière fois que le patronyme Sanschagrin est accolé à celui de Roux. À compter de cette date, les membres de la famille utiliseront uniquement le patronyme Sanschagrin.

En 1881, Victor et sa mère doivent emprunter une somme de 100 \$ pour faire face aux obligations prises par le père de Victor⁸; ils en obtiendront quittance en 1886⁹. En 1883, Victor rembourse l'emprunt que son père avait contracté auprès d'Ovide Trudel¹⁰ et, un an plus tard, il obtient la quittance finale de l'achat d'une terre que son père avait fait en 1873¹¹.



Saint-Stanislas au début du xx^e siècle.

BAnQ Québec. <http://www.banq.qc.ca/> P547,S1,SS1,SSS1,D600,P6R / Collection Magella Bureau / St.Stanislas de Champlain, P.Q. – Vue en partie du village, de l'église et du presbytère / Roméo Roussil, éditeur, Montréal, [vers 1910]

7. BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, n° 2795, le 27 février 1878.

8. BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, n° 1950, le 13 juin 1881.

9. BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrede Trudel, n° 2199, le 25 novembre 1886.

10. BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, n° 3584, le 16 septembre 1883.

11. BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, n° 3665, le 15 mai 1884.

En 1912, sa sœur Aglaée, veuve d'Ernest Marchildon, rédige son testament; elle lègue tous ses biens meubles et immeubles à son frère Victor¹²; ce testament remplace celui qu'elle avait signé en 1909¹³.

Victor joue plusieurs rôles dans la vie paroissiale de Saint-Stanislas: il est conseiller municipal de 1897 à 1899, marguillier de 1910 à 1912, commissaire d'école de 1911 à 1914 et, enfin, président de la commission scolaire en 1913. En 1935, Victor et son épouse demeurent avec leur fils Hervé qui a hérité de la terre paternelle et d'autres biens fonciers¹⁴. Hervé vient tout juste d'épouser Yvette Jacob, fille de Xavier et Odila Carpentier, le 10 juin de cette même année à Saint-Stanislas.

Éveline Marchand est inhumée le 5 mars 1942 à Saint-Stanislas, et Victor le 18 octobre 1944 dans la même paroisse.

Jean-Baptiste Roux dit Sanschagrin (1806–1878)

La présence de la famille Sanschagrin dans le comté de Champlain date de la première moitié du XIX^e siècle¹⁵. Deux frères, Jean-Baptiste et Pierre-Isaïe Roux dit Sanschagrin, fils d'Antoine et Thérèse Lafond, quittent la paroisse de Gentilly et traversent le fleuve Saint-Laurent pour s'établir à Saint-Stanislas. Jean-Baptiste est né le 9 février 1806 à Gentilly, et son frère Pierre-Isaïe, le 8 mars 1803 au même endroit.

Avec la caution de son père, Jean-Baptiste Roux dit Sanschagrin achète une terre dans le territoire de la paroisse de Saint-Stanislas le 20 juillet 1831. François Germain dit Magny lui vend une terre de 2 arpents de front sur 25 arpents de profondeur, située dans la paroisse de Saint-Stanislas, dans le rang de la Côte-Saint-Paul¹⁶. Jean-Baptiste n'est pas seul dans cette aventure: il est accompagné de son ami Alexis Soulard qui acquiert la terre voisine¹⁷. Deux années plus tard, son frère Pierre-Isaïe devient également propriétaire d'une terre ayant la même superficie dans le même rang¹⁸. Soulard épouse Marguerite Roux dit Sanschagrin, sœur de Jean-Baptiste et de Pierre-Isaïe, le 12 août 1834 à Gentilly. Soulard quitte alors Saint-Stanislas et repart s'installer à Gentilly.

Les deux frères veulent fonder une famille et, pour ce faire, ils retournent de temps à autre sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent pour fréquenter les jeunes filles et c'est là qu'ils trouvent leurs épouses. Le 16 juin 1835, à l'église de Saint-Pierres-Becquets, Pierre-Isaïe unit sa destinée à celle de Marguerite

Brousseau, fille de Joseph et Marguerite Laveau. Jean-Baptiste va attendre encore cinq ans avant de convoler. À Gentilly, le 30 juin 1840, il épouse une jeune fille de 18 ans, Olive Lebleu, fille de Jérémie et Victoire Mailhot. Les deux frères ont plus de 30 ans lors de leur mariage. Olive Lebleu donnera naissance à sept enfants entre 1844 et 1863.

Le recensement effectué par le gouvernement du Bas-Canada en 1842 permet de tracer un portrait sommaire de la situation des frères Sanschagrin à Saint-Stanislas¹⁹. Tout d'abord, précisons que le surnom Sanschagrin n'apparaît pas dans le recensement; on parle de Pierre Roux (le recenseur a écrit Rous) et de Jean-Baptiste Roux. Les deux frères possèdent chacun une terre d'une superficie de 50 arpents.

L'examen de ce recensement permet de tirer la conclusion suivante: défricher et préparer la terre pour la culture ne semble pas leur priorité. On peut donc présumer que le travail en forêt plutôt que l'agriculture permet d'assurer la subsistance de leurs familles, car Jean-Baptiste ne cultive que six arpents de terre, et son frère, trois. C'est peu si l'on considère qu'ils possèdent leur terre depuis dix et huit ans respectivement. De plus, Jean-Baptiste ne possède ni cheval ni bête à cornes, et son frère seulement un animal de ces deux espèces. Le cheptel de Jean-Baptiste est complété par sept moutons et deux porcs, et celui de Pierre, par six moutons et deux porcs. Jean-Baptiste et Pierre récoltent respectivement 30 et 10 minots d'avoine, 30 et 36 minots de pommes de terre, ainsi qu'un peu d'orge et de pois; à cela, Jean-Baptiste ajoute 5 $\frac{1}{2}$ minots de sarrasin.

À l'été 1843, Jean-Baptiste achète un banc à l'église au prix de 11 $\frac{1}{2}$ chelins²⁰. Le 3 avril 1844, à Saint-Stanislas, Pierre-Isaïe et Marguerite font baptiser une fille: Céline. Jean-Baptiste et son épouse Olive agissent comme parrain et marraine. Le premier enfant de ces derniers naît le 10 avril 1844 et elle est baptisée le lendemain à Saint-Stanislas; on lui donne le prénom d'Olive. Pierre-Isaïe agit comme parrain.

L'année 1847 marque un grand deuil pour la famille Sanschagrin, car Pierre-Isaïe meurt le 8 mai. Ses funérailles sont célébrées deux jours plus tard. Pour régler la succession de la communauté de biens qui la liait à son défunt époux, Marguerite Brousseau fait procéder à l'inventaire de leurs biens le 1^{er} octobre suivant²¹. Jean-Baptiste, nommé subrogé tuteur de sa filleule Céline, agit comme témoin à cet inventaire.

La présence de Jean-Baptiste n'est signalée qu'occasionnellement dans les minutes des notaires de la région. En 1861,

12. BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, n° 11780, le 26 juillet 1912.

13. BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, n° 10477, le 25 juin 1909.

14. Bureau de la publicité des droits, registre foncier du Québec, comté de Champlain, acte n° 100403.

15. Pour en savoir plus sur Jean-Baptiste Roux dit Sanschagrin, voir: PARENT Guy. « Les Sanschagrin s'installent dans le comté de Champlain », *Héritage*, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, hiver 2005, vol. 27, n° 4, p. 139–143.

16. BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet père, n° 4102, le 20 juillet 1831.

17. BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet père, n° 4101, le 20 juillet 1831.

18. BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet père, n° 4584, le 23 juin 1833.

19. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement du Bas-Canada de 1842, C-727, paroisse de Saint-Stanislas, folio 568.

20. BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, n° 1416, le 16 juillet 1843.

21. BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet fils, n° 402, le 1^{er} octobre 1847.

le recensement du Bas-Canada nous apprend que la famille de Jean-Baptiste Sanschagrín habite une maison de bois à un étage dans le rang de la Côte-Saint-Paul à Saint-Stanislas. La surface de sa terre en culture a légèrement progressé depuis 1842, passant de 6 à 18 arpents, mais les récoltes restent faibles : 6 minots de blé, 15 de pois, 50 d'avoine, 4 de sarrasin et 140 de l'aliment de base qu'est la pomme de terre. Le nombre d'animaux de la ferme a peu changé, car on ne compte qu'un poulain, six moutons et deux porcs²².

En 1871, la famille Sanschagrín demeure toujours dans le rang de la Côte-Saint-Paul. Elle est composée de Jean-Baptiste, le chef de famille, de son épouse Olive et de leurs enfants : Oliva, Aglaée, Marie, Victor et Eugénie. Le recensement de cette année-là permet de mesurer le progrès réalisé par Jean-Baptiste en tant qu'agriculteur. Premièrement, la récolte des céréales a considérablement augmenté. Ainsi, il déclare au censeur une production de 53 minots de pois, 200 d'avoine, 40 de sarrasin et 100 de pommes de terre. À cela, il ajoute 15 minots d'orge et 2 de blé d'Inde. Le cheptel de Jean-Baptiste est également plus important. Il possède 1 cheval, 2 vaches laitières, 2 autres bêtes d'espèce bovine, 13 moutons et 4 cochons. Jean-Baptiste a bien travaillé sa terre depuis 10 ans, car il déclare maintenant 40 arpents de terre améliorée sur les 50 qu'il possède, dont 8 arpents en foin et 16 en pâturage²³.

Au cours de l'été 1868, comme des centaines de ses concitoyens, Jean-Baptiste cède à Auguste Larue l'exploitation de tous les droits de mine de fer qui pourrait se trouver sous sa terre²⁴. Larue veut démarrer l'opération d'une sidérurgie à Saint-Tite et il sait bien que les réserves de minerai de fer peuvent poser des problèmes. En signant ces ententes, il espère assurer son approvisionnement. Les forges de Saint-Tite fonctionneront jusqu'en 1888. Cinq ans plus tard, Jean-Baptiste achète une autre terre dans le rang de la Côte-Saint-Paul. Celle-ci mesure 4 arpents de front sur 25 arpents de profondeur, avec une maison, une grange étable et d'autres bâtiments²⁵. Le montant de la vente s'élève à 600 piastres. En 1875, il reconnaît devoir une somme de 75 piastres à Ovide Trudel²⁶.

Au début de l'année 1878, le notaire Lacoursière rédige le testament de Jean-Baptiste dans lequel il nomme son fils Victor comme héritier²⁷. Jean-Baptiste meurt le 24 septembre 1878 et est inhumé deux jours plus tard à Saint-Stanislas. Son épouse, Olive, va lui survivre plus de 20 années. Elle meurt le 19 mars 1899 ; son service funèbre est célébré trois jours plus tard.

Antoine Roux dit Sanschagrín (1761–1842)

Antoine est le premier enfant né du mariage entre Simon Roux et Marie-Louise Poudrier dit Lemay. Né la veille, il est baptisé le 2 septembre 1761 dans l'église de Saint-Pierre-les-Becquets. Il épouse Thérèse Lafond, fille de Jean-Baptiste et Thérèse Pépin, le 12 janvier 1790 dans la même église. Thérèse Lafond donnera naissance à 12 enfants, entre 1791 et 1813.

Antoine, le fils aîné, accepte la donation du bien patrimonial en 1788. Il hérite de la terre paternelle située à Gentilly et de tous les biens amassés par ses parents. Cette terre, qui mesure 3 arpents de front sur 40 de profondeur, se rend jusqu'au fleuve Saint-Laurent. L'acte de donation s'accompagne des obligations habituelles qu'un donataire accepte dans ce genre de contrat. Antoine promet de prendre soin de ses parents et d'assurer leur bien-être de même que de payer leurs parts d'héritage à ses frères et sœurs²⁸.

Antoine mène une existence discrète à Gentilly. En 1811, il s'investit dans les affaires de la famille de sa sœur Marie-Anne dont l'époux, Jean-Baptiste Lafond, est décédé le 7 janvier 1809 à Saint-Pierre-les-Becquets. Il faut souligner un fait insolite : Jean-Baptiste Lafond est à la fois le beau-frère et le beau-père d'Antoine. En effet, alors qu'Antoine avait épousé Thérèse, la fille de Jean-Baptiste, ce dernier, devenu veuf en 1790 à l'âge de 44 ans avec cinq enfants mineurs, a épousé la sœur d'Antoine, Marie-Anne, âgée de 18 ans, le 28 janvier 1793 à Saint-Pierre-les-Becquets. Jean-Baptiste et Marie-Anne étaient les parrain et marraine du premier enfant d'Antoine et Thérèse Lafond, Apolline, lors de son baptême le 11 janvier 1792 à Bécancour. Au cours de l'été 1811, Marie-Anne Roux dit Sanschagrín procède à une vente par licitation d'une des terres que possédait son mari et le plus fort enchérisseur est Antoine²⁹ qui revend cette terre le jour même³⁰.

Le recensement de 1825 procure peu de renseignements sur Antoine et sa famille, outre le fait qu'il demeure à Gentilly avec la famille d'un de ses enfants³¹. Antoine meurt le 13 août 1842, à Gentilly. Son épouse était décédée cinq ans plus tôt, le 2 avril 1837, aussi à Gentilly.

Simon Roux dit Sanschagrín (1729–1801)

Les deux frères Sanschagrín qui s'installent à Saint-Stanislas dans la décennie 1830 ont pour ancêtre Simon Roux, soldat arrivé en Nouvelle-France en 1755 pendant la guerre de Sept Ans. Simon est le fils de Brice et Marguerite Perrin ; il

22. BAC. Recensement du Bas-Canada de 1861, C-1273, paroisse de Saint-Stanislas, folio 449.

23. BAC. Recensement du Canada de 1871, C-10079, paroisse de Saint-Stanislas, recensement agricole.

24. BANQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, n° 3348, le 9 mai 1868.

25. BANQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, n° 2227, le 15 juillet 1873.

26. BANQ Québec. Minutier d'Élie Rinfret, n° 1797, le 6 mai 1875.

27. BANQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, n° 2795, le 27 février 1878.

28. BANQ Québec. Minutier de Jean-Baptiste Badeau, le 29 février 1788.

29. BANQ Québec. Minutier de Laurent Genest, n° 446, le 17 juillet 1811.

30. BANQ Québec. Minutier de Laurent Genest, n° 447, le 17 juillet 1811.

31. BAC. Recensement du Bas-Canada de 1825, paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly (consulté le 10 juillet 2015).

est né le 16 janvier 1729, à Mirecourt, et a été baptisé le jour même à l'église La Nativité-de-Notre-Dame³². Il est le fils aîné de la famille. Une recherche sur la famille Roux, de Mirecourt, accompagnée d'une compilation de données généalogiques sur les Roux dit Sanschagrin a été publiée en 2002³³.

Soldat au régiment de Languedoc, compagnie d'Aiguebelle en 1755, Simon Roux s'est engagé à Mirecourt le 25 avril 1750. On connaît les caractéristiques physiques de mon ancêtre : 5 pieds et 3 pouces³⁴, les cheveux et sourcils châains, les yeux gris, le visage rond et plein, une tache à l'œil droit³⁵. Sanschagrin est le sobriquet accolé à Simon Roux. Un grand nombre de soldats étaient affublés d'un surnom soulignant parfois une caractéristique physique ou, en d'autres occasions, un trait de caractère.

En 1750, quand Simon Roux s'engage, la Lorraine ne fait pas encore partie du royaume de France, mais depuis la guerre de succession d'Autriche, les intérêts du roi de France, Louis xv, prévalent de plus en plus sur ceux de son beau-père, Stanislas Leszczyński, duc de Lorraine. La Lorraine sera officiellement annexée au royaume de France en 1766. Un Mirecurtien, Louis-Charles Bexon-Ducoin, capitaine au régiment du Royal-Roussillon, joue un rôle important dans l'engagement militaire des enfants de Mirecourt et des environs. Simon Roux n'est pas le seul de Mirecourt à s'être engagé pour combattre pour la France en Amérique; le bailliage de Mirecourt en fournit plus d'une vingtaine³⁶. Bexon-Ducoin sera tué à la bataille du fort Carillon le 8 juillet 1758.

Embarqué à Brest en avril 1755, Simon Roux qui porte maintenant le surnom de Sanschagrin arrive au Canada en juin. Il participe aux batailles dans lesquelles est impliqué le régiment du Languedoc. Ce régiment est très actif sur plusieurs fronts: il est au fort Carillon en 1756 et participe à la bataille du 8 juillet 1758. Il prend ensuite part au siège du fort George le 9 août suivant; enfin, le 13 septembre 1759, il affronte les Britanniques sur les Plaines d'Abraham³⁷.

Une fois le conflit terminé, les soldats français doivent prendre une décision lourde de conséquences: retourner en France ou rester et s'installer en Nouvelle-France gouvernée par les Britanniques. Peu importe le choix, ils sont protégés des éventuelles représailles pour avoir pris les armes contre les Anglais. Avec la capitulation de Montréal, Vaudreuil s'est assuré de la sécurité des militaires qui décideraient de rester en Nouvelle-France³⁸. Plusieurs militaires ne retourneront pas en France.



Église de Mirecourt.
Photo : collection de l'auteur.

Le régiment du Languedoc a hiverné dans le territoire du gouvernement de Trois-Rivières au cours des hivers 1758 et 1759. Simon Roux dit Sanschagrin a côtoyé la population de cette région. Il a appris à connaître ses habitants et il a créé des liens forts. La guerre est terminée et il va rester en Nouvelle-France. Il se marie, à Saint-Pierre-les-Becquets le 27 octobre

32. www.archives-recherche.vosges.fr/archive/recherche/etatcivil/, Mirecourt — Baptêmes, (consulté le 5 juillet 2015).

33. ROUX, André, Sylvain CROTEAU et autres. *Les descendants de Simon Roux dit Sanschagrin*, [s. l.], [s. é.], 2002, 726 p.

34. Il s'agit de la mesure française. Dans le système anglais, il mesure 5 pieds et 7 pouces, et dans le système métrique, 1,70 m.

35. FOURNIER, Marcel, dir. *Combattre pour la France en Amérique: les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, 1755-1760*, Projet Montcalm, Société généalogique canadienne-française, Montréal, 2009, p. 545.

36. MICHEL, Jean-François. « Soldats du bailliage de Mirecourt en Nouvelle-France: enracinements et déracinements (1755-1760) », dans *Mirecourt, la ville, son architecture et son histoire*, Journées d'études vosgiennes, Fédération des sociétés savantes des Vosges, Épinal, 2012, p. 111-120.

37. LÉPINE, Luc, et autres. « Les régiments d'infanterie en Nouvelle-France » dans FOURNIER, Marcel, dir. *Op. cit.*, p. 73.

38. BRINDAMOUR, Marie-Ève. *Les nouveaux habitants du gouvernement des Trois-Rivières 1760-1762*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2001, p. 54.



Les Halles de Mirecourt construites en 1617.
Photo : collection de l'auteur.

1760, avec Louise Lemay dit Poudrier, fille de François et Marie-Louise Perrault. Dans l'acte de mariage, le curé écrit que Simon Roux est le fils de Prisque et Marguerite Perrin, mais le vrai prénom du père de Simon est Brice. Le notaire Nicolas Duclos qui avait fait la lecture du contrat de mariage la veille n'a pas fait cette erreur³⁹. Il faut noter que ni le curé ni le notaire n'ont inscrit le surnom Sanschagrín dans leur acte respectif. Un des témoins lors de la lecture de ce contrat de mariage se nomme Antoine Harmand dit Sanfaçon, un autre militaire du régiment de Languedoc qui a choisi de rester au Canada.

Antoine Harmand est aussi originaire de Mirecourt où il est né le 23 janvier 1731⁴⁰. C'est un compagnon d'armes de longue date de Simon, car il s'est lui aussi engagé le 25 avril 1750⁴¹ et on lui a donné le surnom de Sanfaçon. Les bonnes relations entre ces deux militaires se sont également manifestées lors du mariage d'Harmand dit Sanfaçon qui a épousé Josephette Tellier, fille de Jean-Baptiste et Angélique Langlois, le 15 janvier 1759 à Saint-Pierre-les-Becquets. Leur contrat de mariage a été signé quatre jours plus tôt et l'un des témoins lors de la lecture de

ce contrat est Simon Roux dit Sanschagrín⁴². De nombreux soldats avaient fait comme Harmand dit Sanfaçon et avaient épousé des filles du pays avant la fin de la guerre. Globalement, on a identifié 422 soldats français qui se sont mariés en Nouvelle-France de 1755 à 1760⁴³.

Simon Roux s'installe dans la paroisse où vit sa belle-famille et il achète une terre à Saint-Pierre-les-Becquets en 1761⁴⁴. Simon rejoint ainsi son compatriote et ami Harmand dit Sanfaçon qui est le parrain d'Antoine, le premier enfant de Simon et Marie-Louise.

Le recensement de 1765 nous fait comprendre que Simon a encore beaucoup de travail à faire pour bien vivre de l'exploitation de sa terre. Les chiffres sont modestes : il possède une superficie de 160 arpents de terre dont seulement deux sont en semence et son cheptel est composé d'une vache, de deux moutons, d'un cheval et de deux porcs⁴⁵. Simon ne s'échinera pas sur cette terre et il décide de quitter Saint-Pierre-les-Becquets. À la fin de 1766, il échange sa propriété pour une terre située à Gentilly⁴⁶ où il élèvera sa famille.

Son épouse va donner naissance à huit enfants, quatre garçons et quatre filles ; trois des garçons — Antoine, François et Louis — vont atteindre l'âge adulte. Après leur déménagement en 1766, les enfants sont baptisés à Saint-Pierre-les-Becquets ou à Champlain même si Simon demeure à Gentilly, car les registres paroissiaux de Gentilly ne commencent que le 7 septembre 1784. Avant cette date, la paroisse était officiellement desservie par voie de mission par le curé de Champlain⁴⁷. Dans les registres paroissiaux de ces deux paroisses, le surnom Sanschagrín n'est pas accolé à Simon Roux, comme si mon ancêtre voulait oublier son passé militaire. Cet état de fait dure plus de 20 ans, jusqu'en 1784. Cette année-là, le 16 février 1784, est inscrite la première occurrence du nom de famille Roux suivi du surnom Sanschagrín lors du mariage de sa fille Marguerite-Simone. Par la suite, pendant près de 100 ans, plusieurs descendants de ce couple seront connus comme des Roux dit Sanschagrín. Certains conserveront le patronyme Roux et d'autres deviendront des Sanschagrín.

Simon et Marie-Louise élisent domicile à Gentilly au début de 1767 et y passeront le reste de leur existence. Simon Roux dit Sanschagrín meurt le 30 novembre 1801, et son épouse, le 23 mai 1811.

39. BAnQ Québec. Minutier de Nicolas Duclos, le 26 octobre 1760.

40. Mirecourt — Baptêmes, (consulté le 28 juillet 2015).

41. FOURNIER, Marcel, dir. *Op. cit.*, p. 202.

42. BAnQ Québec. Minutier de Nicolas Duclos, le 11 janvier 1759. Ce contrat a été rédigé le 11 janvier 1759, mais il est classé sous la date du 11 janvier 1763 dans le minutier du notaire Duclos.

43. LÉPINE, Luc. « Bref historique de la guerre de Sept Ans » dans FOURNIER, Marcel, dir. *Op. cit.*, p. 27.

44. BAnQ Québec. Minutier de Nicolas Duclos, le 2 mai 1761.

45. Archives de la province de Québec, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1936-1937*, Rédempti Paradis, imprimeur du Roi, Québec, 1937, p. 45. Dans ce recensement, mon ancêtre est identifié ainsi : Simon Rau.

46. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Auger, le 25 décembre 1766.

47. Comité de l'album souvenir. *Gentilly 1676-1976*, Gentilly, 1976, p. 19.

Famille de Simon Roux dit Sanschagrin et Marie-Louise Poudrier dit Lemay

1 Antoine

Né le 1^{er} septembre 1761, il a été baptisé le lendemain à Saint-Pierre-les-Becquets. Il épouse Thérèse Lafond, fille de Jean-Baptiste et Thérèse Pépin, le 12 janvier 1790 à Saint-Pierre-les-Becquets. Décédé le 13 août 1842, ses funérailles sont célébrées le 15 à Gentilly.

2 Marguerite

Elle est baptisée le 31 mars 1763 à Saint-Pierre-les-Becquets. Elle épouse Joseph Genet dit Labarre, fils de Pierre et Catherine Bourbeau, le 16 février 1784 au même endroit. Ses funérailles ont lieu à Gentilly le 18 mars 1805, le surlendemain de son décès.

3 François

Il est baptisé le 18 octobre 1764 à Saint-Pierre-les-Becquets. François épouse Marie-Joséphé Martin, fille de Jean-Baptiste et Marguerite Laterreur, le 12 avril 1790 à Saint-Denis-sur-Richelieu. Il décède le 25 janvier 1847 et ses funérailles ont lieu le lendemain à Gentilly.

4 Louise

Elle est baptisée le 30 mars 1766 à Saint-Pierre-les-Becquets. Elle épouse François Houde, fils de François et Thérèse Nau, le 14 janvier 1793 à Saint-Pierre-les-Becquets. Elle décède le 7 août 1839 et ses funérailles ont lieu le 9 à Gentilly.

5 Prisque

Baptisé le 3 juillet 1768 à Champlain, il est inhumé à Champlain le 6 avril 1770, lendemain de son décès.

6 Louis

Il est né le 12 août 1771 et a été baptisé le 14 à Saint-Pierre-les-Becquets. Louis épouse Catherine Cossette, fille de Pierre et Marie-Anne Baril, le 5 novembre 1793 à Champlain. Il décède le 12 novembre 1845 et est inhumé le surlendemain à Saint-Pierre-les-Becquets.

7 Marie-Anne

Elle est baptisée le 22 juin 1774 à Champlain. Elle épouse Jean-Baptiste Lafond, veuf de Thérèse Pépin, le 28 janvier 1793 à Saint-Pierre-les-Becquets. Elle décède le 27 décembre 1855 et est inhumée le 29 à Saint-Pierre-les-Becquets.

8 Angélique

Née le 2 juin 1777, elle est baptisée le même jour à Saint-Pierre-les-Becquets.

En France, Brice Roux (1708–1759)

Brice Roux, fils de François-Simon et Catherine Collignet, est né le 25 avril 1708, à Mirecourt, et a été baptisé le lendemain à l'église La Nativité-de-Notre-Dame. Sur son acte de baptême, on lui donne le prénom de François-Brice⁴⁸. C'est la seule fois qu'il est inscrit avec ces deux prénoms dans les registres paroissiaux ; sa vie durant, les curés de Mirecourt le désigneront sous le nom de Brice Roux.

Brice Roux épouse Marguerite Perrin, fille de Jean et Claude Michel, le 13 avril 1728 à Mirecourt⁴⁹. Le couple s'était engagé officiellement par un acte de fiançailles passé le 28 mars devant le curé de Mirecourt, dans lequel ils promettent de se marier le plus tôt possible ou dans un délai qui ne dépassera pas 40 jours⁵⁰. Le couple aura dix enfants dont l'aîné, Simon, est né en 1729 et la benjamine, Gabrielle, a vu le jour le 5 septembre 1750 et est décédée 11 jours plus tard⁵¹. Brice Roux est fileur de laine⁵². Son statut professionnel évolue et, en 1747, il portait le titre de drapier lors du baptême de sa fille Anne-Marie⁵³. En 1750, dans les registres paroissiaux de Mirecourt, au jour de l'acte de sépulture de sa fille Gabrielle, on le désigne comme drapier, un artisan reconnu⁵⁴.

*l an mil Sept cent cinquante à trois heures et demy,
le Seize
du mois de Septembre est décédée agée de dix jours,
gabriel
fille de brice roux drapier et de margueritte perrin
Son épouse
a été inhumée le dix Sept au cimetiere en presence
du père
et de jean claude maton qui ont Signé avec moy
marque + du pere qui a déclaré ne scavoit
signér*

*JC Maton
Lanvers, vicaire⁵⁵*

Le couple Roux-Perrin finit ses jours à Mirecourt. Brice Roux meurt le 19 décembre 1759⁵⁶, et son épouse le 3 décembre 1777. Dans son acte de sépulture, on précise qu'elle est la veuve de Brice Roux, drapier⁵⁷.

48. ROUX, André, Sylvain CROTEAU et autres. *Op. cit.*, p. 12.

49. Mirecourt — Mariages, (consulté le 5 juillet 2015).

50. *Ibid.*, (consulté le 4 août 2015). Note : Les actes de fiançailles n'existent pas dans les registres paroissiaux du Québec.

51. Pour compléter la fiche de famille de Brice Roux, j'ai bénéficié de la précieuse collaboration M^{me} C. Aubry, généalogiste, que je remercie.

52. ROUX, André, Sylvain CROTEAU et autres. *Op. cit.*, p. 9.

53. Mirecourt — Baptêmes, (consulté le 2 juillet 2015).

54. Mirecourt — Sépultures, (consulté le 28 juillet 2015).

55. Transcription de l'acte de sépulture de Gabrielle Roux, registres paroissiaux de Mirecourt, le 16 septembre 1750.

56. Mirecourt — Sépultures, (consulté le 28 juillet 2015).

57. *Ibid.*, (consulté le 29 juillet 2015).



Pont Stanislas qui enjambe Le Madon.

Photo : collection de l'auteur.

Les ancêtres de la famille Roux habitent à Mirecourt depuis le milieu du xvii^e siècle. Mirecourt est une petite ville du département des Vosges, en Lorraine, qui compte aujourd'hui près de 6 000 habitants et qui est située à environ 50 km au sud-ouest de Nancy. Elle est traversée par la rivière Le Madon. Au xviii^e siècle, portée par la réputation grandissante de ses luthiers et de ses dentellières qui connaîtront leur âge d'or vers 1850, la ville de Mirecourt est relativement prospère. L'augmentation rapide de sa population en témoigne. En 1708, la ville et les faubourgs comptaient 3 077 habitants et le recensement de l'an iii du calendrier républicain⁵⁸ indique 5 106 âmes⁵⁹. D'ailleurs, en 1747, on a construit le pont Stanislas qui enjambe Le Madon.

Comme dans de nombreuses villes, les habitants de Mirecourt ont vécu des périodes de prospérité qui alternaient

avec des années difficiles, parfois dues à des catastrophes naturelles, comme les inondations de 1704⁶⁰ et de 1742, ou à des épidémies. L'année 1749 a été particulièrement pénible pour la région de Mirecourt, car les récoltes étaient insuffisantes⁶¹. Simon Roux voulait autre chose que la vie à Mirecourt même si son père, drapier, pratiquait un art répandu en Lorraine. Cet artisan dont le père et le grand-père ont travaillé dans le domaine du textile à Mirecourt — ils étaient fileurs de laine⁶² — a dû être surpris par la décision, prise au mois d'avril 1750 par son fils aîné, d'embrasser une carrière militaire, mais ce choix de carrière par Simon marque le début d'une belle histoire : une famille Roux, de Mirecourt, au xviii^e siècle, a ainsi engendré des familles Sanschagrin qui perpétuent cette lignée, au Québec, au xxi^e siècle.

58. L'an iii du calendrier républicain commence le 22 septembre 1794.

59. WALTER, Jeffrey. « Mirecourt, capitale du bailliage de Vosges du xvi^e au xviii^e siècle », dans *Mirecourt, la ville, son architecture et son histoire*, Journées d'études vosgiennes, *op. cit.*, p. 106.

60. LOUIS, Léon. *Le département des Vosges, description, histoire, statistiques*, Imprimerie E. Buissy, Épinal, 1889, p. 77. Disponible à <https://books.google.ca/books>, (consulté le 5 juillet 2015).

61. WALTER, Jeffrey. *Op. cit.*, p. 107.

62. ROUX, André, Sylvain CROTEAU, et autres. *Op. cit.*, p. 9.

LIGNÉE DE LA FAMILLE SANSCHAGRIN

Prénom et nom	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
---------------	-------------------------	---

Ancêtres en France

Brice ROUX	13 avril 1728 La Nativité-de-Notre-Dame, Mirecourt, Vosges	Marguerite PERRIN (Jean et Claude MICHEL)
----------------------	---	--

Première génération

Simon ROUX dit SANSCHAGRIN	7 octobre 1760 Saint-Pierre-les-Becquets, Bécancour	Marie-Louise LEMAY dit POUDRIER (François et Marie-Louise PERREAULT)
--------------------------------------	--	---

Deuxième génération

Antoine ROUX dit SANSCHAGRIN	12 janvier 1790 Saint-Pierre-les-Becquets, Bécancour	Thérèse LAFOND (Jean-Baptiste et Thérèse PÉPIN)
--	---	--

Troisième génération

Jean-Baptiste ROUX dit SANSCHAGRIN	30 juin 1840 Saint-Édouard de Gentilly, Bécancour	Olive LEBLEU (Jérémie et Victoire MAILHOT)
--	--	---

Quatrième génération

Victor SANSCHAGRIN	7 octobre 1890 Saint-Stanislas, Les Chenaux	Éveline MARCHAND (Norbert et Émélie DÉRY)
------------------------------	--	--

Cinquième génération

Arthur SANSCHAGRIN	10 juillet 1917 Saint-Stanislas, Les Chenaux	Marie-Jeanne BORDELEAU (Théophile et Honora MONGRAIN)
------------------------------	---	--

Sixième génération

Gisèle SANSCHAGRIN	2 mai 1946 Saint-Séverin, Mékinac	Donat PARENT (Philippe et Mathilde LEDUC)
------------------------------	--	--

Septième génération

Guy PARENT

Note : D'après la norme de la Société de généalogie de Québec pour préciser la localisation d'une paroisse dans la présentation d'une lignée, son nom est suivi de celui de sa municipalité régionale de comté (MRC).

Voir : www.sqg.qc.ca/images/_SGQ/Service/norme_ascendances_fevrier_2014.pdf

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
gui.parent@videotron.ca

Capsule Chaleur et sueur

Il n'y a pas que les êtres humains qui ont chaud. Dans le livre de comptes d'Arthur Quesnel, forgeron, on y retrouve l'expression 'Sué 1 soc de charu'. Ici, le terme 'sué' aurait le sens de 'tremper' le métal, en plongeant une pièce de fer, par exemple, dans un bac d'eau, afin de la durcir.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *L'équipement aratoire et horticole du Québec ancien (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)*, Montréal, Guérin littérature, t. 1, 1989, p. 192. (Collection Culture populaire).

Commémoration 400^e anniversaire
LOUIS-HÉBERT – MARIE-ROLLET
1617-2017

Arrivés à Québec en 1617, Louis Hébert et Marie Rollet, accompagnés de leurs trois enfants, Guillaume, Guillemette et Anne, forment la première famille d'origine européenne établie en permanence en Nouvelle-France. Hébert, qui était apothicaire, avait déjà tenté sa chance en Acadie. La famille était originaire de Paris. Grâce à l'intervention de Samuel de Champlain auprès de la société commerciale détentrice du monopole sur la colonie naissante, Hébert et sa famille se sont installés sur les hauteurs du Cap-Diamant à l'endroit où se trouve de nos jours, entre autres, le Séminaire de Québec. Cette terre sera connue sous le nom de fief du Sault-au-Matelot.

Deux enfants de Louis Hébert et Marie Rollet ont eu une descendance : Guillemette qui a épousé Guillaume Couillard, et Guillaume, époux d'Hélène Desportes.

À l'occasion du 400^e anniversaire de l'arrivée de cette famille pionnière, la Société de généalogie de Québec remettra à 30 de leurs descendants un parchemin certifiant leur ascendance. La remise aura lieu au cours de l'année 2017.

Si vous désirez participer à ce projet de mémoire, nous vous invitons à présenter votre ascendance personnelle démontrant votre lien avec le couple Hébert - Rollet, de l'une des deux façons suivantes :

1 - ascendance patrilinéaire du côté paternel (le patronyme de votre père) ou du côté maternel (le patronyme de votre mère) avec :

- Guillaume Couillard et Guillemette Hébert (dont les descendants en ligne directe portent les noms de Couillard et de ses différents dits, notamment Beaumont, Després, Dupuis et Hébert);

ou

- Guillaume Fournier et Françoise Hébert (fille de Guillaume et Hélène Desportes);

2 - ascendance matrilinéaire en remontant de génération en génération par les patronymes des mères jusqu'à Marie Rollet, en commençant par la vôtre.

Les parchemins seront émis au nom d'une personne vivante et seront limités à un par famille (père, mère, frères, sœurs, cousins, cousines). Les 30 premières lignées reçues, puis validées par notre service de recherche, seront retenues.

Vous devez faire parvenir votre lignée au chargé de projet, à l'adresse: Lrichersgq@videotron.ca, ou encore laisser votre demande au bureau de l'Accueil de la Société de généalogie de Québec, Pavillon Louis-Jacques-Casault, local 4240, 1055 avenue du Séminaire, Université Laval, Québec, durant les heures d'ouverture. Votre demande doit être reçue avant le 31 mars 2017.

Louis Richer, chargé de projet
Commémoration 400^e anniversaire Louis-Hébert – Marie-Rollet
Société de généalogie de Québec



La tempérance et la prohibition à Québec et à Lévis, 1840–1933

Yves Hébert

Natif d'Amos et résidant à Lévis aujourd'hui, Yves Hébert est historien consultant, conférencier et chroniqueur en histoire et patrimoine. Ayant signé plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Côte-du-Sud, il est titulaire du 2^e Prix de *L'Ancêtre* pour son article intitulé : *Arpentage, géographie et cartographie dans la famille Taché*, paru dans *L'Ancêtre*, vol. 32, n^o 275, été 2006. Il est également récipiendaire du Prix Philippe-Aubert de Gaspé (2009) pour l'ensemble de ses écrits portant sur la Côte-du-Sud. En 2015, il signe un livre sur *Lévis* dans la collection Appartenance des Éditions GID.

Résumé

L'auteur propose un résumé de la conférence qu'il a donnée le 5 décembre 2015 devant les membres de la Société de généalogie de Québec.

L'histoire de la prohibition de l'alcool est un sujet de recherche relativement nouveau au Québec. Plusieurs historiens se sont intéressés à l'histoire de l'alcool pour la période du Régime français¹, mais pour le XIX^e siècle, tout un pan de cette saga demande à être exploré.

La prohibition de l'alcool est une mesure qui a fait couler beaucoup d'encre au Québec, au Canada et surtout aux États-Unis durant la période que l'on appelle la Belle Époque. Pour mieux comprendre ce règlement plutôt draconien qui a même fait l'objet d'un amendement à la constitution américaine, il faut le situer dans une étude des sensibilités à l'alcool qui a certaines particularités sur le territoire du Québec.

Le Québec se distingue d'ailleurs de l'ensemble de l'Amérique du Nord quant à ses réactions à l'égard des projets de prohibition. À partir des années 1840, le clergé canadien-français réagit fortement aux conséquences négatives de la consommation d'alcool sur les familles et l'ordre social. Il met tout en œuvre pour imposer la tempérance et l'abstinence totale à l'alcool. Le mouvement de tempérance gagne presque toutes les paroisses de la province à la fin du XIX^e siècle. Cette prise de conscience des problèmes sociaux liés à l'alcool est étroitement associée à l'offre d'alcool qui a été en constante augmentation au cours de ce siècle.

L'offre d'alcool est, entre autres, liée à l'immigration des Anglais, des Écossais et des Irlandais, qui amènent avec eux leurs coutumes alimentaires. Le rhum de la Jamaïque et le whiskey irlandais sont populaires autour de 1820. Mais avec les années, l'arrivage de spiritueux produits aux États-Unis gagne le territoire des grandes villes québécoises. Les marchands de la région ne tardent pas ouvrir leurs propres distilleries. Mentionnons celle de John Young et Thomas Ainslie à Beauport en 1793, et celle des frères Harrower à Saint-Jean-Port-Joli. La

consommation de vin s'accroît également dans la région de Québec. Les vins de Bordeaux, de Tenerife aux Canaries, en Espagne, et le porto portugais sont parmi les plus appréciés.

La production brassicole amorcée sous le Régime français connaît une croissance fulgurante au cours du XIX^e siècle. La St. Roc Brewery commence ses activités à Québec en 1792. Elle est suivie notamment par la brasserie de Beauport de John Young en 1793, la Cape Diamond Brewery vers 1800 et la Boswell Brewery and Co. en 1844.

Tout un contexte se met donc en place pour favoriser, à Québec et à Lévis, une consommation assez particulière d'alcool. La présence d'immigrants britanniques travaillant dans les chantiers de construction navale, les anses à bois, les manufactures et au Havre de Québec favorise une socialisation particulière. L'alcool devient un liant social. Selon leur groupe d'appartenance, les travailleurs se retrouvent certainement en fin de journée pour prendre un verre. Le nombre de débits de boissons, illégaux ou détenteurs de permis, augmente le long de l'actuel boulevard Champlain à Québec. Les marchands et les capitaines de bateau se rencontrent à l'hôtel Neptune au pied de la côte de la Montagne.

Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'au XIX^e siècle la masculinité se construit autour d'une ou de plusieurs bouteilles. L'ivresse est socialement acceptable dans certains milieux aisés de la société de Québec. Mais elle entraîne avec elle un mal, l'alcoolisme, qui, dans cette classe de la société, est considéré comme une maladie de la volonté. Mais lorsque ce phénomène gagne les ouvriers et les journaliers de Québec, on pose un regard différent sur le phénomène. L'alcoolisme est alors perçu comme un fléau à l'origine de la pauvreté, de la violence conjugale et du désordre social. Le clergé a donc été le premier à sonner l'alarme en créant le mouvement de tempérance.

1. FERLAND, Catherine. *Bacchus en Canada, boissons, buveurs et ivresses en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2009, 432 p.

Né dans les années 1840, ce mouvement compte parmi ses prédicateurs Charles Chiniqy (Kamouraska, 1809 – Montréal, 1899), curé de La Nativité-de-Notre-Dame à Beauport, l'abbé Alexis Mailloux (L'Île-aux-Coudres, 1801 – L'Île-aux-Coudres, 1877), prédicateur et missionnaire colonisateur, et l'abbé Édouard Quertier (Saint-Denis-sur-Richelieu, 1796 – Saint-Denis-De La Bouteillerie, 1872) à Saint-Denis de Kamouraska. Grâce au travail acharné de ces prédicateurs, des sociétés de la croix noire et de la tempérance sont créées dans toutes les paroisses du diocèse de Québec. Les stratégies pour décourager le peuple à boire des spiritueux sont diverses. On fait construire une fontaine d'eau dite de la tempérance à la porte Saint-Louis à Québec, en 1897. On fait ériger des croix et des colonnes de tempérance, notamment à Beauport, Lévis et L'Islet. Des milliers de tracts et de brochures sont publiés sur le sujet. Les brasseurs de Beauport lancent, en 1843, une bière de la tempérance à 2,5 % d'alcool.

Comme le clergé du diocèse de Québec entretient des relations étroites avec l'État et ses gouvernements successifs, il demande une législation particulière. Les tentatives de légiférer par tous les paliers de gouvernement seront vaines, sinon éphémères. Lors du référendum canadien sur l'importation, la fabrication et la vente des boissons alcoolisées en 1898, le Québec se distingue du reste du Canada par son refus de prohiber l'alcool. Le Gouvernement du Québec réussit à faire adopter une loi sur la prohibition en 1919, mais celle-ci sera abrogée en 1921. Plusieurs municipalités adoptent également des règlements de prohibition, mais ceci n'empêche pas les habitants de

s'approvisionner ailleurs dans les municipalités avoisinantes. Le règlement de prohibition, adopté à Lévis en 1916 et abrogé en 1924, n'empêche personne de prendre le traversier et d'aller à Québec s'approvisionner en brandy.

Bref, toutes les tentatives de prohibition au Québec se sont avérées vaines. Elles ont nourri une économie parallèle, celles des *bootleggers* et des débits de boisson illégaux. Cette économie parallèle illégale connaît une hausse aux États-Unis, puisque la prohibition y est abolie en 1933. Elle a favorisé la création de réseaux de contrebande qui ont d'ailleurs eu des ramifications dans la vallée du Saint-Laurent et dans les villes frontalières.

Quand on étudie l'histoire de la prohibition et des *bootleggers* au Québec, on se rend compte que les traditions orales ont une grande importance pour évoquer cette époque. Aborder l'histoire de la prohibition, c'est faire l'histoire des sensibilités à l'alcool, mais aussi celle d'une prise de conscience des problèmes liés à l'alcoolisme, problèmes encore très actuels, il faut le dire.

Pour en savoir davantage :

- PHILIPS, Rodd. *Une histoire de l'alcool*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 472 p.
- BURNS, Ken, réalisateur. *Prohibition*, documentaire de la chaîne PBS (anglais), 2011.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

chabert2@videotron.ca

Nos membres publient



TURCOTTE, Guy. *Plus de 100 ans au manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*, Québec, Les Éditions GID, 2016, 374 p.

Contenant plus de 200 photographies et images de documents, ce livre présente la famille de François Turcote et de Marie Anne Genest dit Labarre, propriétaires pendant 93 ans du manoir Mauvide-Genest, ainsi que les familles cohabitant au manoir : les Fontaine, Clark, Demers, Langlois, Blouin, Pouliot, etc. Selon l'auteur, le manoir n'aurait été que ruines au tournant du XIX^e siècle sans les travaux réalisés par ses ancêtres.

L'auteur décrit les cent ans de notariat de J. S. N., petit-fils de François, et de son fils Jean-Joseph Turcotte à Normandin. Il présente des faits inédits sur l'impact de deux naufrages de 1839 pour la famille d'Émilie Royer, l'épouse d'Hubert Turcotte.

En vente en librairie et chez GID <https://leseditions gid.com/> au prix de 32,95 \$.

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Polygamie

État d'un homme uni à plusieurs femmes en même temps. (Jetté)

Polyandrie

État d'une femme unie à plusieurs hommes en même temps. (Jetté)

Le premier cabaret au Canada

Le 19 septembre 1648, le Conseil de la Nouvelle-France adoptait la délibération suivante :

« Sur la requête présentée au Conseil par M. Jacques Boisdon tendant à ce qu'à l'exclusion de tout autre il lui fut permis de tenir boutique de pâtisserie à Québec et hostellerie pour tout allans et venans, le Conseil inclinant à la susdite requête l'a accordée et enterinée aux conditions suivantes :

“ 1^o Qu'il ferait sa demeure à la place publique, non loin de l'église, pour y avoir commodité entre autres de s'aller chauffer en lui payant ce que de raison.

“ 2^o Qu'il ne souffrirait aucun scandale ni yvrognerie, blasphèmes, jurements ni jeux de hasard en sa maison.

“ 3^o Que les dimanches et les fêtes, pendant les grandes messes, vespres, sermons et catéchisme, sa maison serait vidée de personnes étrangères et fermée.

“ 4^o Qu'il serait soigneux de garder les ordres et réglemens qui seront établis pour le trafic et le commerce.

Le Conseil de sa part lui accorde la susdite exclusion de tout autre en cet office pour six ans. Et qu'il luy soit passé huit tonneaux gratis en une ou plusieurs années et qu'il se serve pour trois ans de la brasserie appartenant à la communauté. »

Cette délibération est signée par le gouverneur d'Ailleboust, le Père Lalemant et les conseillers Giffard, de Chavigny et Godefroy. Nous croyons que c'est là la première licence accordée à un cabaretier dans la Nouvelle-France. Les cabaretiers ou aubergistes de France avaient alors le privilège de pendre des enseignes sur la façade de leurs établissements. Il n'apparaît pas que Jacques Boisdon se soit prévalu de ce privilège. Il jugeait sans doute qu'ayant le droit exclusif de tenir cabaret à Québec, il pouvait se passer d'enseigne.

M. Philéas Gagnon nous fait connaître quelques-unes des enseignes qu'on voyait à Québec un peu après l'époque où on accordait une *licence* à Jacques Boisdon. Dans un acte de Becquet du 20 octobre 1668, on lit : *'en la maison de Jean Maheust où pend pour enseigne la Ville de Laroche'*. En 1677, Laurent Normandin, aubergiste, rue Saint-Pierre, avait pour enseigne le *Signe de la Croix*. La même année, Charles Pouliot tient au Cul-de-Sac l'auberge *Aux Trois Pignons*. En 1751, Pierre Chupin dit Lajoie tient un cabaret, rue Saint-Jean, qu'on désigne sous le nom de *Lion d'or*. La même année, Charles Pouliot tient un cabaret, rue Mont-Carmel, qui a pour enseigne *Le roi David*.

ROY, Pierre-Georges. *Les petites choses de notre histoire*, Lévis, [s. é.], 1923, Cinquième série, p. 64–66.

Les chroniques de la capitale

Le 24 décembre 1866, le canot *La Loupe* qui relie Québec à Lévis est renversé par les glaces et trois des passagers se noient.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

MONTRELAIS (LOIRE-ATLANTIQUE)

Julien Bouin dit Dufresne

Les sources de renseignements sur Julien Bouin dit Dufresne

Outre la notice du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* de Michel Langlois et les renseignements contenus dans les fichiers *Origine* et *FrancoGène*, je n'ai trouvé que peu d'articles (en définitive, seulement deux différents) portant sur les origines en France du migrant Julien Bouin dit Dufresne. Dans *L'Ancêtre*, vol. 14, n° 5, janvier 1988, p. 187, « Montrelais, patrie des Bouin dit Dufresne », Marie-Thérèse Taudin racontait sa rencontre avec Gilles Legault lors d'un voyage de celui-ci en France, et la découverte qu'elle avait faite avec lui des actes de baptême de Julien Bouin et de ses frères et sœurs à Montrelais (on prononce le « t »). L'article, identique, mais complété d'une invitation à un jumelage avec une association de famille, fut repris dans *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française (Montréal) en 1998.

Gilles Legault, dont Julien Bouin est l'ancêtre maternel, avait entre-temps publié dans *L'Outaouais généalogique* le résultat de ses recherches en France et la découverte ultérieure, par sa correspondante, M^{me} Taudin, de l'acte de mariage des parents. Il y fait allusion, comme les articles précédents, aux recherches menées en 1966 par Léo Dufresne, de Miami, qui avait alors découvert, lors d'un passage à Montrelais, l'acte de baptême de son ancêtre. Gilles Legault écrit qu'il ne sait pas si ce M. Dufresne a publié ses données, mais il pense que ses enfants auraient fait don de sa documentation à son décès en 1981-1982 aux Archives nationales. Je n'ai rien trouvé là-dessus.

Le Fichier *Origine* a repris la date du mariage des parents de l'ancêtre, le 29 juin 1627, celle du baptême de l'ancêtre à Montrelais, le 20 mars 1640, mais pas celles des frères et sœurs contenues dans l'article de Legault.

Marcel Fournier consacre un paragraphe à Julien Bouin dit Dufresne dans son ouvrage *Les Bretons en Amérique française*.

Telles sont, en somme, les sources à partir desquelles on peut entreprendre de nouvelles recherches en France. Mais d'abord, il faut vérifier les actes connus. Le chercheur qui va sur le site des Archives départementales de Loire-Atlantique pour consulter les registres de Montrelais à la date du baptême indiquée de Julien Dufresne aura la désagréable surprise de trouver un acte absolument « invisible », même en utilisant toutes les possibilités de traitement de l'image ! On sait qu'il peut s'agir de l'acte en question parce que le nom de « bouin »

est lisible en marge ; mais le reste de l'acte échappe à toute lecture. Un grand nombre de pages du registre concerné sont d'ailleurs d'une encre effacée dont la lecture est difficile. Gilles Legault, dans son article, avait bien publié une photocopie de l'acte de 1640, de même que celles des baptêmes de deux frères et une sœur (dont des jumeaux), mais on pouvait espérer en avoir une image plus précise en reprenant les registres originaux.

Le directeur des Archives départementales de Loire-Atlantique, à qui j'avais exposé le problème et mon souhait, m'a autorisé à consulter ces registres. Ils ont été restaurés avant la numérisation mise en ligne ; leur état devait être déplorable, comme on l'imagine en voyant les pages auxquelles il manque de larges parties. On pourra toujours, dans ces conditions, estimer que des actes (peut-être importants pour notre sujet) manquent et manqueront toujours. Mais il faut bien se contenter de ce qui a été conservé et en tirer le plus grand nombre de renseignements. J'ai donc consulté à Nantes, aux Archives départementales, les registres suivants : celui des baptêmes de 1611 à 1652, celui des mariages de 1613 à 1664 et celui des sépultures de 1637 à 1662. Pour les autres registres intéressants, j'ai poursuivi la consultation par Internet.

J'ai déjà pu constater avec plaisir que l'acte le plus pertinent, le baptême de l'ancêtre Bouin, était parfaitement « visible » dans le registre. Au moyen des actes lus, la généalogie en France de Julien Bouin dit Dufresne peut être établie d'une manière, je pense, complète, en tout cas plus précise.

L'ascendance familiale de Julien Bouin dit Dufresne

D'un ancêtre Bouin qu'il n'a pas été possible d'identifier sont issus quatre frères : Jacques, Olivier, François et Julien. François est témoin au mariage de sa nièce Mathurine ; c'est par cet acte que sa parenté est découverte. Jacques et Olivier sont identifiés par un acte dont je parlerai plus loin. Julien Bouin épouse Mathurine Bossé à Montrelais le 29 juin 1627 ; l'acte n'est pas filiatif. Le couple Bouin et Bossé a huit enfants, tous baptisés à Montrelais :

- Jean, le 12 avril 1628 (et non 1626 comme inscrit dans l'article de Legault) ;
- Perrine (et non Françoise-Perrine), le 14 février 1630 ;
- Mathurine, le 12 février 1632 ;

- Julien, le 27 janvier 1633;
- Julien et Françoise, le 19 février 1635;
- Mathieu, le 24 février 1637;
- Julien, le 20 mars 1640.

C'est ce dernier qui est considéré comme le migrant arrivé en Nouvelle-France en 1665, soldat de la compagnie Saurel du régiment de Carignan-Salières avec le surnom de Dufresne.

Le seul mariage trouvé en France d'un enfant du couple est celui de Mathurine, le 3 janvier 1657, avec Nicolas Meslet, fils de feu Pierre et Jeanne Tiery. La mère de l'épouse est dite décédée dans l'acte. En effet, le registre des sépultures indique qu'elle est inhumée le 1^{er} avril 1651. Le 21 août suivant, Julien Bouin épouse en secondes noces Gabrielle Papin, veuve de Jacques Grosseau. Il décède le 21 décembre 1658; l'acte le dit « segretain » (sacristain); le corps est inhumé dans l'église au-dessous du clocher. La consultation des registres de sépultures ne m'a pas permis de préciser les dates de décès des autres membres de la famille.

Montrelais

Rappelons que les premiers généalogistes donnaient comme lieu d'origine à Julien Bouin la paroisse de Saint-Pierre d'Ancenis, en raison des renseignements contenus dans le contrat et l'acte de mariage du migrant les 24 juin et 22 juillet 1675 à Québec. La découverte de son origine réelle date donc des années 1960. Il est possible, après tout, que Julien Bouin ait passé un certain temps à Ancenis avant de quitter la France et que, pour cette raison, il indique plutôt cette commune comme son lieu d'origine. Montrelais est située dans le département de Loire-Atlantique, à environ 60 km à l'est de Nantes. La commune actuelle compte moins de 700 habitants. Depuis le milieu du XIX^e siècle, elle est coupée en deux par la voie ferrée. Son église a été reconstruite au cours du XVI^e siècle; la date de 1525 est gravée dans le chevet du chœur; la nef date de la fin du règne de Louis XIV (avant 1715); les fonts baptismaux conservés datent de 1707; ce n'est donc pas sur ces fonts que furent baptisés les membres de la famille Bouin qui nous intéressent.

L'atout patrimonial de la commune réside principalement dans un vitrail de son église, intéressant, a-t-on écrit, *à cause de son antiquité, du sujet qu'il représente et de la manière dont l'artiste a traité celui-ci*¹.

Il date de 1535 et représente la crucifixion; les donateurs sont François de Maure et Hélène de Rohan, sa femme, seigneurs de Montrelais; ils y sont représentés, avec des saints, des figures bibliques, et des personnages illustres, en particulier Soliman le Magnifique! Et, a-t-on écrit il y a peu, Henri VIII d'Angleterre².

Une litre funéraire, qui est une fresque mortuaire, ornée du blason de plusieurs seigneurs de Montrelais, décore le chœur.



Église de Montrelais.
Photo fournie par l'auteur.



Vitrail de l'église de Montrelais.
Photo fournie par l'auteur.

1. BOURDEAULT, Arthur. « Les vitraux de Saint-Pierre-de-Montrelais », *Le Nouveliste*, Bulletin de la Société archéologique de la Loire-Inférieure et Nantes, Semaine religieuse du Diocèse de Nantes, 1929, p. 3.
2. www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/montrelais-44370/patrimoine-le-vitrail-de-montrelais-cachait-un-roi-dangleterre-3094494, article du 3 janvier 2015.

Les églises du canton de Varades, auquel appartient Montrelais, sont toutes dédiées à saint Pierre, patron du diocèse de Nantes. C'est donc le cas de celle de Montrelais.

Montrelais ou la Rue-du-Fresne ?

L'ancêtre Bouin a bien été baptisé dans l'église de Montrelais ; mais la paroisse est alors constituée de dépendances (qui n'ont pas d'église), dont l'une, Saint-Sauveur ou chapelle Saint-Sauveur, est une *trêve*, que Marcel Lachiver, dans son *Dictionnaire du monde rural* définit ainsi :

En Bretagne, en Anjou, subdivision de paroisse qui possède en général sa chapelle, administrée par un sous-curé ou subcuré, ou curé trévien.

On parle aussi de *chapelle fillette*. Il y a aussi la Rue-du-Fresne, dont le nom ne peut pas nous laisser indifférents ; des mariniers de Montrelais s'y établissent avant le xvi^e siècle pour se livrer au commerce : poissons salés, sucre, épices, toiles, bois, grains, tuffeau (variété de craie ou pierre de taille tendre — le pignon de l'église est orné de chimères réalisées dans cette pierre), et à la contrebande du sel. C'est que le village est à la limite de la Bretagne et de l'Anjou. Les ducs de Bretagne y construisent une forteresse et y rendent justice. La « frontière » est marquée par un bloc de granit appelé « Pierre de Bretagne », vendue à un particulier en 1792 et détruite. La Bretagne est certes rattachée à la couronne de France depuis 1532, comme l'indique une énorme plaque sur l'un des murs extérieurs du château des ducs à Nantes.



Plaque au Château de Nantes, Réunion de la Bretagne et de la France en 1532.

Photo fournie par l'auteur.

Mais d'importantes différences subsistent entre les deux provinces, en particulier au niveau de l'impôt, la Bretagne en étant pour ainsi dire exemptée, alors que l'Anjou paie les taxes les plus lourdes, sur le sel par exemple.

La Rue-du-Fresne fait évidemment penser au surnom du migrant militaire Julien Bouin « dit Dufresne ». Il est plus que vraisemblable qu'il est né dans la partie de Montrelais comprise dans cette « Rue » dont le nom viendrait de l'alignement des maisons

construites en bordure du fleuve, blotties et serrées entre les douves du château, abritées par ses bastions

(...), *édifiées à la file les unes des autres* [ne semblant] *former qu'une longue rue*?

Mais il a été baptisé dans la seule église existante, celle de Montrelais. La Rue-du-Fresne est devenue commune à part entière en 1903, et s'appelle La Fresne-sur-Loire depuis 1920.

Ces communes sont situées sur les bords de la Loire ; elles eurent à souffrir de ses débordements réguliers, parfois catastrophiques, comme en 1910 lorsque les eaux atteignirent même l'église (une pierre marquée de l'année signale le niveau atteint). La présence de la rivière signifie aussi que les gabarres passent près du bourg et que les nombreuses activités liées à l'eau occupent les habitants. Mais on trouve aussi, on le verra plus loin, des vignerons, et des paysans cultivant le lin, le chanvre... Les professions ne sont pas indiquées dans les actes des registres paroissiaux. Julien Bouin, père du migrant, est dit « segretain », sacristain, à son décès, mais il s'agit d'une responsabilité liée à l'église, d'où la mention dans l'acte, et non d'un métier. On a écrit que les tisserands étaient nombreux dans les campagnes. Dans le premier contrat de mariage du migrant à Québec en 1675, le père est bien dit maître tissier. C'est le seul acte connu où son métier est indiqué.

Les autres sources de recherche

Une fois les renseignements recueillis à partir des registres paroissiaux, la recherche se porte le plus souvent vers les actes notariés. Hélas, pour la commune, aucune minute notariale n'a été conservée avant 1777. Il est parfois utile de consulter celles des communes environnantes, en particulier celles des villes plus importantes. Mais à Ancenis, les premiers actes conservés datent de 1738, et à Varades, de 1761. Rien à attendre donc de ce côté.

Le responsable de l'association Tourisme Culture et Patrimoine rencontré par hasard lors d'un passage au Fresne-sur-Loire, me parla des registres de l'inscription maritime, susceptibles de fournir des renseignements sur les mariniers. Ceux qui sont conservés aux Archives départementales commencent en 1698, mais on pourrait y trouver des noms cherchés... Malheureusement, vu leur état, les documents ne sont pas consultables !

Un certain nombre de sites d'archives départementales permettent maintenant d'interroger de chez soi les inventaires réalisés de diverses séries. En tapant ainsi le nom Montrelais sur le site des Archives de Loire-Atlantique, on obtient une liste de cotes de documents où le mot apparaît. Celles qui ont retenu mon attention relèvent de la série G (clergé séculier), et particulièrement les cotes G 677, Cure, dîmes et fondation pieuse pour la période 1611—1775, et G 678, Contestation de dîmes et de droits de traite pour un clos dit de Moncellière pour 1670—1781.

Cette dernière cote contient un volumineux dossier sur une affaire opposant à la fin du xviii^e siècle le curé (dit recteur) de Montrelais à celui d'Ingrandes, commune voisine. Pour comprendre l'objet de cette affaire, il ne faut pas oublier

3. COUILLAUD, Noëlle. *Montrelais ou la belle histoire d'un village des bords de Loire*, Montrelais, 1954, p. 23.



Montrelais et Ingrandes, carte de Cassini.
Image fournie par l'auteur.

le caractère frontalier de Montrelais. Un coup d'œil sur la carte de Cassini révèle cette « limite », marquée par une ligne pointillée : d'un côté Montrelais, de l'autre Ingrandes.

L'affaire qui oppose les deux curés est liée à la difficulté de déterminer avec certitude ce qui dépend d'une province ou d'une autre, et des prétentions de l'un ou de l'autre sur la dîme d'une parcelle de vigne.

Le litige entre les deux curés

En 1772,

Noble discret Messire Joseph Robineux pretre Recteur de la paroisse de montrelaix demande à noble & discret Messire [prénom omis] Blanvilain pretre curé de La paroisse de notre dame d'Ingrande province d'anjou

de lui *restituer* la dîme de vendange qu'il a refusé de payer lors de la dernière récolte dans le clos communément dit des « Monssellieres ». De temps immémorial, le recteur de Montrelais perçoit en nature (en raisins) cette dîme, le terrain dépendant de la province de Bretagne, ce que le recteur d'Ingrandes conteste; par ailleurs, ce dernier perçoit la dîme en argent. Des témoins viennent confirmer qu'ils ont toujours entendu dire et constaté que le clos relève de la Bretagne et que le curé en a toujours perçu la dîme en raisins. On s'intéressera seulement à la profession des personnes, la plupart assez âgées, appelées à comparaître, question de connaître les activités du village, un siècle après le départ de Julien Bouin. Il y a des marchands de bestiaux, des négociants (sans autre précision), un marchand tonnelier, un laboureur ancien marchand tonnelier, des voituriers par eau, un marchand et fermier, un pêcheur, un forgeron... Dans la liste des papiers concernant cette affaire figurent des transcriptions d'actes anciens, extraits d'aveux fournis par des vassaux de la seigneurie de Montrelais. Au bas de certains de ces actes il est écrit: « Fait et passé au dit Lieu de La rue du fresne paroisse du dit Montrelaix ». Le plus ancien est de 1496; le seigneur est alors François Augier, seigneur du Plessis-Augier. Dans les actes de 1621 à 1631, les aveux sont adressés à la comtesse de Maure, dame de Mortemart,

baronnesse [sic] de Lohéac. En 1645 et 1646, le seigneur est Louis de Rochechouart, chevalier, comte de Maure et baron de Montrelais. À partir de 1697, c'est Toussaint de Cornulier. Tous confirment la version du curé de Montrelais. On ne détaillera pas davantage cette affaire, qui n'intéresse pas notre sujet.

Au hasard de la lecture, cependant, des termes sont apparus, nouveaux, qu'il a paru intéressant de définir (lorsque ce fut possible).

Dans les actes d'aveu et hommage aux seigneurs, les vassaux, s'adressant aux premiers, reconnaissent être leurs sujets et « etagers » et tenir d'eux « prochement et roturièrement » les terres dont le texte donne ensuite la description. Le *Dictionnaire* de Trévoux donne pour le premier mot la signification suivante: *étager*, *Vieux terme de Coutumes, qui se dit des sujets qui sont demeurans & domiciliés dans une seigneurie*. On comprend le mot roturièrement, qui désigne ce qui n'est pas noble, et plus précisément qu'il s'agit de biens qu'on tient en roture, pour lesquels on paie cens et rentes, lods et ventes. Dans la description des clos de vigne qui font l'objet du litige entre les deux prêtres, il est question de « voyettes »; ainsi le clos des Hautes Moncellières, qui est en Bretagne, est séparé de celui de Longuenais, qui est en Anjou, par une voyette, que Lachiver définit: *petit chemin, sentier qui coupe à travers les champs, les haies, les bois*; dans les textes lus, il semble qu'un chemin de cette nature séparait en fait les pièces de vigne les unes des autres, et qu'il était parfois bordé d'une haie d'aubépines (arrachée lorsqu'elle faisait tort à la vigne). L'une des personnes appelées raconte qu'elle a quelques fois vu passer la procession des Rogations de la paroisse de Montrelais dans la voyette du clos des Moncellières.

Un témoin en 1621 dit tenir dans la seigneurie *un moulin a vant a Chandellier*: je n'ai trouvé aucune explication pour ce dernier terme... Il est question aussi d'une *ouche* de terre, qui est un *terrain clos à proximité de la maison et qui ne se confond pas avec le jardin*, une petite parcelle plantées d'arbres fruitiers, de plantes textiles, toujours très soignée (Lachiver).

Les parcelles de vignes sont désignées par le mot « chabossées », et leur superficie en « seillons ».

Un autre témoin rapporte qu'il a vu souvent les vendangeurs de Longuenais (en Anjou, rappelons-le) dans le clos des Moncellières

et y faire la somme pour sauver les droits du transport d'Anjou en Bretagne, que même on mettoit souvent des employés entre les deux clos pour empecher ce transport, ce qui n'a plus Lieu depuis un abonnement qui a été fait a ce sujet.

La somme serait la *charge d'un cheval, d'un mulet, d'un âne, matérialisée par un ou deux paniers qu'ils portent sur le dos ou, de préférence, sur les flancs* (Lachiver), d'où l'expression « bête de somme ». Il y avait donc des droits pour le transport de la vendange d'une province à l'autre, frais qu'on cherchait à éviter. Quant à l'abonnement, il s'agit d'un traité ou convention par lesquels on estime et réduit à une certaine somme d'argent *un droit qu'on recevoit ou qu'on payoit*

en espèces, & dont le prix étoit incertain (Dictionnaire de Trévoux).

Certaines rentes sont dites dues à la seigneurie *au terme dangevine* (d'Angevine), qui correspond à la fête de la Nativité de la Vierge; ce nom lui est donné, dit encore le *Dictionnaire* de Trévoux, parce qu'elle aurait d'abord été célébrée en Anjou; il ajoute: *Il faudroit de bonnes preuves de ce fait. Ces rentes sont parfois exprimées en pitte monnoie: un denier obolle pitte monnoie, vingts deniers pitte monnoie; je n'ai pas trouvé d'autre définition que celle donnée par Lachiver au mot pite: petite monnaie de cuivre qui valait anciennement la moitié de la maille ou obole, ou encore le quart du denier tournois...*

Enfin, les actes anciens sont tous dits *faits et passés* au *tablier* d'un notaire; Trévoux donne à ce mot la définition suivante: *Terme usité en Bretagne, particulièrement à Nantes, pour signifier un Bureau ou Recette des droits du roi. Il rappelle aussi au mot table qu'«en termes de Palais, [il] se dit de trois Jurisdictions qu'on nomme la Table de Marbre; dont l'une est la Connétablie & Maréchaussée de France [...] l'autre l'Amirauté [...] & l'autre, le Siège de la Générale Réformation des Eaux & Forêts [...]»*. Ce nom leur est demeuré d'une grande *table* de marbre, qui tenoit autrefois tout le travers de la salle du Palais, sur laquelle ils tenoient leur juridiction. »

Les actes judiciaires

Il reste une source susceptible de fournir des renseignements, si les actes conservés remontent assez loin. Il s'agit des documents de la justice de la baronnie de Montrelais, sous la cote B. On peut y trouver des inventaires, des partages, des sentences, des tutelles, des actes d'émancipations, et des décrets de mariages. Ceux qui sont conservés à Nantes commencent en 1650.

La chance m'a favorisé, et parmi la liasse des demandes d'émancipation se trouve celle de Julien Bouin en 1658. Le lundi 23 décembre, sur les 4 h de l'après-midi, à Montrelais, *devant le sénéchal alloué Lieutenant et Juge ordinaire de la baronnie de Montrelais, est comparu Julien Bouin, fils de defunctz Jullien bouin et de deffunte Mathurine bossé*, assisté de son procureur maître René Baudouin: le samedi précédent le père de Julien est décédé et a été *ensepulture* dans l'église. Des scellés ont été posés à la maison où demeurait le père; le fils dit avoir atteint l'âge de 21 ans; il demande d'être émancipé pour administrer ses biens meubles et immeubles et que soit nommé curateur son oncle Jacques Bouin; il fait comparaître pour cela ses oncles paternels Jacques et Olivier Bouin, Nicolas Meslet, son beau-frère, mari de Mathurine Bouin, un cousin au second degré du côté maternel, Helix Pany, époux d'Étiennette Ravary, un cousin au quatrième degré du même côté, René Poilpré, époux d'Étiennette Menaud, qui se déclarent tous favorables à cette décision, trouvant le fils Julien Bouin «capable». Dans cet acte, comme dans d'autres que j'ai vus, les personnes présentes qui ne savent pas signer se font représenter par d'autres; c'est le cas ici de tous les Bouin. L'émancipation est accordée.

Ce document est très important. Les registres de Montrelais contiennent les baptêmes de trois Julien Bouin, fils de Julien

et Mathurine Bossé, en 1633, 1635 et 1640. On pouvait légitimement penser que les premiers porteurs du prénom étaient décédés et que le futur migrant est celui qui est baptisé en 1640. C'est ce qu'ont retenu les fichiers et dictionnaires généalogiques. Julien Bouin, qui *a atteint l'âge de vingt et un ans* en 1658, ne peut pas être celui qui est né en 1633 car il aurait 25 ans et serait majeur, mais il pourrait être celui de 1635 âgé alors de 23 ans, le dernier-né n'ayant que 18 ans; s'est-il attribué un âge plus élevé pour obtenir son émancipation? On ne peut que suggérer cette possibilité. Les actes concernant l'ancêtre en Nouvelle-France livrent les renseignements suivants: au recensement de 1681, Julien Bouin dit Dufresne est dit âgé de 41 ans; à son remariage en 1684, il est dit avoir 43 ans; ces deux actes confirmeraient l'hypothèse que le migrant est celui qui a été baptisé en 1640. Quoi qu'il en soit, un seul des frères prénommés Julien est vivant à la mort du père en 1658, et seule Mathurine semble avoir survécu, soit deux enfants sur les huit connus.

Origine de la mère

Gilles Legault, dans son article, relevait la naissance d'une Mathurine Bossé à Maumusson, commune voisine de 18 km, le 14 mai 1603. Il ajoutait que seules des recherches approfondies pourraient établir si cette enfant est la mère du migrant. Je précise cependant que l'acte d'émancipation est établi en présence de cousins de Julien Bouin du côté maternel, et que le mariage de l'un d'eux, Helix Pavy, avec Étiennette Ravary est célébré à Montrelais le 7 février 1640...

Julien Bouin en Nouvelle-France

Comme son père en France, Julien Bouin se marie deux fois en Nouvelle-France, à Québec. D'abord le 24 juin 1675, avec Marguerite Berrin, originaire de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève à Paris. Puis le 20 juillet 1684 avec Jeanne Rivault, veuve de Pierre Dorais (ou Doret); l'acte la dit âgée de 17 ans, mais elle n'a pas encore 16 ans puisqu'elle est née en août 1668 à Sainte-Famille de l'île d'Orléans; elle avait épousé son premier mari alors qu'elle avait juste 13 ans et 3 mois... Un enfant naît de la première union, cinq de la seconde.

Autres migrants de Montrelais et des environs

Julien Bouin n'est pas le seul enfant de Montrelais venu au Québec. Le Fichier *Origine* donne les noms suivants: Jean Leduc, fils de François et Renée Prins, marié le 22 février 1746 à Saint-Joseph-de-Beauce à Marie Lalague, sans descendance; Charles de Cazes, né en 1807, fils de Pierre-Paul-Auguste-François et Marie-Renée-Mathurine Gaudin, de Many, venu avec sa femme et deux enfants en 1854, et qui épouse, à Montréal le 4 octobre 1867, Constance Arnaud.

Certains sont originaires de communes voisines.

- De Belligné, à environ 15 km de Montrelais, Guillaume Bricault, fils de René et Renée Leblanc, né vers 1715, qui

épouse, à Québec le 17 avril 1752, Marie Boulet, et à Montréal le 9 juillet 1753, Marie-Anne Forget.

- D'Ancenis, à moins de 20 km, Alexis Brunet dit Dauphiné, né en 1701, fils de Jean Brunet et Jeanne Robare, épouse, à Québec le 25 novembre 1732, Marie-Josèphe-Angélique Harnois, puis le 13 septembre 1745, Marie-Marguerite Racine, et enfin à Beauport le 30 mai 1765, Marie-Josèphe Maheu.
- Aussi d'Ancenis, Julien Joly, baptisé en 1700, fils de Louis et Marie Viau; il arrive comme matelot et épouse, le 11 juillet 1735 à Québec, Marie-Anne Gagnon.
- Enfin de Varades, qui n'est qu'à 5 km, Pierre Huet de Lavalinière, né en 1732, fils de Charles Huet, sieur de la Valinière, et Ollive Arnaus, prêtre sulpicien ordonné à Montréal en 1755.

La Loire

La Loire est à peu de distance du centre de Montrelais; des bras morts, appelés «boires» l'en séparent. Le village de La Rue-du-Fresne est construit en bordure du fleuve. Les déplacements sur les voies d'eau font circuler les informations. Le jeune Bouin entendit-il parler de la Nouvelle-France avant de s'engager comme soldat, sans savoir, bien entendu, qu'il y viendrait un jour? On imagine aussi qu'il a pu voir le passage des bateaux descendant la Loire; on pense aux engagés partis de La Flèche, en particulier les membres de la Recrue de 1653, qui embarquèrent au port Luneau pour se rendre à Nantes, passant du Loir à la Sarthe, puis au Maine à Angers, enfin à la Loire jusqu'à Nantes...

AUTRES SOURCES :

- Archives départementales de Loire-Atlantique à Nantes, registres paroissiaux de Montrelais: E dépôt 60, GG2 pour les baptêmes de 1611 à 1652, GG5 pour les mariages de 1613 à 1664, GG7 pour les sépultures de 1637 à 1662, G677 et G678 (clergé séculier).
- *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, vol. 10, Pays de la Loire, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, 138 p.

– *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une & de l'autre Langue (...) avec des remarques d'érudition et de critique*, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, tome premier, Paris, Compagnie des libraires associés, 1752 (dit *Dictionnaire de Trévoux*).

– Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.

– Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.

– FOURNIER, Marcel. *Les Bretons en Amérique française 1504–2004*, préface de Jean-Yves Le Drian, Rennes, Les Portes du large, 2005, 512 p.

– FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts*, [En ligne].

– Lachiver, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2^e éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.

– LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres inc., Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Mitan, 1998–2001, 4 vol.

– LEGAULT, Gilles. «Julien Bouin dit Dufresne», *L'Outaouais généalogique*, vol. 12, 1990, p. 5–20.

– TAUDIN, Marie-Thérèse. «On ne trouve jamais rien pour les Québécois...», *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 39, n° 3, automne 1998, p. 210–212.

– TAUDIN, Marie-Thérèse. «Montrelais patrie des Bouin dit Dufresne», *L'Ancêtre*, vol. 14, n° 5, janvier 1988, p. 187–188.

– PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*) Université de Montréal, © 1999–2016, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.

– www.tourisme-culture-patrimoine.fr/, Site de l'association Tourisme Culture Patrimoine. Des articles sur Le Fresne-sur-Loire et Ingrandes, www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/montrelais-44370/patrimoine-le-vitrail-de-montrelais-cachait-un-roi-dangleterre-3094494.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : belleau.romain@gmail.com



La Loire au Fresnes-sur-Loire.
Photo fournie par l'auteur.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Les grandes armoiries de sir Hector-Louis Langevin

Nous avons vu dans une précédente chronique que les armoiries de sir Adolphe-Philippe Caron, alors ministre fédéral de la Milice et de la Défense, figurent sur la tour ouest du Manège militaire de Québec¹. Nous voyons sur la tour est l'une des armoiries les plus complexes de tous les bas-reliefs représentés sur les édifices conçus par Eugène-Étienne Taché.



Figure 1. Armoiries de sir Hector-Louis Langevin. Manège militaire de Québec. Photo fournie par l'auteur.

L'héraldique est un art essentiellement de formes et de couleurs. Or, pour les reproduire sur les sculptures et les gravures, les artistes utilisent une convention universelle de hachures et de guillochis qui permet au spectateur du XIX^e comme du XXI^e siècle de déchiffrer correctement les différentes couleurs. Ainsi, nous pouvons voir que l'écu de la figure 1 est divisé en quatre sections. Les hachures horizontales et verticales nous permettent d'en déduire que le fond est alternativement bleu (azur) et rouge (gueules). Le pointillé sur les surfaces de la croix et du chevron nous informe qu'ils sont d'or. La couleur des étoiles, lions, casques et couronnes est indéterminée, mais nous pouvons affirmer qu'en vertu de la règle du contraste des couleurs, ils sont d'or ou d'argent.

Nous trouvons dans le *Bulletin de recherches historiques* un article où Édouard-Zotique Massicotte blasonne les armoiries de sir Hector-Louis Langevin comme suit :

Écartelé: au 1 de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent; au 2 d'azur, à trois léopards d'or, armés, lampassés et couronnés de même, l'un sur l'autre; au 3 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois casques de même; au 4 de gueules, à trois couronnes d'or posées en pal. Devise: Cherche qui n'a².

Des armoiries peintes sur une plaquette de bois trouvées chez un collectionneur illustrent, à quelques différences près, celles décrites par Massicotte. Elles sont reproduites ici avec l'aimable autorisation du collectionneur (Figure 2).

Malgré les quelques différences entre le bas-relief du manège, le blasonnement de Massicotte et la plaquette de bois, ce bel exemple d'utilisation des hachures permet d'affirmer que ce sont bien les armoiries de sir Hector-Louis Langevin, alors ministre des Travaux publics, qui sont reproduites sur la tour est du Manège militaire de Québec.



Figure 2. Armoiries de sir Hector-Louis Langevin. Peinture sur bois. Collection privée. Photo fournie par Gilles Héon.

Hector-Louis Langevin est né à Québec et a été baptisé le 25 août 1826 dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, sous le prénom de Louis-Hector. Il est le fils de Jean, marchand, et Sophie-Scolastique Laforce, fille du notaire Pierre Pépin dit Laforce et Angélique-Antoinette Limoges. Ses parents, mariés à Québec le 15 août 1820, eurent treize enfants dont cinq garçons et deux filles parviendront à l'âge adulte et seront membres de *la bourgeoisie cultivée et policée de la capitale*³.

1. BEAUDOIN, Marc. « Une bande de l'ancienne France », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 315, été 2016, p. 299.

2. MASSICOTTE, Édouard-Zotique. « Les armes de sir Hector Langevin », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 23, avril 1917, p. 116.

3. DÉSILETS, Andrée. « LANGEVIN, sir HECTOR-LOUIS », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1994, vol. 13, p. 617.



Figure 3. Esquisse du décor héraldique du Manège militaire de Québec. Détail du plan « Drill Hall, Quebec, Main entrance and towers », [s. d.], BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Eugène-Étienne Taché, P286, D5, P32.

L'ancêtre d'Hector-Louis Langevin est arrivé le 17 août 1665 comme soldat de la compagnie de Grandfontaine du régiment de Carignan-Salières. Jean Bergevin dit Langevin s'établit à Bourg-Royal, à Charlesbourg, entre 1666 et 1669, après la grande expédition contre les Iroquois. Né à Angers (Maine-et-Loire) en 1635, il se marie à Québec le 26 novembre 1668 avec Marie Piton, originaire de Saint-Paul, ville et archevêché de Paris⁴.

Après des études au Petit Séminaire de Québec, Hector-Louis Langevin fait l'apprentissage du droit auprès de George-Étienne Cartier et d'Augustin-Norbert Morin. Admis au Barreau le 9 octobre 1850, il deviendra conseiller de la reine le 30 mars 1864⁵. Il épouse dans la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse, à Rivière-Ouelle, le 10 janvier 1854, Marie-Justine Têtu, fille de Charles-Hilaire, marchand et maître de poste, et Marie-Thérèse Paquet. Le couple aura neuf enfants. Plus attiré par le journalisme et la politique, il sera conseiller municipal de Québec de 1856 à 1858, puis le neuvième maire de Québec de 1858 à 1861.

Élu député de Dorchester en 1858, Langevin sera membre des gouvernements Taché-Macdonald (1864 à 1865), puis Belleau-Macdonald (1865–1867). Il participera aux conférences de Charlottetown et de Québec en 1864 et de Londres en 1866. Après l'avènement de la Confédération, il est membre du cabinet Macdonald où il dirigera l'important et influent ministère des Travaux publics de 1869 à 1873 et de 1879 à 1891.

Sir Hector-Louis Langevin meurt à Québec le 11 juin 1906. Il sera inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec le 15 juin, à côté de son épouse décédée en 1882.

Les armoiries que Taché attribue au ministre des Travaux publics s'inscrivent dans un courant très en vogue jusque dans les années 1950, qui consistait à concevoir les armoiries d'une

personne en reprenant, en tout ou en partie, les armes d'anciennes familles pouvant avoir une filiation apparente avec elle. Ainsi, pour les armes de Langevin, nous trouvons dans le premier quartier les armes d'une famille Langevin, de Normandie, recensée dans Riestap⁶. Une filiation impossible puisque Langevin est le surnom de l'ancêtre Jean Bergevin. Dans le second quartier, l'héraldiste fait descendre la mère du ministre, de la famille Caumont, ducs de La Force⁷. Encore ici, le patronyme de Sophie-Scolastique Laforce, est dérivé du surnom de son père Pépin dit Laforce. Au troisième quartier, des armes similaires à celles des Rouer de Villeraie⁸, laissant entendre une alliance entre les deux familles. Par contre, le quatrième quartier pose une énigme.

Jusqu'à présent, les recherches présumaient que Taché, suivant la logique des autres quartiers, avait complété l'écartelé par les armes d'une quatrième famille. Mais, est-ce vraiment le cas ?

En héraldique, la division d'un écu permet de réunir de manière cohérente les armes complètes de différentes origines. Ces armes peuvent être celles de la famille, de ses alliances, de ses prétentions, ou encore, elles peuvent traduire par des symboles les valeurs, les passions, les origines et même les croyances du détenteur.

La figure 3 montre bien comment, dès la conception du décor héraldique de la façade de l'édifice⁹, Taché met les armoiries de Langevin en position d'honneur par rapport à celles de Caron.

Nous ne connaissons pas la démarche ni les motivations de l'héraldiste lors de la conception des armoiries de Langevin; mais il est bien possible que Taché ait voulu impressionner, voire flatter, le ministre responsable des grands travaux

4. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 87.

5. Le titre honorifique de conseiller de la reine était conféré par la couronne, sur la base du mérite, à un juriste éminent. Le titre est tombé en désuétude en 1976 au Québec, et en 1993 au fédéral.

6. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1884, vol. 2, p. 21.

7. *Ibid.*, vol. 1, p. 388.

8. *Ibid.*, vol. 2, p. 619.

9. BAnQ, Centre d'archives de Québec. « Drill Hall, Quebec, Main entrance and towers », [s. d.], Fonds Eugène-Étienne Taché, P286, P5, P32.

de construction au gouvernement fédéral en utilisant les ressources de l'art héraldique pour le distinguer de ses contemporains, en lui créant de grandes armoiries avec heaume, lambrequins, devise et médailles.

Si les armes du ministre confortent son prestige et celui de sa famille en reproduisant dans un écartelé de gueules et d'azur les armes de grandes familles de France et de Nouvelle-France, qu'est-ce qui nous dit que Taché n'a pas voulu symboliser la fratrie Langevin dans le quatrième quartier.

Taché, comme ses contemporains, était bien au fait de l'influence des frères Langevin dans la politique de l'époque. Il nous semble des plus probable que l'héraldiste ait associé les symboliques du rouge de l'écu à l'or des trois couronnes, pour ainsi évoquer la puissante unité d'action de Jean, l'évêque de Rimouski, d'Edmond, le vicaire général des diocèses de Québec puis de Rimouski, et de Hector-Louis, le ministre et lieutenant québécois du premier ministre canadien, qui se faisait sentir dans les coulisses du pouvoir de leur époque¹⁰.

La présence des trois décorations de Langevin, fait unique dans la production d'armoiries sculptées de Taché, nous permet d'aborder certaines distinctions auxquelles les hommes de son époque pouvaient aspirer.

La première médaille est celle de compagnon civil de l'ordre du Bain que Langevin reçut le 11 mai 1868. L'ordre du Bain est le troisième ordre le plus important du système chevaleresque britannique. Il a été fondé par le roi George I^{er} de Grande-Bretagne, le 18 mai 1725. Son nom rappelle le rituel de purification avant l'adoubement du chevalier. Cette tradition remonterait au roi Henri IV d'Angleterre, lorsque ses 36 écuyers ont pris un bain en sa compagnie, après avoir veillé toute la nuit qui précédait son sacre en 1399. D'abord réservée aux militaires, la reine Victoria ouvrira la distinction aux civils en 1847.

L'ordre du Bain est décerné pour services exceptionnels. Il comprend trois classes : chevalier grand-croix, chevalier commandeur et compagnon. Les récipiendaires des deux premières classes sont anoblis avec le titre de chevalier. Depuis 1935, les citoyens canadiens ne peuvent accepter cette distinction, à moins de renoncer à leur citoyenneté. Toutefois,



Figure 4. Médaille de compagnon civil de l'ordre du Bain.

au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, le rang de compagnon fut décerné à des militaires canadiens.

L'insigne de compagnon à titre civil est un médaillon ovale d'or chargé de la rose, du chardon et du trèfle jaillissant d'un sceptre et des trois couronnes. (Figure 4) L'insigne militaire est une croix de Malte en or à huit pointes, émaillée de blanc, avec un léopard entre chaque branche. Le centre de la croix reprend les éléments de l'insigne civil, entourés d'un cercle rouge chargé de la devise flanquée de deux branches de lauriers. Ces insignes sont suspendus à un ruban cramoisi.

L'ordre du Bain fut rarement décerné à des Canadiens français. Outre Langevin, figure sur cette courte liste le héros de la bataille de Châteauguay, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, reçu compagnon de l'ordre du Bain en 1817¹¹, et le major Alain-Chartier Joly de Lotbinière en 1906¹².

La seconde médaille appendue à la pointe de l'écu aux armes de Langevin est celle de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges qu'il reçut le 24 mai 1881 (Figure 5).

L'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges établi le 27 avril 1818 par George IV, alors prince régent, est un outil de récompense des serviteurs de l'Empire britannique à l'extérieur du Royaume-Uni. L'ordre est divisé en trois classes : 125 chevaliers ou dames grand-croix, 375 chevaliers ou dames commandeurs et 1750 compagnons. Les grand-croix et commandeurs sont anoblis et peuvent placer le prédictat honorifique de « sir » ou « lady » devant leur prénom.

L'insigne de l'ordre, porté par tous ses membres, est une croix pattée à sept branches en argent, suspendue à un ruban bleu et rouge. Elle présente en son centre sur une face saint Georges combattant le dragon, encadré par la devise, et saint Michel encadré par la devise sur l'autre.

Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, plusieurs Québécois furent anoblis par la couronne britannique. Parmi ceux-ci, mentionnons le premier ministre canadien sir Wilfrid Laurier¹³, les lieutenants-gouverneurs¹⁴ Angers, Belleau, Chapleau, Fitzpatrick, Fiset, Gouin, Jetté, Langelier,



Figure 5. Croix de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

10. DÉSILETS. *Op. cit.*, p. 617.

11. GUITARD, Michelle. « IRUMBERRY DE SALABERRY, CHARLES-MICHEL D' », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval ; Toronto, Université de Toronto, 1987, vol. 6, p. 378.

12. AUDET, Francis-Joseph. « Officiers canadiens dans l'armée anglaise », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 29, avril 1923, p. 160.

13. VACHON, Auguste. « Les armoiries de sir Wilfrid Laurier : qui les a conçues et quels en sont les émaux ? », *L'Héraldique au Canada*, automne 2003, p. 9-15.

14. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 106, 68, 116, 156, 206, 177, 124, 139, 148 et 131.



Figure 6. Croix de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.
<http://www.delcampe.net/page/item/id,258516465,var,Ordre-de-Saint-Gregoire-le-Grandcomplete-commandeur-enargent,language,F.html>.

Leblanc et Pelletier, ainsi que le 23^e maire de Québec, sir Jean-Georges Garneau¹⁵, et le ministre de la Milice et de la Défense, sir Adolphe-Philippe Caron¹⁶.

La dernière médaille est celle de chevalier commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand que Langevin reçut en 1870 (Figure 6). Cet ordre a été créé le 1^{er} septembre 1831 par le pape Grégoire xvi en l'honneur du pape saint Grégoire (590–604); il fut modifié le 30 mai 1834. La décoration est accordée par le Saint-Siège, à titre civil ou militaire, en reconnaissance des services politiques de défense des États pontificaux. L'ordre est constitué de quatre classes: chevalier grand-croix, chevalier commandeur avec plaques, chevalier commandeur et chevalier.

L'insigne est une croix de Malte à huit pointes, émaillée de rouge, avec au centre une représentation de saint Grégoire sur l'avert et au revers la devise « *Pro Deo et Principe* » (Pour Dieu et le prince). Il est suspendu à un ruban rouge à la bordure or.

Plusieurs personnalités québécoises reçurent l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, dont les chevaliers grand-croix René-Édouard Caron¹⁷ et Honoré Mercier¹⁸; les chevaliers commandeurs sir Joseph-Adolphe Chapleau¹⁹, Louis-François-Rodrigue Masson²⁰ et Alphonse Desjardins²¹. Parmi les chevaliers, soulignons sir Auguste-Réal Angers²², le sculpteur Louis-Philippe Hébert²³ et le juge sir Adolphe-Basile Routhier²⁴.

En complétant le décor héraldique du Manège militaire avec les armes de sir Hector-Louis Langevin sur la tour est de l'édifice, Taché rendait hommage aux deux ministres qui en ont financé l'édification. Les grandes armoiries de Langevin illustrent bien le talent de l'héraldiste pour honorer l'influent ministre et aussi souligner les distinctions dont ce père de la Confédération fut l'objet de la part de la couronne britannique et du Saint-Siège.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

15. CÔTÉ, Louis-Marie, Carmelle GAUVIN, et Gérald SIROIS. *Les Maires de la Vieille capitale*, Québec, Société historique de Québec, 1980, p. 61.
16. BERNIER, Serge, et Pauline DUMONT-BAYLISS. « CARON, sir ADOLPHE-PHILIPPE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1994, vol. 13, p. 187.
17. *Ibid.*, p. 6.
18. DUFOUR, Pierre, et Jean HAMELIN. « MERCIER, HONORÉ », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 12, p. 791.
19. LEMIEUX. *Op.cit.*, p. 116.
20. *Ibid.*, p. 98.
21. POULIN, Pierre, et Guy BÉLANGER. « DESJARDINS, ALPHONSE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 314.
22. LEMIEUX. *Op.cit.*, p. 106.
23. LACASSE, Yves. « HÉBERT, LOUIS-PHILIPPE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 511.
24. HÉBERT, Yves. « ROUTHIER, sir ADOLPHE-BASILE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 982.

Les chroniques de la capitale

Le 23 janvier 1867 dans le faubourg Saint-Jean, le Jeffery Hale Hospital accueille son premier patient. Fondé pour les protestants, l'hôpital occupe une maison acquise du pharmacien Joseph Bowles au coin des rues Saint-Olivier (rue des Sœurs-de-la-Charité) et des Glacis. L'institution incorporée le 8 septembre 1865, fut fondée grâce à des legs de Jeffery Hale. Christian Wurtele est le président du conseil des gouverneurs et Mrs Brown est la surintendante (elle occupera ce poste jusqu'en 1886). La maison sera considérablement agrandie en 1873 (...).

LEBEL, Jean-Marie, *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Ad Lib – Genest et Labarre

Collaboration



Depuis de nombreuses années, Marcel A. Genest nous fait part du résultat de ses recherches concernant Jacques Genest dit Labarre, ses descendants, les lieux où ils ont vécu, et plus encore. Mais qui dit Genest dit Labarre dit aussi Genest et Labarre ! Voici que René Labarre a fait parvenir à **L'Ancêtre** plusieurs articles concernant ses aïeux. Deux auteurs, deux perspectives, comme le montrent les deux courts articles suivants écrits sur le même sujet, Juigné-sur-Loire, village d'origine de Jacques Genest dit Labarre.

La rédaction

Juigné-sur-Loire

Marcel A. Genest (0567)



Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a œuvré dans le monde de l'éducation. Après avoir enseigné pendant dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, fonction qu'il exercera jusqu'à sa retraite.

Résumé

Quelle est la raison de m'entretenir avec vous de cette localité de France ? C'est que mon ancêtre Jacques Genest dit Labarre y a été baptisé le 17 avril 1640.

La Loire

Les Pays de la Loire, c'est ainsi qu'il faut les désigner, sont une région de l'ouest de la France regroupant les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée.

Le nom de la Loire lui est venu de son fleuve, le plus grand de France, d'une longueur d'un peu plus de 1000 km, arrosant au passage les villes et régions de Roanne, Nevers, Orléans, Blois et bien d'autres. Prenant sa source dans l'Ardèche, il se jette dans l'océan Atlantique. La Loire est reconnue pour ses nombreux châteaux.

Juigné-sur-Loire

Cette petite ville est une commune appartenant au département de Maine-et-Loire, au sud du grand fleuve. Elle est située à 9 km d'Angers, chef-lieu du département, à 304 km de Paris et 178 km de La Rochelle.

La fondation de Juigné-sur-Loire se perd dans la nuit des temps. Ses premiers habitants furent probablement les Romains qui envahirent la Gaule (France) vers l'année 52 avant Jésus-Christ.

Dans la ville d'aujourd'hui, on ne trouve pas de châteaux. Les édifices remarquables sont l'église, le presbytère converti en auberge, la maison Les Chaumettes et la maison forte Le Plessis.

La population actuelle de 2 580 habitants (2012) vit de l'agriculture, de l'élevage et de la petite industrie. Il va s'en dire qu'on y trouve aussi de la vigne.

Les Genest

Au début, j'ai mentionné que mon ancêtre, Jacques Genest dit Labarre, est né et a été baptisé à Juigné-sur-Loire le 17 avril 1640. Jacques, le fils de René Genest et Renée Richard, a eu des frères et des sœurs, mais plus particulièrement un jumeau qui a reçu le prénom de René. Faut-il s'en étonner considérant les prénoms de son père et de sa mère ? Mais ce n'est pas tout ; son parrain était René Gaultier et sa marraine Renée Genes. Le patronyme Genest (René Genest l'écrivait de cette façon) proviendrait d'un arbrisseau commun dans la région. Cet arbrisseau à fleurs jaunes produisait des gousses dont on se servait pour nourrir le bétail ; ses tiges étaient utilisées pour faire des balais.

Aucune famille Genest ne réside actuellement à Juigné-sur-Loire ; par contre, on en retrouve plusieurs ailleurs en France.

Si ce n'était la distance, il serait intéressant de connaître le cheminement des frères et sœurs de Jacques.

Il semblerait que Jacques fut le seul Juignéen à avoir émigré en Nouvelle-France.

La légende raconte qu'en l'an 1128, Geoffroi V dit le Bel, comte d'Anjou et du Maine, avait admiré, en se promenant



Église de Juigné-sur-Loire.
Photo : Diane Genest.

dans la lande, la beauté de cet arbrisseau et l'avait adopté comme emblème et décida d'en planter sur ses terres, d'où le surnom Plantagenêt d'une dynastie royale¹ anglaise du Moyen Âge.

Comme ce fut le cas dans d'autres familles, le patronyme Genest a subi des transformations au cours du temps. Ainsi, on voit aujourd'hui des Gené, Genes, Jeunesse et j'en passe.

Les Labarre (La Barre)

Ce surnom de la famille Genest date du XVII^e siècle. À Juigné-sur-Loire, il existait, à l'époque, une barrière que les gens appelaient « la barre » et que les étrangers voulant entrer dans la commune devaient franchir moyennant quelques pièces de monnaie.

Du long de cette barrière, il y avait un chemin nommé La Barre où résidait René Genest. Comme ce dernier n'était pas le seul à porter le patronyme Genest, pour le distinguer des autres, on lui attribua ce surnom.

Mais la famille Genest aimait ce surnom au point qu'il traversa l'océan et les siècles, car aujourd'hui on l'utilise encore.

L'histoire se perpétue. À Saint-Antoine-de-Tilly, les descendants de Jacques Genest fils sont devenus assez nombreux pour qu'une branche se détache du tronc principal (les Genest) pour adopter la seconde branche, les Labarre ou La Barre.

Si vous rencontrez, sur votre chemin, un Labarre (La Barre), dites-vous que, dans son subconscient, il y a un Genest qui dort.

Une autre famille Genest

Jacques Genest, le pionnier, serait arrivé en Nouvelle-France vers 1665. Un autre Genest qui écrivait son nom Geneste est venu beaucoup plus tard, vers 1728. Établi à Charlesbourg, il exerçait la profession de notaire. Ses enfants laissèrent tomber le « e » final de leur patronyme, devenant ainsi une autre branche de Genest. André Geneste était originaire de Saint-Étienne, à Toulouse. Cette deuxième branche de Genest s'est développée, en majorité, dans la MRC de Portneuf, contrairement à celle de Jacques qui s'est développée du côté sud du fleuve Saint-Laurent.

La preuve reste à faire quant à la parenté entre les deux familles. Pour ma part, j'en doute.

Sources

Les renseignements concernant Juigné-sur-Loire m'ont été fournis par la Ville. Les actes de baptême de Jacques et de son frère René proviennent des Archives départementales de Maine-et-Loire.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : agenest@bell.net



Ancien presbytère converti en lieu d'hébergement nommé Le Monastère.
Photo : Diane Genest.

1. Henri II, fils de Geoffroi V, sera roi d'Angleterre (1154–1189) ; il est le fondateur de la dynastie des Plantagenêt.



Histoire de Jacques Genest dit Labarre à Juigné-sur-Loire

René LaBarre (7463)

Né à Deschaillons-sur-Saint-Laurent, l'auteur obtient une maîtrise en orientation de L'Université Laval en 1970. Il a passé sa carrière à la Commission scolaire de Thetford Mines, auprès des jeunes de fin du secondaire. Il a aussi travaillé à l'Éducation des adultes, à temps partiel, comme responsable des services aux étudiants, professeur de psychologie et conseiller d'orientation. À la retraite, il poursuit sa quête en généalogie sur la vie de son ancêtre, Jacques Genest dit Labarre. Depuis 3 ans, il s'est surtout intéressé à la vie de Jacques en France, et il s'est rendu sur place, en septembre 2015, pour vérifier les résultats de ses recherches.

Jacques Genest dit Labarre, mon ancêtre, demeurait, dans les années 1640–1650, dans le village du Plessis de la commune de Juigné-sur-Loire. René Genet, son père, est né vers 1614 (aucun acte de naissance n'est disponible ; les premiers registres paroissiaux des baptêmes datent de 1616). Sa mère, Renée Richard, est née à Vauchrézien, une commune rapprochée de Juigné-sur-Loire, le 20 janvier 1616 selon son acte de baptême¹. René et Renée se sont mariés le 4 août 1637 à l'église Saint-Germain de Juigné-sur-Loire.

Le couple a vécu dans une modeste maison en pierre de schiste, sur le chemin de La Barre, perpendiculaire au chemin du Haut Plessis où était situé le château du Plessis. René, le père, fidèle domestique et vigneron, était d'ailleurs un employé important du château. Sa demeure, la seule du chemin de La Barre, était une maison barrière où chaque étranger devait arrêter et payer pour entrer sur le territoire du village du Plessis, en direction de Juigné-sur-Loire, 3 km plus loin.

C'est dans cette maison qu'ont vécu les parents de Jacques et leurs six enfants :

- **René**, l'aîné, né le 24 janvier 1639, est décédé un an plus tard, le 9 janvier 1640.
- Les jumeaux, **Jacques** (l'ancêtre) et **René**, qui selon une coutume établie en France porte le prénom de l'aîné décédé, sont nés le 17 avril 1640 selon un document trouvé en France par Alfred Levasseur en 1992. Nous reparlerons plus loin de Jacques. Quant à René, aucune information ne nous est parvenue à ce jour. Il serait décédé en très bas âge, selon un pédiatre rencontré à Juigné-sur-Loire.
- **Jean**, né le 15 octobre 1641, s'est marié avec Françoise GRILLAU le 27 juin 1661. Ils ont eu un enfant prénommé René le 23 octobre 1662. Jean, qui avait travaillé au château avec son père, est décédé le 14 décembre 1707 ; son épouse l'avait précédé le 13 novembre 1701.
- **Mathurine**, née le 2 avril 1645, a épousé Sébastien BREAU le 9 août 1668 ; ils ont eu dix enfants : Renée, Magdelaine, René, Jean, Estienne, Sébastien, Claude (Claudie), Nicolas,

François et Jean. Mathurine est demeurée avec sa mère, veuve, son mari, Sébastien, et ses enfants dans la maison familiale. Mathurine est décédée le 7 mars 1716, et Sébastien, le 24 janvier 1708.

- **Michelle**, née le 29 novembre 1650, demeurée célibataire, a habité la maison familiale, elle aussi, et est décédée le 23 février 1724.

René, le père de Jacques, a été inhumé le 17 décembre 1659 à Juigné-sur-Loire, à l'âge de 45 ans environ. Il est écrit :

René Genet Le mercredi dix septiesme Decembre fut insepulturé le corps de deffunct René Genet espoux de Richard par nous archipstre de Saumur et curé de Juigné Sur Loire LGuybert.

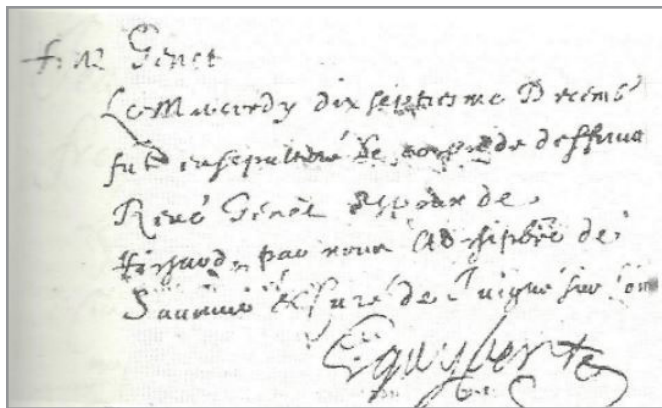
Renée Richard, la mère de Jacques, est décédée beaucoup plus tard, le 9 juin 1688, à l'âge de 72 ans, dans sa maison au Plessis. Les parents ainsi que les frères et sœurs de Jacques, la seule famille Genet habitant Juigné-sur-Loire à l'époque, sont tous enterrés au cimetière de Juigné-sur-Loire, fort probablement dans le lot 47 marqué « GENET », dans le *Secteur des Anciennes Concessions*. Au Québec, aujourd'hui, on dirait des lots, au lieu de concessions.



Maison natale de Jacques Genest dit Labarre selon les registres cadastraux relevés, de René Genet à aujourd'hui.

Photo fournie par l'auteur.

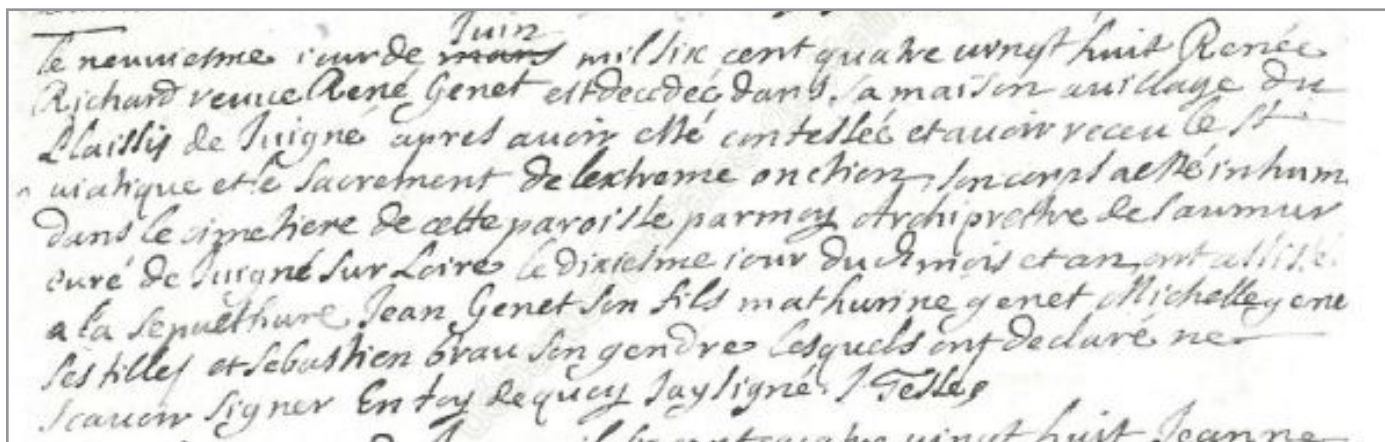
1. Découvert par l'auteur.



Acte de sépulture de René Genet, père de Jacques.
Source : Archives départementales de Maine-et-Loire, registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire, période 1606-1676, église Saint-Germain.

L'acte de décès de Renée Richard indique :
Le neuvième jour de juin mil six cent quatre vingt huit Renée Richard veuve René Genet est décédée dans sa maison au village Du Plaïssis de Juigné après avoir esté confessée et avoir reçu le St viatique et le Sacrement de l'extreme onction Son corps a esté inhumé Dans le cimetièrre de cette paroisse par moy Archiprethre de Saumur curé de Juigné Sur Loire le Dixiesme jour du dit mois et an ont assisté à la sépulture Jean Genet Son fils mathurine genet Michelle genet Ses filles et Sebastien Brau son gendre lesquels ont Déclaré ne scavoit signer En foy dequoy Jay Signé J Telley.

Jacques, à l'adolescence, a appris son métier de taillandier auprès du forgeron de Saint-Mélaine-sur-Aubance, tout juste à côté du Plessis (contrat de 2 ans). Il a ensuite suivi son père au château et a perfectionné son art pour le sieur de Grugelin, seigneur du Plessis, grand chevalier, écuyer, capitaine d'une compagnie du roi, défenseur de l'île d'Oléron, et donc



Acte de décès de Renée Richard, mère de Jacques.
Source : Archives départementales de Maine-et-Loire, registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire, période 1688, église Saint-Germain.

2. NDLR: Michel Langlois, dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, volume 2, p. 338, amorce une première rectification en écrivant qu'il serait le Labarre de la compagnie de La Fredière. Mais, dans sa monographie *Carignan-Salrière, 1665-1668*, p. 119, Michel Langlois l'exclut définitivement du régiment et de la compagnie La Fredière.
Source: GENEST, Marcel A. « Jacques Genest dit Labarre était-il soldat? », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, p. 50.

de La Rochelle, qui le prit sous son aile. Après le décès de son père survenu fin 1659, il a suivi, en janvier 1660, le seigneur du Plessis pour un voyage de quelques années. Il a rejoint plus tard le régiment de Carignan-Salères, à La Rochelle, sous le nom de Jacques Genest dit La Barre (La Barre étant son nom de militaire, remplaçant le matricule qui n'existait pas encore), comme taillandier-soldat². Le patronyme La Barre venait évidemment de son lieu d'origine, la maison paternelle sur le Chemin de La Barre.

Michel Danin, professeur d'université, chercheur, conférencier, animateur de groupes de recherche, m'a confirmé qu'il existait bel et bien trois Labarre à Carignan, dont Julien Allard, à la compagnie Sorel, et Marin Marais à la compagnie La Fouille, qui ne sont jamais venus en Nouvelle-France. Seul Jacques Genest (Genais) de la compagnie Lafreydière est venu avec le régiment de Carignan-Salères. Il est donc certain, selon ses recherches, et ce sans aucune confusion possible, que Jacques Genest est le Labarre, un soldat du régiment arrivé à Québec le 18 août 1665, avec sa compagnie, à bord de *L'Aigle d'Or* de Brouage. M. Danin ajoute :

D'ailleurs au recensement de 1668, dont le titre explicite ne laisse aucun doute Rôle des soldats du régiment de Carignan-Salères qui se sont faits Habitants de Canada en 1668, il figure sous le nom de La Barre (nom de soldat ou de guerre), et Genest dit Labarre, Jacques, son identité civile en Nouvelle-France. On mentionne Québec comme son endroit de licenciement.

Dans ce rôle, la 1^{re} colonne contient la reproduction du rôle de 1668, soit le nom de soldat, la 2^e indique le nom civil et la 3^e précise la région où le soldat licencié s'est tout d'abord établi. Le nombre de soldats licenciés entre 1665 et 1668, et inscrits sur ce rôle, est de 403. On trouve 5 inscriptions doubles et 92 portent un point d'interrogation. Il n'y a pas de tel point

d'interrogation ni sur le nom de Jacques Genest dit Labarre, ni sur son appartenance au régiment. Ce qui confirme le tout.

Jacques Genest a rencontré, probablement à l'automne 1669, en Nouvelle-France, Catherine Doribeu, Fille du roi³, arrivée le 30 juin 1669. Ils se sont mariés possiblement en début d'hiver 1670, à Sainte-Famille, île d'Orléans, et ont eu huit enfants :

- **Marie** et **Marie-Anne** sont nées le 3 novembre 1670. Marie-Anne est décédée 17 jours plus tard. Marie est entrée chez les religieuses de la congrégation Notre-Dame en 1688. Sortie en 1698, elle a épousé Jean-Baptiste MARTIN le 25 février 1710 et n'a pas eu d'enfants.
- **Jacques**, né le 24 janvier 1674, s'est marié quatre fois et a eu 19 enfants.
- **Charles**, mon ancêtre, né le 12 avril 1676, a épousé Marie MORIER (Mourier) le 25 novembre 1699. Ils ont eu onze enfants, dont Marie-Anne. Celle-ci a épousé le chirurgien Jean MAUVIDE, qui deviendra seigneur. Ils auront cinq enfants et Marie-Anne deviendra seigneuresse de la moitié

de l'île d'Orléans. Ils ont construit à Saint-Jean le manoir Mauvide-Genest.

- **Marie-Anne**, née le 18 novembre 1677, a épousé Louis OUIMET (Houymet) ; ils ont eu quatorze enfants.
- **François**, né le 28 décembre 1679, est décédé en bas âge après 1681.
- **Gentien** (Jansien, Jensien), né le 28 juin 1683, est décédé en bas âge.
- **Anne**, née le 21 avril 1685, est décédée à Montréal le 17 novembre 1746. Elle ne s'est jamais mariée.

Dans un prochain article, plus élaboré, je décrirai plus en détail les faits ici mentionnés, et toute l'histoire de la famille de Jacques Genest dit Labarre, tant à Juigné-sur-Loire qu'en Nouvelle-France, à partir de mes recherches au Québec, et en France où je suis allé à l'automne 2015 pour vérifier l'exactitude des résultats obtenus et participer aux Journées du patrimoine de France au château du Plessis.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

renelabarre@hotmail.ca

3. LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 2013, p. 98.

Nouveaux membres

du 22 juillet au 31 octobre 2016

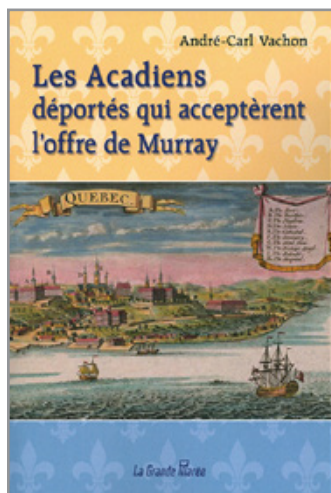
7492	LUSSIER	Paul-Marie	Longueuil	7514	FRENETTE	Yvon	L'Ancienne-Lorette
7493	BLAIS	Martine	Québec	7515	GAGNÉ	Madeleine	Québec
7494	SAINT-PIERRE	André	Québec	7516	DUCHESNE	Helène	Québec
7495	HUOT	Lyne	Québec	7517	PARENT	Gilles	Québec
7497	POTVIN	Marc	Québec	7518	LEMAY	Gabriel	Lévis
7498	RENAUD	Chantal	Québec	7519	WÉRA	Marie-Thérèse	Québec
7499	POULIN	Nathalie	Québec	7522	DUNNIGAN	Lise	Québec
7501	BÉLANGER	Claire	Lévis	7523	BINETTE	Ghislaine	Saint-Ferréol-les-Neiges
7502	TREMBLAY	Marie	Sainte-Brigitte-de-Laval	7524	LAFONTAINE	Matthew	Québec
7503	MATTE	Jacques	Pont-Rouge	7525	GAGNON	Johanne	La Malbaie
7504	KELLY	Hélène	Québec	7527	BLAIN	Diane	Laval
7505	CÔTÉ	Pauline	Saint-Côme-Linière	7528	GINGRAS	Martine	Otterburn Park
7506	MAURICE	Céline	Québec	7529	MESSIER	Claude	Québec
7507	DROLET	Clément	Beaumont	7530	AUBIN	Maria	Lévis
7508	RENAUD	Nicole	Québec	7532	LEBLANC	Jean-Louis	Rimouski
7509	PARENT	France	Québec	7533	ADAMS	Élisabeth	Sainte-Brigitte-de-Laval
7510	TREMBLAY	Claire	Québec	7534	GAMACHE	Martin	Saint-Joseph-de-Beauce
7511	LACOMBE	Diane	Québec	7535	ROLWES	Janet	St. Charles, MO, É.-U.
7513	FRENETTE	Francine	L'Ancienne-Lorette	7536	BOUILLÉ	Maurice	Québec



À livres ouverts

Collaboration

VACHON, André-Carl. *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray, Tracadie (Nouveau-Brunswick), La Grande Marée, 2016, 319 p.*



Ce livre est le deuxième que l'auteur consacre à la déportation des Acadiens. Il présente ici le fruit de ses recherches sur l'arrivée au Québec, entre 1765 et 1775, des Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre, qui ont par la suite accepté l'offre du gouverneur James Murray. Il identifie 1293 personnes ainsi venues s'établir au Québec. En reconstituant les listes de passagers des bateaux arrivés à Québec au cours de la période 1765-1775, l'auteur

démontre que le nombre de ces passagers est supérieur à celui généralement avancé dans la littérature, et que le voyage vers le Québec n'a pas été aussi *épique* que ce qui est relaté dans de nombreux récits acadiens.

Le livre est divisé en trois parties. La première est consacrée à un rappel des événements entourant la déportation des Acadiens dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, la précipitation avec laquelle cette déportation a été organisée et les difficiles conditions de vie des gens ainsi déportés. L'auteur souligne que cette *épuration ethnique* faisait partie d'un plan convenu entre Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, et William Shirley, celui du Massachusetts, visant à *mettre un terme à la présence francophone en Acadie française*.

La deuxième partie du livre est constituée de quatre chapitres. L'auteur retrace plusieurs récits faisant état de la bravoure, du courage et de la force des Acadiens qui ont quitté les colonies anglaises, traversant montagnes et rivières, pour se rendre dans les terres canadiennes ou acadiennes. En s'appuyant sur l'histoire de la famille de Jean Hébert, laquelle a joué un rôle important dans l'acceptation de l'offre de Murray, il *actualise* les récits : les Acadiens qui ont accepté l'offre de Murray ont, pour la plupart, quitté les colonies anglaises en bateau. Pourquoi les récits insistent-ils sur les périls et les difficultés de voyages terrestres ? C'est qu'il y a eu confusion entre trois catégories de migrants acadiens, soit les réfugiés, les fugitifs et les déportés en Nouvelle-Angleterre : dans les récits

mythiques, on a projeté *ce que les fugitifs vécurent sur tous les Acadiens venus au Québec*.

La dernière partie constitue le cœur de l'ouvrage. Quatre chapitres la composent. L'offre faite par Murray le 1^{er} mars 1765 est présentée, soit la concession de 100 acres de terre aux immigrants qui en feront la demande, et l'arrivée des premiers Acadiens au port de Québec est décrite. Ceux-ci ont été accueillis à *bras ouverts* là où ils se sont installés, principalement dans les régions de Trois-Rivières et de Montréal. L'auteur rappelle ensuite que les Acadiens déportés ont vécu dans un milieu où le protestantisme dominait. C'est pourquoi les baptêmes, mariages et sépultures célébrés en Nouvelle-Angleterre avaient été dirigés par des aînés ou des laïcs désignés par les missionnaires. En arrivant au Québec, les Acadiens... *se précipitèrent pour officialiser et réhabiliter les baptêmes et les mariages*, lesquels furent inscrits dans les registres paroissiaux, source importante de données pour l'auteur. Le dernier chapitre est consacré à la présentation des 1293 Acadiens qui ont immigré au Québec à la suite de l'offre de Murray : concernant les personnes, on précise le nom, l'âge et le lien avec le chef de famille ; concernant les bateaux, on indique le nom du navire et du capitaine, les lieux et dates de départ et d'arrivée. Pour sa recherche, l'auteur a colligé et recoupé de l'information en provenance de plusieurs sources : registres paroissiaux, journaux, listes des demandes d'immigration, listes de départs et d'arrivées de bateaux et actes notariés.

Le travail d'André-Carl Vachon pour reconstituer la liste des Acadiens de Nouvelle-Angleterre, mais aussi de la France et de la Martinique, qui ont répondu à l'offre de Murray, est remarquable par son ampleur. Ceux et celles qui ont des ancêtres parmi ces Acadiens y trouveront des informations intéressantes et souvent inédites. Toutefois, l'ouvrage aurait mérité d'être *resserré* pour en faciliter la lecture et rendre plus convaincantes certaines démonstrations.

Diane Gagnon (5978)

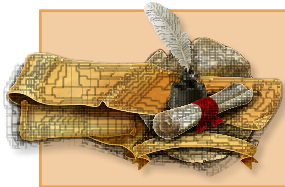
GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Insinuation

Mode de publicité des donations sur un registre tenu au greffe du tribunal, avant la promulgation du Code civil. L'insinuation porte sur les testaments, les donations et les contrats de mariage.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federatiogenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait écho également à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès aux différentes recherches limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

Domestiques et domesticité

Nous ne sommes pas tous sortis de la cuisse de Jupiter. Pour plusieurs d'entre nous, ni le sang bleu, ni une particule noble, ni même un quelconque grade militaire ne permettent de distinguer notre ancêtre de cette masse, jusque-là anonyme, qui a migré en Nouvelle-France. Nous ne pouvons même pas revendiquer l'honorabilité du statut d'un artisan ou le caractère quelque peu délinquant d'un faux-saunier ou d'un fils de famille.

Dans la hiérarchie sociale des XVII^e et XVIII^e siècles, tout juste au-dessus de l'esclave et du mendiant, se trouve en effet le serviteur, avec qui d'ailleurs il partagerait certains points en commun.

Au milieu du XVII^e siècle, entre 25 % à 30 % de la population civile adulte de la Nouvelle-France avait le statut de domestique¹.

Ainsi, des 33 500 personnes ayant migré et hiverné, durant la période de la Nouvelle-France, moins de la moitié serait demeurée en ce pays. Outre, les militaires, les gens d'Église, les fonctionnaires, les commis des compagnies, les Filles du roi et les migrants « involontaires » (fils de famille, prisonniers et faux-sauniers), les 5200 engagés constituent une part appréciable du flux migratoire². Plus de 2000 de ces derniers auraient eu le statut de domestique. À ce nombre s'ajoutent évidemment les « Canadiens » qui, souvent par grande nécessité, se voient dans l'obligation de servir un maître.

C'est à ce groupe particulier de migrants et de Canadiens que se consacre la thèse de M. Bessière.

BESSIÈRE, Arnaud. *La domesticité dans la colonie laurentienne au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (1640–1710)*³.

L'auteur s'attache dans un premier temps à décrire la notion de domesticité en France et dans un cadre colonial. Par la suite, il décrit le marché du travail en Nouvelle-France en présentant un portrait des employeurs, tant religieux que laïcs, ainsi que les contrats liant ceux-ci avec des engagés. La seconde partie dresse un portrait des domestiques et tente d'appréhender le « vécu » des relations des serviteurs avec leurs maîtres.

Se basant sur les recensements de 1666, 1667 et 1681, l'auteur estime l'importance numérique des serviteurs à près du tiers de la population active de la Nouvelle-France. Sans trop de surprise, le domestique est un homme, jeune et célibataire et son statut est souvent transitoire. Toutefois, la croissance démographique de la colonie permet une modification de la provenance géographique des serviteurs, les « nationaux » prenant progressivement la place des migrants français.

L'amateur d'histoire appréciera l'exposition du contexte politique et économique et les parallèles faits entre la situation de la domesticité en France et dans les colonies anglaises nord-américaines, et celle de la Nouvelle-France. On y mentionne, entre autres, la réglementation, relativement sévère, touchant la domesticité, mais une mise en application concrète plutôt indulgente dans la colonie française. Une section importante est consacrée à la durée et aux conditions salariales des domestiques prévues dans leur contrat d'engagement.

1. Quoiqu'il faille demeurer prudent dans ces raccourcis statistiques. Le nombre au numérateur se bute souvent à l'irrégularité et à l'inconsistance du recenseur dans la mention des professions et des occupations tandis qu'au dénominateur, le sous-dénombrement est toujours possible dans ces premiers recensements. Voir TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1666, recensement reconstitué*, Sillery, Septentrion, 1995, 384 p.
2. Historiens et démographes discutent encore du nombre possible de migrants ayant transité vers la Nouvelle-France. Les uns, les démographes, se basant sur la « logique démographique » se confrontent aux historiens dont les sources sont avant tout documentaires. LANDRY, Yves. « Les Français passés au Canada avant 1760 : le regard de l'émigrant », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, n° 4, 2006, p. 481–500. <http://id.erudit.org/iderudit/013612ar>. BOLEDA, Mario. « Les migrations au Canada sous le régime français (1608–1760) » *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 1, 1984, p. 23–39. <http://id.erudit.org/iderudit/600519ar>. Voir également Leslie Choquette, pour une opinion demeurant très contestée, qui avance jusqu'à 50 000, 60 000 peut-être même 100 000, le nombre de passagers en direction de la Nouvelle-France. CHOQUETTE, Leslie. *De Français à paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Sillery, Septentrion, Les Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, 323 p.
3. BESSIÈRE, Arnaud. *La domesticité dans la colonie laurentienne au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (1640–1710)*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal et Université de Paris IV — La Sorbonne, juin 2007. www.archipel.uqam.ca/650/.

Bessière développe également un nouvel aspect, soit une description des « maîtres », les employeurs laïcs étant surtout des paysans. En 1666–1667, le quart des foyers déclarait avoir au moins un domestique; cette proportion tombe à 12 % en 1681. Cette évolution traduit possiblement l'accroissement démographique interne: les enfants remplaçant les domestiques comme main-d'œuvre. La section consacrée aux communautés religieuses, comme employeurs, est également intéressante parce qu'on y trouve, par exemple, les modalités de gestion des domestiques dans trois communautés religieuses, et une description de la hiérarchie entre domestiques, *donné(e)s*, et engagés⁴.

La seconde section de la thèse porte le titre de *La vie de servitude dans la colonie*. Dans cette partie, le choix de reconstituer, au moyen d'archives, le parcours des serviteurs se confronte vite à la forte disparité des trajectoires rendant difficile tout essai de synthèse. Ainsi, les différents chapitres concernant les relations maîtres-serviteurs se terminent fréquemment par des conclusions en demi-teintes où les cas de relations « harmonieuses » s'opposent, avec une égale force,

aux cas de disputes et de conflits. Le lecteur ne devra donc pas y rechercher une opinion tranchée⁵. Si cette limitation ne nuit pas à l'intérêt du généalogiste, pourvu que son ancêtre soit concerné, elle peut toutefois indisposer l'amateur de résultats plus nets et probants.

Mentionnons en annexe, toujours pour les généalogistes, la présence de transcriptions de quelques contrats d'engagement ou de « cession » ainsi que des listes nominatives commentées de domestiques du Séminaire de Québec, de serviteurs et d'engagés rochelais⁶.

Les généalogistes remarqueront peut-être l'absence d'un index patronymique, mais ceci sera facilement compensé par la disponibilité du texte en format « PDF » permettant aisément une recherche.

Finalement, les plus curieux consulteront avec intérêt les sources et la bibliographie, ce point d'orgue souvent oublié étant souvent le prélude à de nouvelles lectures.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

4. Et nous pourrions ajouter esclaves et religieux « convers ». Pour ces derniers, voir en particulier le chapitre 18 de DESLANDRES, Dominique. *Croire et faire croire, les missions françaises au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 2003, 633 p.
5. Marcel Trudel, dans son ouvrage *Deux siècles d'esclavage au Québec* (Montréal, Hurtubise, 2004, 405 p.), utilisant le même type d'approche (consultation des registres paroissiaux, des actes notariés et d'autres documents judiciaires), me semblait plus affirmatif sur la situation moins discriminatoire, toute chose étant relative, des esclaves.
6. Les mêmes généalogistes, dont je suis, regretteront cependant que cette recherche n'éclaire en rien la situation des engagés en provenance de Dieppe, les sources semblant détruites à jamais.

Capsule Une famille qui tombe de bas !

Dans le *Larousse de la Généalogie* (édition 2002), on mentionne l'expression 'famille qui tombe en quenouille'. Au XVI^e siècle, cette expression signifierait que cette famille n'est plus représentée que par des femmes, et que l'héritage (biens, titres et privilèges) tombe sous l'autorité d'une femme. La 'quenouille' semble avoir une forte connotation négative puisqu'une propriété qui 'tombe en quenouille' aurait tendance à se déprécier et à perdre de la valeur. Je n'ai pas trouvé trace de cette expression misogyne dans des écrits au Québec. Peut-être qu'une lectrice ou un lecteur pourrait nous apporter un démenti ! Voir aussi le site suivant : www.expressio.fr/expressions/tomber-en-quenouille.php.

fortierdanielsq@gmail.com

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Préciput

Avantages consentis par le contrat de mariage au conjoint survivant, à prendre avant le partage de la succession, sur les biens de la communauté.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federationgenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>

Tabellion

Officier qui délivre des copies des actes reçus en minutes par un notaire; il remplit les fonctions de notaire dans des juridictions subalternes. (Tardif)

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federationgenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Transcription de l'exercice n° 6

35 Reconneurent Et Confesserent avoir fait les traictté Et promeSSes
36 de Mariage qui en Suivent / CeSt a sçavoir leSd
37 S.^r Et dam.^{lle} denis avoir promis Et promettent
38 de donner Et bailler laur ditte fillepar Nom Et
39 Loy de Mariage aud Sieur deContre cœur qui la
40 promet prendre a Sa femme et Espouze comme auSSy lad^{te}
41 fille le promet prendre a Son Mary et Espoux Et
42 Le dit Mariage faire Et SolemniSer enface de ^{n^{re}}
43 Sainte ESgliSe Catholîque apoStoliqueEt romaine
44 Le pluStoSt que faire ce pourra Et qu'il Sera adviSé Et
45 deliberé Entr'eux leurs dits parens Et amis Sy dieu Et
46 noStre ditte mere Sainte ESgliSe yConSentent Et accordent
47 pour eStre les futurs ESpoux uns Et Communs Enbiens
48 Meubles Et conqueSts Jmmeubles Suivant la Coutume depar/s,
49 nonobStant q'leSd futurs ESpoux aillent demeurer enquel
50 autre pays coustumier ou de droit EScript ou
51 Communauté n'a point de lieu entre leSd ESpoux, Et
52 Encas q'ls y faSSent acquiSi'on dheritages ou rentes
53 Elles Seront communes Entr'eux Suivant la ditte cout/me
54 deparis a la quelle Jls entendent Seregler
55 & a cet effet

À suivre...

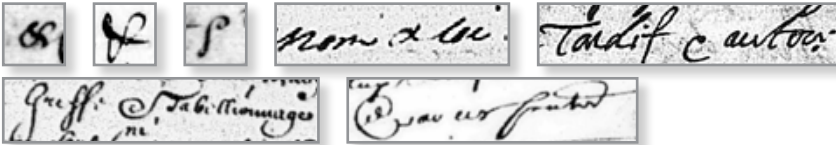
Commentaires

- Ligne 35: le mot **traité**. L'utilisation de la lettre **C** en plus du **double T: traictté**
- Ligne 36: la virgule est tellement grande que je l'ai remplacée par la **barre oblique: /**.
- Ligne 42: le dernier mot est **n^{re}** écrit en tout petit après le **de**. C'est la contraction pour **notre**.
- Ligne 48: le dernier mot est **paris**, mais une déchirure nous empêche de voir le **i**, je l'ai remplacé par la barre oblique.
- Ligne 49: les mots **que les dits** tous reliés et en contraction. Le mot **que** est remplacé par sa première lettre encadrée, rattachée à **LeS** dont le **S** est majuscule, et qui est relié au **D**, première lettre de **dit**.
- Même ligne, à la fin: la déchirure ne permet pas de voir ce qui vient après le mot **quel**.
- Ligne 52: les mots **qu'ils** en contraction reliés comme à la ligne 49: **q'ls**.
- Ligne 53: même déchirure qui coupe la lettre **U** du dernier mot: **coutume**.

Leçon de paléographie

- Un signe qui revient souvent: **l'esperluette (&)**
- Les notaires de l'époque ont inventé une bonne quantité de signes pour remplacer le mot **et**.
- Le seul signe équivalent que nous propose le clavier est l'esperluette.

– En voici plusieurs exemples différents :

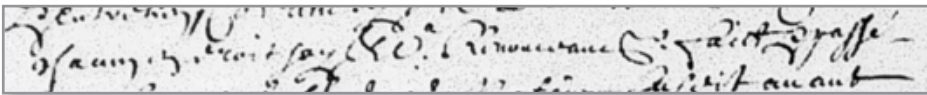


Les deux premiers lui ressemblent, mais pas les autres. Il faut savoir les reconnaître dans les textes.

- Tantôt il s'agit d'un **X**, d'un **C** ou d'une **spirale** attachée au mot qui suit.
- Tantôt ce sont **deux bouclettes encerclées** souvent attachées également au mot qui le suit.
- L'esperluette peut également être suivie d'une lettre qui lui donne alors un autre sens, celui de **et cetera**.
- Il peut s'agir d'un **C** accolé ou en exposant autant majuscule que minuscule. Plus rarement, elle sera suivie d'un **a**, de **ra** et très rarement **era**. Il peut y avoir un point qui doit être reproduit à la transcription.

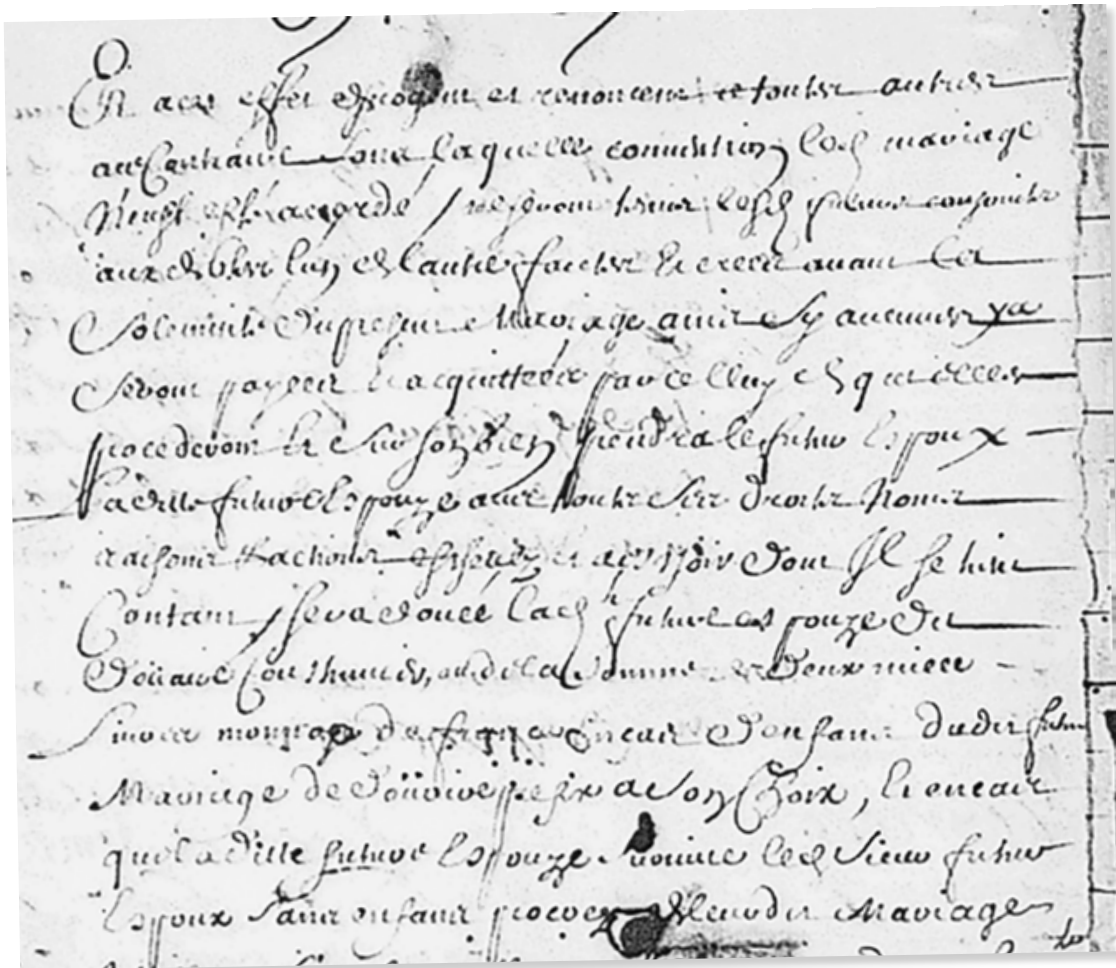
En voici quelques-uns :  &C.  &c

– Ci-dessous, trois modèles différents dans la même phrase :



Transcription : chacun en droit Soy &c:^a Renonceant &.^c fait & paSSé

Prochain exercice à transcrire : (partie 1 de l'acte, suite dans la revue 318)



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : sintilali@videotron.ca



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Yves Prévost, juge et juriste d'un rare équilibre

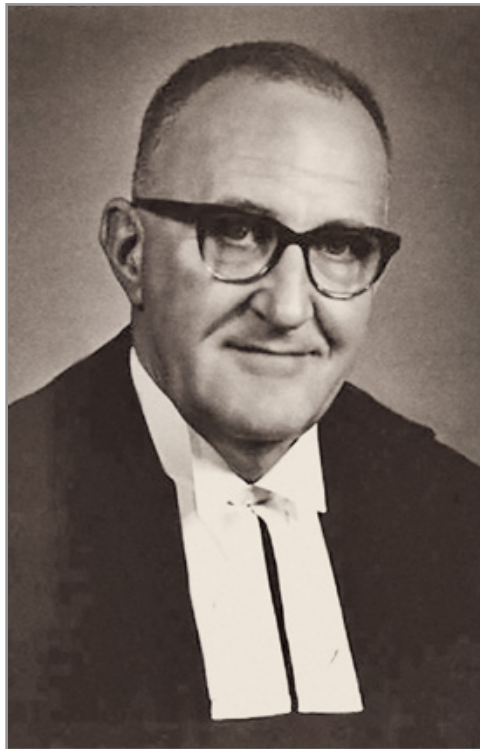
C'est de l'un des juristes les plus considérés au Québec dont j'ai le bonheur d'entretenir le lectorat de **L'Ancêtre**. Avocat admiré, député serviable, ministre respecté, administrateur hors pair, juge équitable, se tenant souvent au-dessus des débats partisans, excellent vulgarisateur, Yves Prévost a pu avoir des adversaires mais jamais d'ennemis. Parlons de ses ancêtres paternels, puis de lui.

Union à Québec

Le premier jour d'octobre 1907 à la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, la paroisse des futurs époux Jean-Alfred Prévost, majeur, membre du Barreau, dont les parents, alors décédés, étaient de Saint-Charles de Bellechasse, et Marie-Louise Montreuil, majeure, fille de Nérée-Yves et Emma Paquet, scellent leur union devant l'Église et l'État. Ils sont les parents du juge Yves Prévost. La dispense de deux bans ayant été accordée par le vicaire général de l'archidiocèse de Québec, le troisième a été publié à la messe paroissiale. Nul empêchement n'ayant été découvert, la bénédiction nuptiale a été donnée par le recteur de l'Université Laval, protonotaire apostolique, dûment autorisé *par Monseigneur le curé de Québec*. Qui est-il? Olivier-Elzéar Mathieu (Québec, 1853–Régina, Saskatchewan, 1928, ville dont il était l'archevêque). Signent: les époux, le notaire Yves Montreuil, témoin de sa sœur, Mastaï Leclerc, témoin et beau-frère de l'époux, Alfred, Alberta, Éva et Juliette Montreuil. À son décès en septembre 1945, J.-Alfred Prévost, veuf, juge de la Cour d'appel, réunira à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Québec l'une des plus grandes foules représentant tous les milieux.

La carrière du juge J.-Alfred Prévost ne manque pas d'impressionner. Ayant perdu ses parents alors qu'il était jeune, il commença l'école à Fall River, Massachusetts, où son oncle paternel était curé. Il a fait son cours classique au Petit séminaire de Québec, aujourd'hui Collège François-de-Laval, ses études universitaires à l'Université Laval et a reçu la médaille d'or du Gouverneur général. Il a été admis au Barreau en 1906,

et s'est joint au cabinet Malouin (Albert), Bédard (J.-Édouard), Chaloult (Philippe-Victor) et Lavergne (Armand). Puis il s'est associé à J.-É. Bédard, ensuite à Édouard Taschereau et Olivier Bresse. Il a exercé d'abord au 23, rue Saint-Louis, puis au III, côte de la Montagne, enfin au 81, rue Saint-Pierre, toujours à Québec. Il a ouvert en 1931 un cabinet avec son fils Yves, cabinet qu'il quitta pour siéger à la Cour supérieure jusqu'à sa nomination à la Cour d'appel en 1942. Il a été professeur de droit municipal à Laval à compter de 1920. Il s'est consacré à beaucoup d'œuvres sociales.



Juge Yves Prévost.
Photo fournie par Mme Sherry L. Baker.

À Saint-Gervais de Bellechasse

Le 12 janvier 1881, à Saint-Gervais, Louis Provost, majeur, cultivateur, de Saint-Charles, s'unit à Stéphanie Marquis, majeure, fille de Joseph, cultivateur, et Zoé Boissonneault, tous trois de Saint-Gervais. La dispense de deux bans est obtenue: publication locale, certificat du curé de Saint-Charles, autorisation du curé de Saint-Gervais, absence d'opposition, les consentements sont échangés publiquement. Signent: les époux, le père de l'époux, Pierre, Eugénie et Alphonse Marquis, suivis de deux prêtres Prévost, Charles et D. Dans l'acte, il est écrit Provost, mais Louis et son père signent Prévost.

À Saint-Charles de Bellechasse

Les bisaïeux paternels du juge Prévost se sont épousés à Saint-Charles de Bellechasse. Le 2 août 1836 après publication des trois bans à leur église paroissiale, Magloire Provost, majeur, et Marguerite Fournier, mineure, munie du consentement paternel, fille d'Antoine et Marguerite Paré, échangent leurs consentements. Le célébrant, curé local, souligne les présences de Louis Provost et Antoine Fournier, pères des futurs conjoints, Louis Desjardins, Joseph Provost, frère, Hubert Blanchet, beau-frère de l'époux, Marcel Provost, ami, et de plusieurs autres dont les uns ont signé, les autres ayant déclaré ne pas savoir écrire. Il y eut dispense d'une parenté du troisième au quatrième

degré de consanguinité accordée par le grand vicaire Demers. Je lis les signatures des pères des époux mais non de ces derniers, d'Hubert Blanchet, Joseph-Laurent Provost, grand-père, Joseph Martin, beau-frère de l'épouse, Marcel Provost, ami. Le célébrant: Jean-Baptiste Perras, prêtre (Québec, 1768–Saint-Charles, 1847). Je note que les uns signent Provost, d'autres Prévost. Magloire et son père ont signé Prévost.

À Saint-Étienne de Beaumont

Qu'en est-il des trisaïeuls du juge Prévost? C'est à Beaumont que Louis Provost, majeur, agriculteur, s'unit à Marguerite Beaucher dit Morency, fille mineure de Guillaume et Angélique Turgeon, et ce, le 12 février 1805. Trois publications ont précédé la cérémonie. Les parents de l'épouse ont consenti à son mariage. Sont présents: les pères des époux; François Côté, oncle de l'époux, Antoine et Guillaume Turgeon, oncles de l'épouse. Je lis les signatures de Charles Provost, Louis (?), suivis du célébrant qui se déclare curé des paroisses de Saint-Charles de Bellechasse et de Beaumont: Jean-Baptiste Perras, prêtre.

À Saint-Charles de Bellechasse

Le 12 novembre 1764, les «quadrisaïeuls» du juge Prévost s'épousent à Saint-Charles de Bellechasse. Leurs métiers et âges ne sont pas indiqués. Ce sont Charles Provost et Marie Côté, fille de François et Marie Paquet. Tous sont de la même paroisse. La mère de l'époux consent au mariage, ce qui me fait conclure de la minorité du fils et du décès du père. Sont dits présents: Louis Bazin beau-père de l'époux, le père de l'épouse, Jean Boutin, Antoine et Jean-Baptiste Paquet, Pierre Dumas et Étienne Couture. Nulle indication de parenté des gens présents. Quand j'en indique, c'est par déduction. Les seuls qui signent avec le célébrant, soit le curé de Saint-Charles, sont le père de l'épouse et Étienne Couture. L'officiant est Louis-Pascal Sarault (Montréal, 1726–Saint-Charles, 1794).

À l'île d'Orléans

La génération précédente de ces Provost avait fait connaître, à Saint-Jean, île d'Orléans, le 24 avril 1741, la décision de fonder un foyer quand Charles Provost et Charlotte Ricosse y avaient prononcé leur oui final. L'épouse est la fille de Samuel et Marie-Charlotte Choret. Les bans ont été publiés, mais leur nombre n'est pas indiqué. Aussi je présume qu'ils l'ont été trois fois. Les âges et métiers des conjoints ne sont pas mentionnés. Le célébrant, missionnaire, signale la présence de Michel Asselin, oncle de l'épouse (par alliance), de plusieurs cousins et amis de part et d'autre. Je lis les signatures de Michel Asselin, Bertrand Provost, Jacques (?), C. Turgeon, suivies de celle de l'officiant, François Guillory (Montréal, 1711–Saint-Jean, Î.O., 1758).

À Château-Richer

Après signature d'un contrat devant le notaire royal Louis Olivier Chamballon, en date du 23 octobre 1695, François-Michel Provost a épousé Marie Bonhomme, fille d'Ignace et Agnès Morin. L'acte de célébration du mariage n'est pas

disponible, mais le contrat notarié l'est. C'est l'œuvre du notaire Chamballon qui a exercé à Québec de 1663 à 1716. L'écriture est belle mais tellement fine qu'avec le temps elle est devenue difficile à lire. À la fin de l'acte qui tient sur une page et demie, je lis les signatures de Prévost J., Ignace et Guillaume Bonhomme, Michel Chabot, G. F. Dubreuil, Pierre Hamel, Marie Bonhomme, trois autres que je n'ai pu déchiffrer. Celle du notaire clôt l'acte.

À Notre-Dame-de-Québec

Le premier mariage de cette lignée Prévost en Nouvelle-France est en date du jour de la fête de sainte Anne, soit le 26 juillet 1664. François Provost, fils de Marin et Catherine Cornilleau (ou Cornière selon le *PRDH*) convole avec Marguerite Gaillard dit Duplessis, Fille du roi, fille de Jean-Baptiste et Catherine Lomelle. Les parents de l'époux sont de Saint-Aubin de Tourouvre, évêché de Chartres. Ils se seraient unis vers 1635 à Saint-Aubin. Quant à la mère de l'époux, Catherine Cornilleau, elle est veuve de Pierre Duperron et fille de Pierre et Louise Pinguet, ville et arrondissement de Calais, évêché de Boulogne, en Picardie (Pas-de-Calais). Le célébrant est Jean Le Sueur, prêtre, dit de Saint-Sauveur, (Normandie, 1598–Québec, 1668) agissant par permission de Monseigneur de Pétrée (de Laval). Sont soulignées les présences de Jean-Baptiste Bourdon, procureur du Roy, Denis Ruelle d'Auteuil, conseiller, et Nicolas Gaudy dit La Bourbonnière.

Baptême, formation générale, exercice professionnel, activités publiques, implications sociales du juge Yves Prévost

Né à Beauport le 11 juillet 1908, il y est baptisé le lendemain sous les prénoms de Louis Alfred Yves Mastaï Montreuil, ses parrain et marraine étant Mastaï Leclerc et Laura Prévost, oncle par alliance et tante qui signent avec le père de l'enfant. Le témoin de l'Église est l'abbé Georges Ouvrard (Québec, 1883–Québec, 1953).

Le 2 juin 1934, il y épouse sa coparoissienne Rita Ferland, majeure, fille d'Arthur, boulanger, et Ursule Nolet, tous de Beauport. Chaque père est témoin de son enfant. Une dispense de deux bans a été accordée par le vicaire général de l'archidiocèse de Québec, Benoît-Philippe Garneau, le troisième ayant été publié localement. L'officiant est le curé de La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport. Signent les époux, leurs pères et témoins dont je rappelle les noms: Jean-Alfred Prévost et Arthur Ferland, suivis du célébrant Joseph Isaïe Galerneau, prêtre curé (Charlesbourg, 1872–Québec, 1942).

Yves Prévost a fait ses études primaires au Couvent de la Congrégation Notre-Dame, au Collège Saint-Édouard des Frères des écoles chrétiennes à Beauport, et au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague des Sœurs de la Charité à Québec. Il a ensuite suivi son cours classique au Petit séminaire de Québec et sa formation universitaire en droit à l'Université Laval où il obtint la médaille Ulric-J.-Tessier. Il est admis au Barreau en 1931. Il exerce d'abord avec son père, qui deux ans plus tard

devient juge, au 79, rue Saint-Louis, Québec. Il se joint au cabinet Dupré (Maurice), Gagnon (Onésime) & de Billy (Valmore) situé dans l'édifice Price au 65, rue Sainte-Anne, à Québec. S'est adjoint dans le même immeuble, Maurice Gagné puis, débordé par son activité politique, Jacques Flynn, ce dernier devenu par après membre du Sénat du Canada. Le juge Prévost a été président de la Société des études juridiques au milieu des années 1940, président de la Société Henri-Capitant (pour l'approfondissement du droit français) et président du congrès tenu par cette société à Québec en 1958. De 1940 à 1943, il a été trésorier du Barreau de Québec et bâtonnier de Québec en 1965, puis bâtonnier du Barreau du Québec l'année suivante. Il a reçu le Prix Archambault-Fauteux en 1973 pour sa présidence de la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice criminelle et pénale au Québec de 1967 à 1970.

Le juge Prévost n'a pas gardé pour lui ses connaissances juridiques. En 1945, il a accepté de se charger de la révision des lois du Québec. Il a été professeur de droit municipal à la faculté de Droit de 1945 à 1969 et de législation scolaire à la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval de 1963 à 1966. Quand il m'a enseigné en droit durant l'année 1950-1951, il était payé cinq dollars l'heure !

Yves Prévost occupe les fonctions de secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Beauport durant six ans, commissaire d'école au même endroit de 1940 à 1952, président de cette Commission de 1949 à 1952. Il est maire de Beauport de 1948 à 1952. Il est élu député de la circonscription de Montmorency à Québec pour le parti de l'Union nationale aux élections générales de 1948, 1952, 1956 et 1960. Il ne s'est pas représenté en 1962. Il est nommé ministre des Affaires municipales dans le cabinet du premier ministre Maurice Duplessis du 15 juillet 1953 au 26 septembre 1956, puis de ce jour jusqu'au 5 juillet 1960, il est Secrétaire du Québec dans les gouvernements Duplessis, Sauvé et Barrette. Pour moi, il fut un précurseur de la Révolution tranquille. Aller dire dans un discours à l'Assemblée législative que la population doit savoir qu'il y a des fonctionnaires compétents pour les servir ne lui a sûrement pas valu de compliments de la part du chef qui, comme son prédécesseur Louis-Alexandre Taschereau et Mitchel Hepburn en Ontario, exérait ce qui enlevait du pouvoir aux politiciens.

Le nombre de conseils d'administration auxquels il a siégé comme le nombre d'organismes qu'il a présidés sont trop considérables pour les mentionner tous. Il en est ainsi du nombre de décorations qu'il s'est vu décerner.

Le juge Prévost a vécu les dernières années de sa vie au pavillon Saint-Dominique (aujourd'hui Domaine Saint-Dominique) du boulevard René-Lévesque Ouest, un peu à l'ouest de l'avenue Belvédère. C'est à la chapelle du Pavillon qu'eurent lieu ses funérailles. Il est décédé à Québec le 27 novembre 1997 à l'âge de 89 ans, et a été inhumé quatre jours plus tard au Parc commémoratif de la Souvenance à Québec. Son épouse Rita Ferland l'a suivi dans la mort en 2010. Selon mes recherches, ce couple a eu quatre enfants : Louis, mort accidentellement à l'âge de 5 ans en 1947, Yvette, épouse de Munir Yarid, aux États-Unis depuis longtemps, Marie et Louise, toutes décédées. Je dois ajouter que Louise, qui a épousé d'abord Paul LaRue, puis Claude Paré, était mère de deux enfants, la docteur Nathalie LaRue et Julie Paré, seuls petits-enfants du juge.

Conclusion

Même si à 89 ans il était disparu de la scène publique depuis une génération, le juge Prévost a été à ce moment considéré par tous comme quelqu'un d'inoublié, bien vu par tous. Sa vie de constante disponibilité pour les autres m'a semblé beaucoup plus remarquée que je ne l'avais estimée. Son nom, ses réalisations m'étaient soulignés par des gens de tous les milieux. Un bâtisseur de pays.

MÉDIAGRAPHIE

- Assemblée nationale du Québec. *Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792*, « Prévost, Yves », biographie mise à jour en juin 2009, www.assnat.qc.ca/fr/deputes/prevost-yves-4995/biographie.html, (consulté le 2016-09-08).
- BAnQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- Internet: Accueil-Députés sur Yves Prévost, Assemblée nationale du Québec 2016-08-10.
- *Le Prévostel*, p. 9, vol. 3, printemps 1999.
- Drouin (Institut généalogique) *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935)*.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Jean-Alfred Prévost », *Revue du Barreau*, vol. 5, 1945, p. 513-514.
- Mariages de Bellechasse 1698-1991, SGQ 2008.

Juge Yves Prévost (indiqué par la flèche), lors d'un dîner bénéfique au Manège militaire de Beauport, mai 1957. Archives de la Ville de Québec. Ernest Rainville. Source : Rainville Photographe, Québec.



FILIAISON PATRILINÉAIRE ASCENDANTE D'YVES PRÉVOST

Nom et prénom	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
PRÉVOST Yves (Jean-Alfred; MONTREUIL M.-Louise)	1934-06-02 La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport	FERLAND Rita (Arthur; NOLET Ursule)
PRÉVOST Jean-Alfred (Louis; MARQUIS Stéphanie)	1907-10-01 Notre-Dame-de-Québec	MONTREUIL M.-Louise (Nérée-Yves; PAQUET Emma)
PRÉVOST Louis (Magloire; FOURNIER Marguerite)	1881-01-12 Saint-Gervais de Bellechasse	MARQUIS Stéphanie (Jos.; BOISSONNEAULT Zoé)
PROVOST Magloire (Louis; BEAUCHER dit MORENCY Marguerite)	1836-08-02 Saint-Charles de Bellechasse	FOURNIER Marguerite (Antoine; PARÉ Marguerite)
PROVOST Louis (Charles; CÔTÉ Marie)	1805-07-12 Saint-Étienne de Beaumont	BEAUCHER dit MORENCY Marguerite (Guillaume; TURGEON Angélique)
PROVOST Charles (Charles; RICOSSÉ Charlotte)	1764-11-12 Saint-Charles de Bellechasse	CÔTÉ Marie-Louise (François; PAQUET Marie)
PROVOST Charles (François; BEAUPRÉ Marie)	1741-04-24 Saint-Jean, île d'Orléans	RICOSSÉ Charlotte (Samuel; CHORET M.-Charlotte)
PROVOST François-Michel (François; GAILLARD-DUPLESSIS Marguerite)	1695-10-23 Contrat Chamballon	BONHOMME (BEAUPRÉ) Marie-Louise (Ignace; MORIN Agnès)
PROVOST François (Marin; CORNILLEAU Catherine)	1664-07-26 Notre-Dame-de-Québec	GAILLARD-DUPLESSIS Marguerite (J.-B.; LOMELLE Catherine)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

ibarabe@bell.net



Généalogie et Archives

Les registres paroissiaux, source première de la recherche généalogique, demeurent silencieux sur certains baptêmes, mariages et sépultures. Des coureurs des bois et, par la suite les voyageurs associés à la traite des fourrures, ont vécu en union libre, ont eu des enfants baptisés parfois par des missionnaires itinérants alors que d'autres sont décédés au cours d'expéditions, loin du secours des curés. Des marins sont morts en mer et n'ont pas eu de sépulture officielle. Grâce aux documents conservés

par les archives du Québec (BAN-Q), on peut retrouver des renseignements manquants sur des ancêtres. Les actes notariés conservent les règlements de succession ou encore les actes de tutelle demandés par la veuve avec des enfants mineurs. On peut y retrouver non seulement la date, sinon l'année de décès de l'époux, mais aussi les circonstances de l'événement. Ces documents peuvent être consultés dans un des dix centres d'archives présents à travers le Québec.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.banq.qc.ca.



Les archives vous parlent des...

Réналд Lessard (1791), Coordonnateur,
BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Archives des notaires, Québec, Canada, 1626 à 1935 Une nouvelle base de données touchant les archives notariales

Avec les données de l'État civil, les recensements et les archives judiciaires, les archives notariales constituent l'une des sources les plus utiles en généalogie et en histoire sociale. Elles touchent à bien des aspects de la vie en société. Les contrats de mariage, les testaments, les inventaires de biens, les transactions foncières, les brevets d'apprentissage, ou encore les baux de location, sont autant d'actes qui nous éclairent sur la vie de nos ancêtres et les relations avec leur famille ou leurs concitoyens. Bref, les archives notariales sont pratiquement incontournables pour quiconque cherche à rédiger une biographie ou produire une monographie familiale ou locale.

La recherche dans les actes notariés bénéficie depuis une vingtaine d'années de plusieurs éléments qui en facilitent l'accès : transferts massifs de greffes vers les centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), microfilmage des répertoires et des actes, numérisation des répertoires et index de 1409 greffes de notaires, et numérisation complète de 397 d'entre eux avec le texte des actes (6 678 846 pages) (<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>). De même, le développement de la banque *Parchemin* a permis de décrire chaque acte des XVII^e et XVIII^e siècles. Enfin, une entente avec la Chambre des notaires du Québec prévoit que tout acte de plus de 80 ans déposé dans les centres de BAnQ est accessible.

Un nouveau pas majeur vient d'être franchi afin de faciliter un meilleur accès aux archives notariales. Une entente de partenariat entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la société Ancestry a été signée en juin 2015. Cela se traduit par la mise en ligne à partir du 6 octobre 2016 d'une base de données sur le site d'*Ancestry.ca* comprenant un premier lot de documents notariés du XVII^e au XX^e siècle issu des collections de BAnQ. L'entente conclue entre BAnQ et Ancestry prévoit que l'ensemble des documents sera accessible gratuitement sur le portail Web de BAnQ à partir de juin 2020. D'ici 2020, un million d'images numériques devraient être versées annuellement par BAnQ, puis indexées par Ancestry, avec comme objectif 10 millions d'images dans la banque. Les documents originaux, en format original, numérique ou sur microforme, demeurent accessibles à tous dans les centres de BAnQ où ils sont conservés.

Cette collection relative aux actes notariés du Québec qui couvre les années 1626 à 1935 comprend 7,3 millions d'images numériques. BAnQ a fourni les documents (répertoires, index et actes) et les images numériques (répertoires, index et actes)

dont elle disposait. Ancestry a numérisé les répertoires et index non déjà numérisés (numérisation couleur d'excellente qualité) et a produit un index comprenant 16 529 462 noms de personnes tels qu'inscrits dans les 3 667 répertoires et index des notaires concernés. Ainsi, 8,8 millions d'actes ont été indexés dont 1,7 million d'actes notariés, pour lesquels les images non seulement du répertoire mais également des actes mêmes ont été jointes aux données de l'index.

Cette base est accessible en ligne, sans frais, aux abonnés de BAnQ qui utilisent la base de données *Ancestry* dans les 12 édifices de BAnQ au Québec. À noter que BAnQ offre maintenant la version française grâce à *Ancestry.ca*, ce qui s'ajoute à la version mondiale déjà disponible sur notre Portail (*Ancestry Library Edition*). L'accès vise donc 2,5 millions de membres d'*Ancestry* à travers le monde, via le réseau des sites *Ancestry* et s'étend à tous les membres des organismes comme les bibliothèques publiques et les sociétés d'histoire et de généalogie qui possèdent un abonnement à *Ancestry*.

La recherche se fait par nom, date et type de document et, si nécessaire, par notaire et numéro d'acte notarié. Pour afficher une image du répertoire, il faut sélectionner l'entrée correspondante dans les résultats de la recherche. Certains résultats contiennent également des liens vers les images des actes notariés concernés, permettant ainsi de visualiser l'acte notarié original. Des images des index et actes notariés sont également consultables par district, puis par nom de notaire et selon des plages d'années.

Cet outil extrêmement puissant a ses limites et tout comme la plupart des instruments de recherche, la connaissance de ces limites en rend l'usage plus profitable.

Signalons d'abord que les greffes de notaires indexés doivent être déposés dans les centres d'archives de BAnQ. Les greffes encore entre les mains de notaires, même anciens, sont donc exclus d'office. Il en est de même de tous les greffes dont la date du dernier acte est postérieure à 1934, même s'ils ont été déposés à BAnQ Québec. Ainsi est exclu le greffe du notaire Louis Leclerc qui a pratiqué à Québec du 1^{er} octobre 1863 au 26 septembre 1937. Plus de 600 greffes sont dans cette situation.

L'indexation s'est faite à partir des répertoires des notaires et non, comme c'est le cas pour la banque *Parchemin*, à partir des actes mêmes. Certains répertoires sont incomplets, mal écrits, comportent des abréviations, surtout pour ce qui est des prénoms et des noms d'organismes, et des orthographes des

Contrats de mariage du notaire Germain-Alexandre Verreau (quelques exemples)

DATE	PRÉNOM – BAnQ	NOM – BAnQ	ANCESTRY
1837-01-05	Jean-Évariste	Adam	J E Adam
1849-11-25	Abraham	Anctil	Abraham Anctil
1841-07-15	Clarance	Anctil	Plarance Anctil
1852-08-07	Marie-Adèle	Anctil	Adele Andel
1819-04-19	Abraham	Anctil dit Saint-Jean	Abn Anctil
1826-04-10	Marie-Anne	Auber (Aubert)	Marie Anne Aubut
1833-02-05	Marie-Marceline	Auber (Aubert)	Marceline Aubert
1842-01-20	Marie	Aubut	Marie Dubut
1830-09-29	Marie-Marthe	Aubut	M Marthe Aubret
1839-02-05	Marie-Roger	Aubut	Roger Aubut
1842-09-06	Joseph	Auclair	Jh Auclair
1855-10-16	Joseph	Audet (Audette) dit Lapointe	Joseph Audet
1833-02-03	Firmin	Babin	Firmin Babin
1838-11-26	Joseph-Narcisse	Babin	Jh N Babin
1826-07-10	Geneviève	Baillargeon	Genevieve Baillargeon
1860-02-13	Marguerite	Baillargeon	Marguerite Baillargron

patronymes qui diffèrent des graphies habituelles. Des dates sont manquantes si elles n'apparaissent pas sur la page du répertoire. Enfin, des actes sont manquants au greffe même si présents au répertoire. Il est à noter que si on ne coche pas la recherche en mode exact, le moteur de recherche retrace certaines abréviations des prénoms. Précisons aussi qu'il n'est pas possible de croiser deux noms.

Afin de favoriser une meilleure connaissance du produit offert par Ancestry et d'en mesurer les limites, nous avons construit un tableau comparatif comprenant les 500 contrats de mariage rédigés par le notaire Germain-Alexandre Verreau de la région de Montmagny. Plus de 1000 individus sont ainsi concernés. Ce notaire a été choisi au hasard. Nous disposons ainsi d'une base de données fiable, vérifiée à partir des originaux.

Le nombre de lacunes est important et découle autant des méthodes de travail du notaire et de sa rigueur que des difficultés de relecture, et de connaissance des noms et patronymes en usage auxquels ont dû faire face les compilateurs d'Ancestry. Les prénoms comportent beaucoup d'abréviations et ont des orthographes des plus aléatoires. Malgré ces problèmes, les patronymes sont davantage fiables que les prénoms. On estime que 12 % des noms sont manquants, complètement erronés ou mal transcrits, donc introuvables, même en utilisant toutes les variantes orthographiques qu'on puisse imaginer.

Des stratégies de recherche doivent être développées pour compenser les lacunes. Ainsi, le recours à la banque Parchemin est tout indiqué pour les XVII^e et XVIII^e siècles :

- *Parchemin* :

- Construit à partir des actes conservés, donc se retrouvant encore aujourd'hui dans les greffes.
- Noms de personnes et de lieux non normalisés.
- Professions et prénoms normalisés.

- *Ancestry* :

- Construit à partir des répertoires et index.
- Aucune garantie que l'acte se trouve encore dans le greffe.
- Prénoms et noms tels qu'apparaissant au répertoire ou dans l'index
- S'il y a plusieurs répertoires disponibles (anciens, retranscriptions ou copies dactylographiées), tous sont indexés, donc possibilité de plusieurs entrées pour un même contrat et des orthographes différentes.
- Pas de mentions de profession ni de lieu.

Les méthodes traditionnelles demeurent. Déterminer les notaires les plus susceptibles d'avoir desservi le territoire qui vous intéresse, puis en consulter le répertoire, est encore utile pour cerner la production d'un notaire ou s'attarder aux actes touchant une région donnée ou une famille. Quoique payant, le registre foncier, dont les index aux noms sont maintenant accessibles en ligne, offre un potentiel à ne pas négliger. Enfin, plusieurs bases de données en ligne ou publiées (contrats de mariage et inventaires après décès) ont fait l'objet de normalisation ou sont susceptibles de contenir plus d'informations, et restent toujours pertinentes.



Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
renald.lessard@banq.qc.ca

Ordonnance de Jacques Raudot qui fait défenses à toutes personnes de pousser leurs Chevaux contre les gens de pied

qui se trouvent dans les grands chemins, et qui, en cas d'accidens, condamne les contrevenants à l'amende et aux dommages et intérêts; du dixième Novembre, mil sept cent cinq.

JEAN BAPTISTE LACOMBE nous ayant porté ses plaintes de ce que trois particuliers nommés Joseph Lacasse, Louis Térivet et le nommé Minot, tant à cheval et l'ayant trouvé en chemin, au lieu de se détourner, l'aurait culbuté et lui avoient passé leurs chevaux le corps, dont il a été fort incommodé, et avait couru risque d'avoir le bras cassé; lequel accident peut arriver tous les jours à ceux qui vont dans les chemins: ceux qui vont à cheval courant toujours à toute bride, et ne se détournant jamais lorsqu'ils trouvent quelques-uns dans les dits chemins, nous requérant de vouloir bien faire un règlement là-dessus qui puisse empêcher un pareil accident; à quoi ayant égard: Nous faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de pousser leurs chevaux contre les gens de pied qui seront dans leurs chemins, et, en cas d'accident arrivé aux dites gens de pied, nous condamnons chacun des contrevenants à dix livres d'amende applicable à celui qui aura été blessé, outre les dommages et intérêts qu'il pourra encourir contre lui. Et sera la présente ordonnance lue et publiée à la porte des paroisses de toutes les seigneuries de ce pays, issue de messe paroissiale, à ce que personne n'en ignore. Mandon, etc.

Fait et donné à Québec, en notre Hôtel, le dixième jour de Novembre, mil sept cent six.
 Signé: RAUDOT.

FRÉCHETTE, R. Complément des ordonnances et jugements des gouverneurs et intendants du Canada, précédé de commissions des dits gouverneurs et intendants et des différens officiers civils et de justice, Québec, De la presse à vapeur, 1856, p. 414-416.



Service d'entraide

Alain Gariépy (4109)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue **L'Ancêtre**. Les questions peuvent être envoyées par courriel au directeur de la chronique à l'adresse garala@videotron.ca, déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : sgq@uniserve.com. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel.

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande devrait être énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et Marguerite **Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : *leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon* (Raymond Rioux, 4003).

Cette chronique est conçue pour les membres et par les membres. Donc, si vous avez une réponse à une question déjà posée, vous pouvez envoyer votre réponse au directeur de la chronique.

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question.

Cette chronique est ouverte à tous les membres. Vous aussi pouvez fournir des réponses aux questions. Celles-ci seront alors vérifiées par les responsables de la chronique.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Pelletier	Albert (Edmund)	Pelletier	Annette (Annette Garcia Maria)	Q6450R
Semeur (Semur)	Marc			Q6451

Questions et réponses

6450 Mariage et parents d'Albert **Pelletier** et d'Annette **Pelletier** de Lewiston, Maine. (Marc Pelletier, 3651)

R. Nous n'avons pas trouvé ce mariage. Dans *Find A Grave*, on dit qu'Albert M. **Pelletier** est né le 18 juin 1917. Dans le fichier du Maine, on retrouve Edmund J. Pelletier, né à Hamlin, Maine, le 8 juin 1917, fils de Johnny et Lucy Bell ou Lebel. En 1930, Albert M. a 12 ans, il réside à Lewiston avec ses parents : Johnny et Lucy. Edmund est devenu Albert.

Consulter aussi *Find A Grave* pour Annette G. **Pelletier**. Dans le fichier des naissances du Maine, Annette Garcia Maria Pelletier est née le 27 août 1918 à Auburn, Maine, fille d'Émile Pelletier et Joséphine Pelletier (née Richard). (Paul Lessard, 2661)

6451 À quel(s) numéro(s) de cadastre actuel correspondrait la terre que Marc Semeur (Semur) a possédée à Saint-Jean, île d'Orléans de 1700 à 1703? L'ouvrage de M. Léon Roy publié en 1978, *Les terres de l'île d'Orléans—1750 à 1725*, (p. 253, 418, 424 et 428) indique la « terre n° 43 » et « les numéros cadastraux 196 et la moitié de 197 ». (Denis Ouimet, 6734)

Correction au n° 6445

6445 Date de décès de François **Brodeur** époux de Marguerite **Dubois**.

R François Brodeur décède le 2 février 1820 et est inhumé le 4 février à Saint-Mathias de Rouville, âgé d'environ 46 ans. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

Au lieu de : François Brodeur dit Lavigne avait épousé Marie-Marquerite Dubois le 23 octobre 1797 à Chambly.

La réponse précédemment fournie s'applique plutôt à François Brodeur, époux d'Angélique Gagné.

Questions en attente des n°s 314 et 315

6424 Parents de Pierre-Sylvestre **Tremblay** qui a épousé Flavie **Perron** (Joachim, Justine Girard) le 11 janvier 1836 aux Éboulements. Il se dit âgé de 38 ans au recensement de 1851 à Sainte-Agnès, Charlevoix, et né à L'Isle-aux-Coudres. Constance Tremblay, âgée de 72 ans, née à L'Isle-aux-Coudres, demeure dans cette famille au recensement de 1851. (Hélène Parent, 6651)

6428 Parents de Stéphane **Dubois** né le 10 mars 1969 à Charlesbourg. (André Dubois, 1217)

6432 Mariage d'Alexandre **Langlois** et de Rose-Alma **Desnoyers**. (Gaston Maltais, 5347)

6433 Mariage de Jean **Bisson** et de Marie **Ferron**. (Gaston Maltais, 5347)

6439 Parents d'Alexis **Desgranges**. Il épouse en premières noces Angélique **Vadnais** (Louis, Marie-Josephte Frégeau) le 16 janvier 1849 à Saint-Jean-Baptiste, Rouville. En deuxième noces, il épouse Octavie **Meunier** le 11 octobre 1880 à Saint-Jean-Baptiste, Rouville; en troisième noces, il épouse Rose Délima **Marquette** le 19 mai 1885 à Saint-Paul d'Abbotsford. Alexis est décédé le 14 novembre 1886 à L'Ange-Gardien, Rouville. (François Leduc, 7111)

6440 Mariage de Joseph **Dupas dit Brisset** et Céline **Ferron** vers 1870. Leur fils Napoléon Dupas épouse Alvina Déry (Charles, Adélaïde Beaumont) le 22 avril 1895 à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba. (André Déry, 6589)

Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 18 janvier 2017

Conférencier: Yvon Desloges, historien retraité de Parcs Canada.
Sujet: *Sous les cieux de Québec. Météo et climat, 1534 – 1831.*

■ Le mercredi 15 février 2017

Conférencier: Serge Cadrin, géographe et environnementaliste.
Sujet: *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse
au XVIII^e siècle.*

■ Le mercredi 15 mars 2017

Conférencier: Louisa Blair, historienne.
Sujet: *Des barreaux de fer aux étagères. Une histoire de
Morrin Centre.*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

- **Mardi:** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi:** 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3^e mercredi du mois)
de septembre à mai: 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi:** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi:** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la SGQ: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

Du nouveau pour la programmation de formation 2016-2017

- ◆ Rechercher un ancêtre d'origine italienne
- ◆ Retrouver ses ancêtres irlandais
- ◆ Lire les documents anciens (paléographie)
- ◆ Planification d'un voyage généalogique
- ◆ Recherche généalogique en France



3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

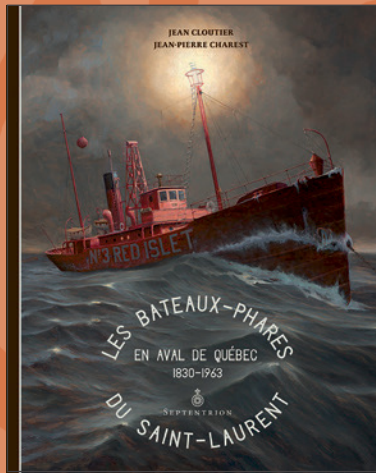
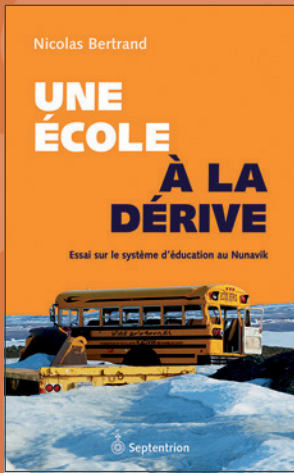
Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
en commandant au
(418) 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC
www.septentrion.qc.ca
f t

